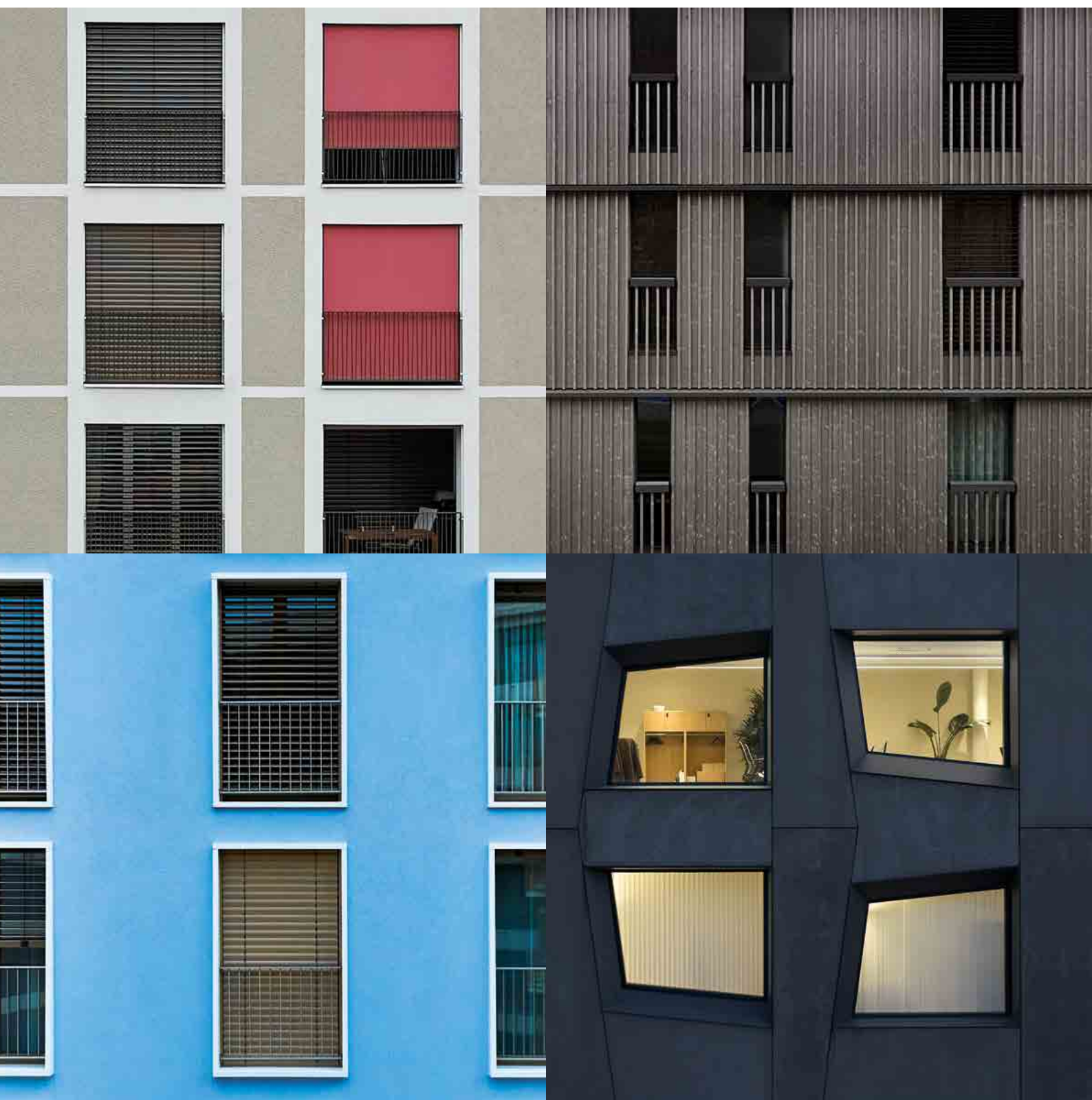




Groupe Vaudoise Assurances

RAPPORT ANNUEL 2022



Groupe Vaudoise Assurances

RAPPORT ANNUEL 2022

Siège social

Vaudoise Assurances
Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. +41 21 618 80 80
info@vaudoise.ch

Exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.
Publié intégralement sur le site www.vaudoise.ch.

Renseignements financiers

Christoph Borgmann
Chief Financial Officer (CFO)
investor@vaudoise.ch

Renseignements généraux

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Ce rapport annuel contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel. Ce dernier est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

Crédits photographiques

essencedesign, Lausanne
Pages 8, 50 à 55, Matthieu Spohn, Neuchâtel

Conception visuelle et graphisme

essencedesign, Lausanne

Impression

Artgraphic Cavin, Grandson

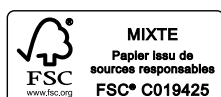


Table des matières

Commentaires sur l'exercice 2022 **6**

Message du président et du CEO
Chiffres clés
Réseau de distribution
Stratégie du Groupe
Activités d'assurance
Assurances non-vie
Assurances vie
Autres activités
Placements financiers

Stratégie de durabilité **32**

Gouvernance d'entreprise **36**

Comptes consolidés du Groupe **66**

Compte de profits et pertes consolidé
Bilan consolidé
Capitaux propres consolidés
Tableau de financement
Annexe aux comptes consolidés
Rapport du réviseur des comptes consolidés

Vaudoise Assurances Holding SA **112**

Commentaires sur l'exercice
Compte de résultat
Bilan avant répartition du bénéfice
Annexe aux comptes annuels
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan
Rapport de l'organe de révision
Statistique boursière

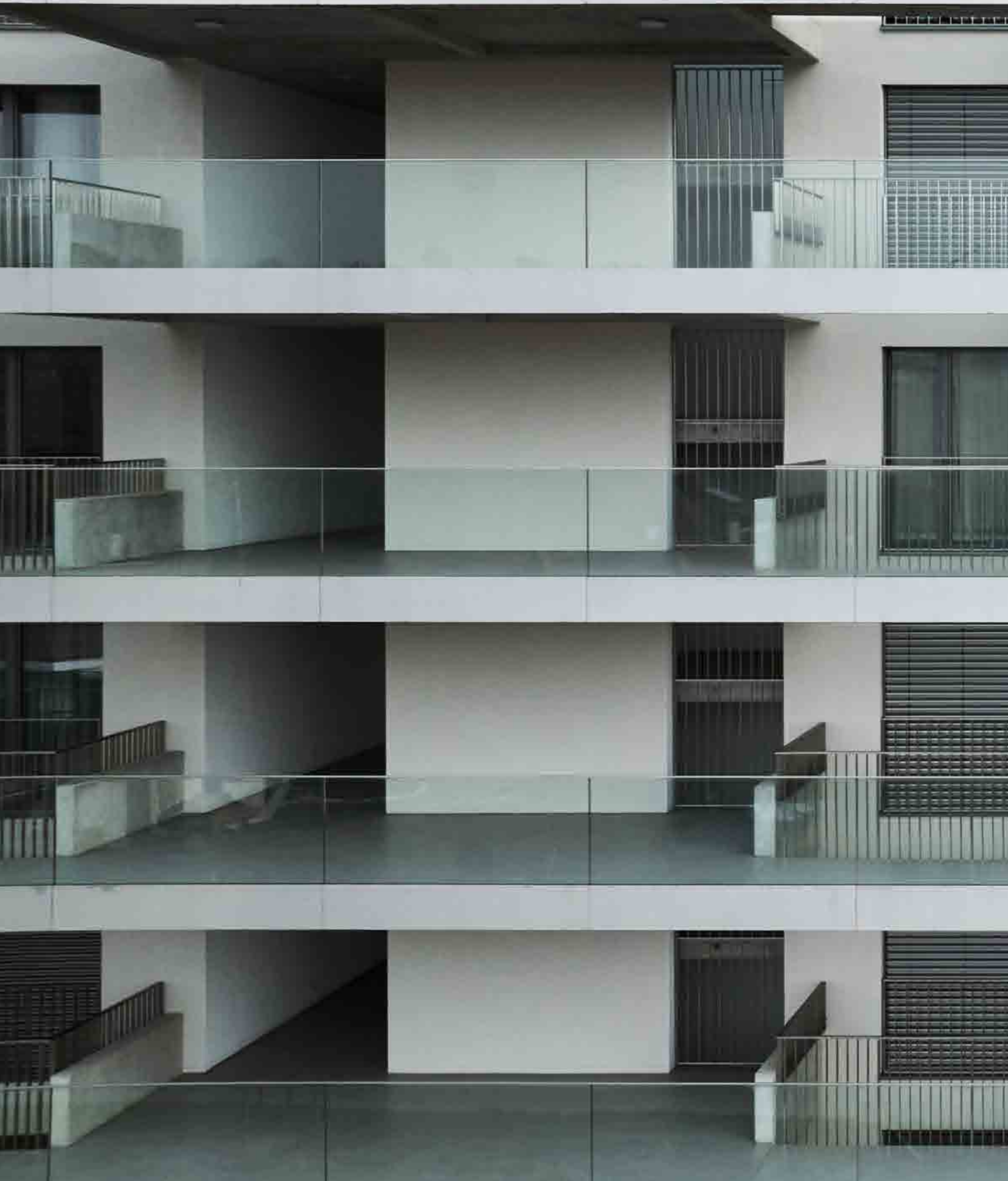
Mutuelle Vaudoise **130**

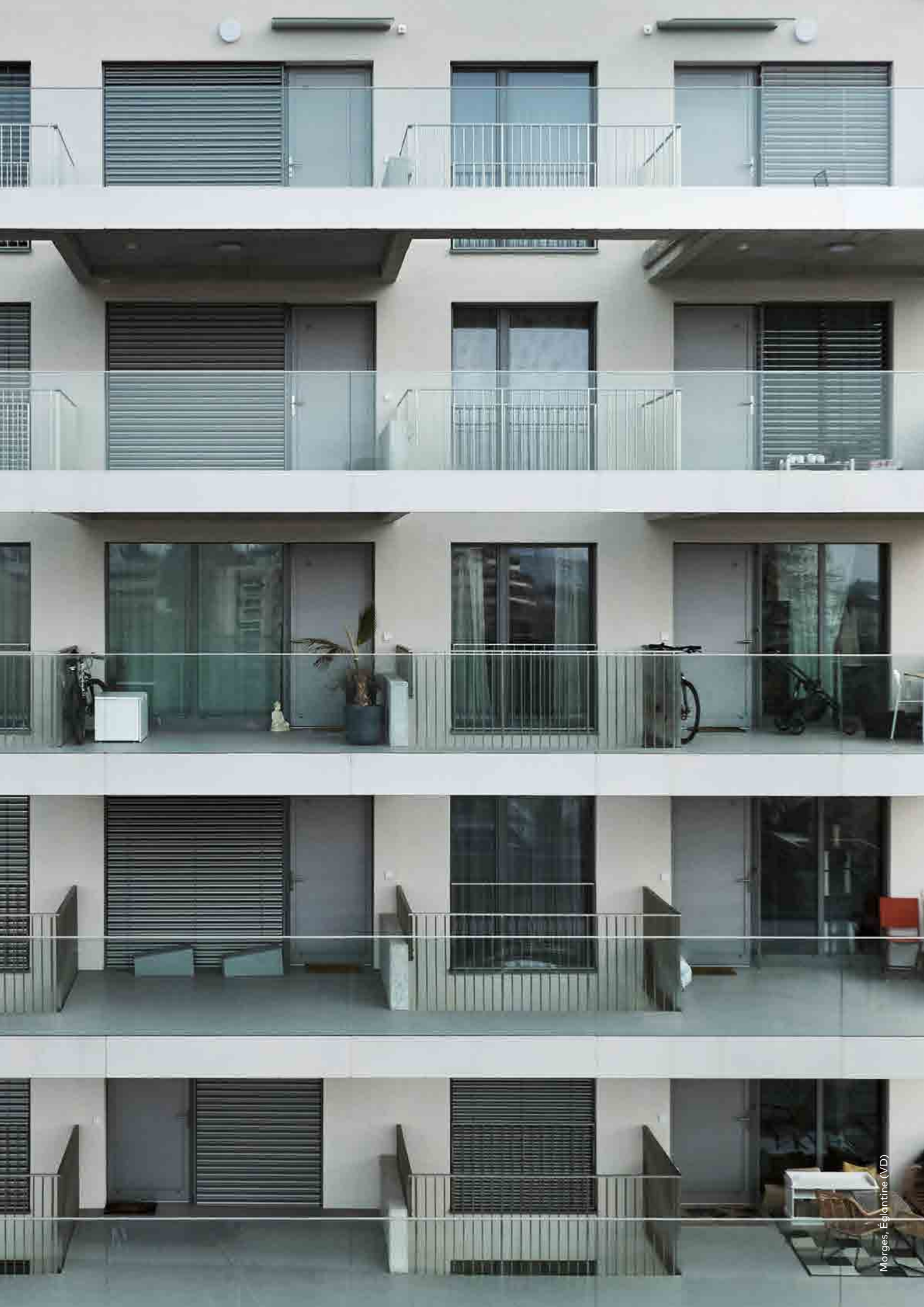
Commentaires sur l'exercice
Compte de résultat
Bilan avant répartition de l'excédent d'actif
Tableau de flux de trésorerie
Annexe aux comptes annuels
Proposition de répartition de l'excédent d'actif
Rapport annuel

Rapport sur les rémunérations **140**

Rapport de l'organe de révision

Commentaires sur l'exercice 2022





Message du président et du CEO



Chères et chers sociétaires, chères et chers actionnaires, chères clientes et chers clients, chères collaboratrices et chers collaborateurs, chères et chers partenaires,

L'année 2022 nous a toutes et tous ébranlés dans nos certitudes. Les tensions géopolitiques et la crise énergétique ont été un véritable choc pour l'économie tant en Suisse qu'à l'étranger. Malgré l'inflation et la baisse des marchés financiers, le Groupe Vaudoise Assurances réalise un très bon résultat. Notre solidité financière et nos racines coopératives nous permettent d'affronter les tumultes de ce monde avec modestie tout en faisant preuve de résilience.

En ce début d'année 2023, la menace d'une pénurie énergétique ou d'un black-out s'est éloignée. Toutefois, nous devons rester prudents face à un tel risque. Dans ce contexte incertain et fluctuant, la solidarité reste toujours l'une des clés de notre succès.

Cette solidarité façonne l'identité de la Vaudoise, sa raison d'être coopérative depuis plus d'un siècle, et participe ainsi à sa longévité. Forts de ces bases solides, nous nous sommes attachés à redéfinir la stratégie 2023-2025 de notre Groupe, sa mission, sa vision et ses valeurs.

Par ailleurs, nous publions pour la deuxième année consécutive notre rapport de durabilité basé sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Dans ce domaine, nous évaluons nos activités et leur impact sur le bien-être commun, qu'il s'agisse du climat, mais aussi des conditions sociales et sociétales. Notre stratégie de durabilité se décline en quatre piliers:

« Assureur engagé », « Investisseur responsable », « Employeur motivant » et « Entreprise citoyenne », auxquels vient s'ajouter un axe transverse : « Gestion consciente des ressources et du climat ».

Au fil des pages de ce rapport annuel, vous observerez que nous avons porté notre attention sur l'« Investisseur responsable ». La Vaudoise sélectionne et investit dans des projets de références labellisés en privilégiant l'aspect innovant. Il nous tient à cœur de construire les habitations de demain. Ce rapport met en lumière plusieurs quartiers certifiés « Sites 2000 watts » à l'instar de Bâle Erlenmatt Ouest et de Morges Églantine. Vous découvrirez d'autres réalisations phares qui allient des critères de haute efficacité énergétique avec des critères sociétaux au bénéfice de la communauté.

Toujours dans cet esprit coopératif, le Conseil d'administration et la Direction s'engagent à assurer une répartition équilibrée du bénéfice du Groupe entre les sociétaires, les actionnaires, les clientes et clients ainsi que la dotation en fonds propres. Depuis plus d'une décennie, nous redistribuons une partie de nos bénéfices non-vie à notre clientèle, en alternance avec les assurées et assurés en Véhicules à moteur et en Responsabilité civile/Choses. Afin de poursuivre cet objectif, nous avons doté le fonds de participation de CHF 38 millions pour l'exercice 2022 en vue d'une redistribution de CHF 43 millions à nos clientes et clients durant les douze prochains mois, dès le 1^{er} juillet 2023. Fort de ces bons résultats, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'augmenter le dividende des actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding de CHF 2.-, à CHF 20.-, et de maintenir le dividende de l'action nominative A à CHF 0,30. Ces résultats permettent en outre de servir un très bon rendement aux titulaires de parts sociales de Mutuelle Vaudoise.

En ce qui concerne le bilan chiffré de l'année 2022, malgré un environnement perturbé par la guerre en Ukraine et la crise énergétique, le Groupe Vaudoise réalise un très bon exercice 2022, assorti d'un bénéfice consolidé de CHF 130,8 millions, contre CHF 134,2 millions en 2021. Notre résultat opérationnel est essentiellement dû à une sinistralité maîtrisée.

Globalement, le chiffre d'affaires affiche une forte progression de 7,9% par rapport à l'exercice précédent et atteint plus de CHF 1,3 milliard. Les primes émises des affaires directes non-vie en 2022 progressent de 6,3% par rapport à 2021 et dépassent pour la première fois le milliard de francs pour s'établir à CHF 1'045 millions. Le ratio combiné (rapport sinistres et frais sur primes), à 93,4% en 2022, s'est amélioré de 3,0 points par rapport à l'exercice précédent.

En assurances vie, l'année 2022 se révèle très positive avec une hausse de l'encaissement des primes émises brutes de 19,4% par rapport à l'exercice précédent, à CHF 258 millions. Ce résultat est principalement dû aux nouveaux tarifs décès et invalidité ainsi qu'à la commercialisation des nouvelles versions de nos produits à prime unique, renforcé par le lancement de deux nouvelles tranches du produit d'investissement TrendValor.

Lié aux fortes perturbations sur les marchés financiers, le rendement des placements s'inscrit en baisse de 1,1 point à 1,5%. De même, la dévaluation de nos titres à revenus variables a fait diminuer de 7,0% nos fonds propres à CHF 2,3 milliards. Notre taux de solvabilité reste plus de trois fois supérieur à celui requis par nos autorités de surveillance.

La crise énergétique à laquelle nous sommes confrontés a entraîné des répercussions sur le développement économique. À l'heure où nous écrivons ces lignes, notre croissance dans les domaines non-vie et vie devrait se poursuivre pour l'année à venir. Nous continuerons de veiller attentivement au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité.

Nous poursuivons également notre transformation digitale, dont le double objectif est de mieux répondre aux attentes évolutives de notre clientèle et de rendre nos processus plus efficaces. En outre, le développement de nos partenariats est en plein essor dans les domaines de la distribution et des produits financiers. Il en va de même pour nos investissements dans des start-ups prometteuses.

La volatilité des marchés financiers et l'importante pression sur le secteur bancaire conduisent notre Groupe à maintenir des investissements largement diversifiés. Nous conservons également un haut niveau de qualité de nos placements obligataires et de nos couvertures sur les actions et sur les devises en conformité avec notre capacité de prise de risque. Par ailleurs, nous poursuivons notre stratégie de placement durable déjà composée de plus de 80% d'investissements répondant aux normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous vous remercions, chères et chers sociétaires, chères et chers actionnaires, chères clientes et chers clients, chères collaboratrices et chers collaborateurs, chères et chers partenaires, de votre confiance et de votre fidélité.



Philippe Hebeisen
Président du Conseil d'administration



Jean-Daniel Laffely
Directeur général, CEO

Des fenêtres ouvertes sur l'immobilier durable



Lausen, Weidmatt (BL)

L'immobilier durable est le fil rouge de ce rapport annuel.

Par l'embrasure de la fenêtre, découvrez quatre constructions phares du Groupe Vaudoise. Ces réalisations allient des critères de haute efficacité énergétique à des critères sociétaux en faveur du bien-être commun.

À l'instar de Bâle Erlenmatt Ouest et de Morges Églantine, la Vaudoise participe au développement de plusieurs quartiers de référence en matière de durabilité, labellisés «Site 2000 watts». Elle certifie également ses projets de construction selon le label Minergie-ECO, tels que Lausen Weidmatt, qui garantit l'utilisation de matériaux sains et intègre des exigences accrues en termes de confort pour les locataires.

Quant au bâtiment Glycine, situé sur le campus du Biopôle à Épalinges, il accueille un centre d'imagerie médicale, une permanence médicale ainsi qu'une clinique dentaire. Son implantation dans un quartier dédié aux sciences de la vie et à l'innovation en fait un lieu particulièrement attrayant pour les entreprises.

30%

L'objectif de réduction des émissions de CO₂ du parc immobilier de la Vaudoise jusqu'en 2025.

76

Le nombre d'événements organisés par les régies immobilières pour les locataires en 2022.

1.
Bâle, Erlenmatt Ouest (BS)
75 logements
Inauguré en 2015

2.
Lausen, Weidmatt (BL)
58 logements
Inauguré en 2021

3.
Morges, Églantine (VD)
94 logements
Inauguré en 2021-2022

4.
Épalinges, Biopôle (VD)
10 sociétés locataires
Inauguré en 2014

Scannez le code QR pour accéder au rapport digital et découvrez quatre projets phares de l'immobilier durable de la Vaudoise.



Chiffres clés

Redistribution des excédents
non-vie 2023-2024

43

millions (+7 millions)

Bénéfice de l'exercice

130,8

millions (-2,5%)

Dividendes proposés
à l'Assemblée générale

23

millions (+2 millions)

Chiffre d'affaires

+7,9%

1'334,7

millions

Capitaux propres avant répartition du bénéfice

2'275,9

millions (-7,0%)

Ratio combiné non-vie

93,4%

Rendement net des placements

1,5%

Clientes et clients qui nous font confiance

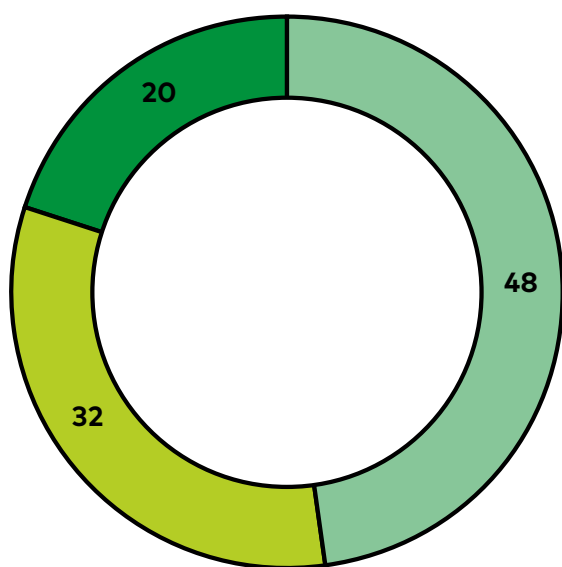
473'165

Assurances (hors Epona)

Collaboratrices et collaborateurs

1'790 ETP

(y compris Berninvest, Epona, neocredit.ch et Pittet Associés)

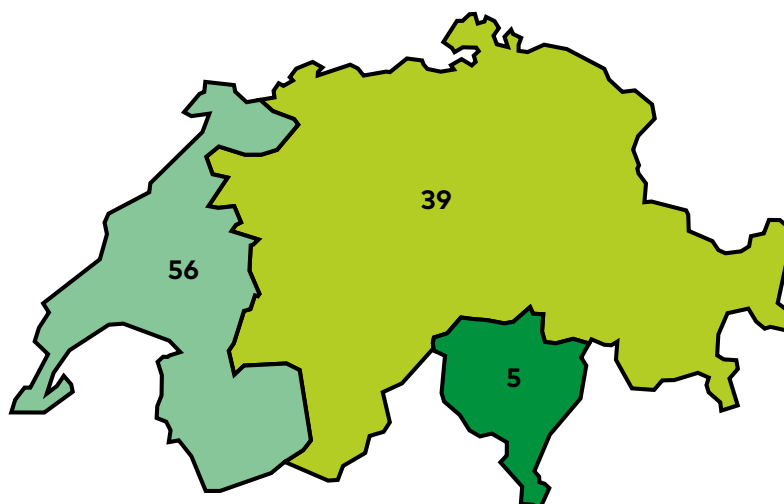


Primes par secteur en %

- Assurances de patrimoine
- Assurances de personnes non-vie
- Assurances vie

Répartition des primes sur le marché suisse en %

- Suisse romande
- Suisse alémanique
- Tessin

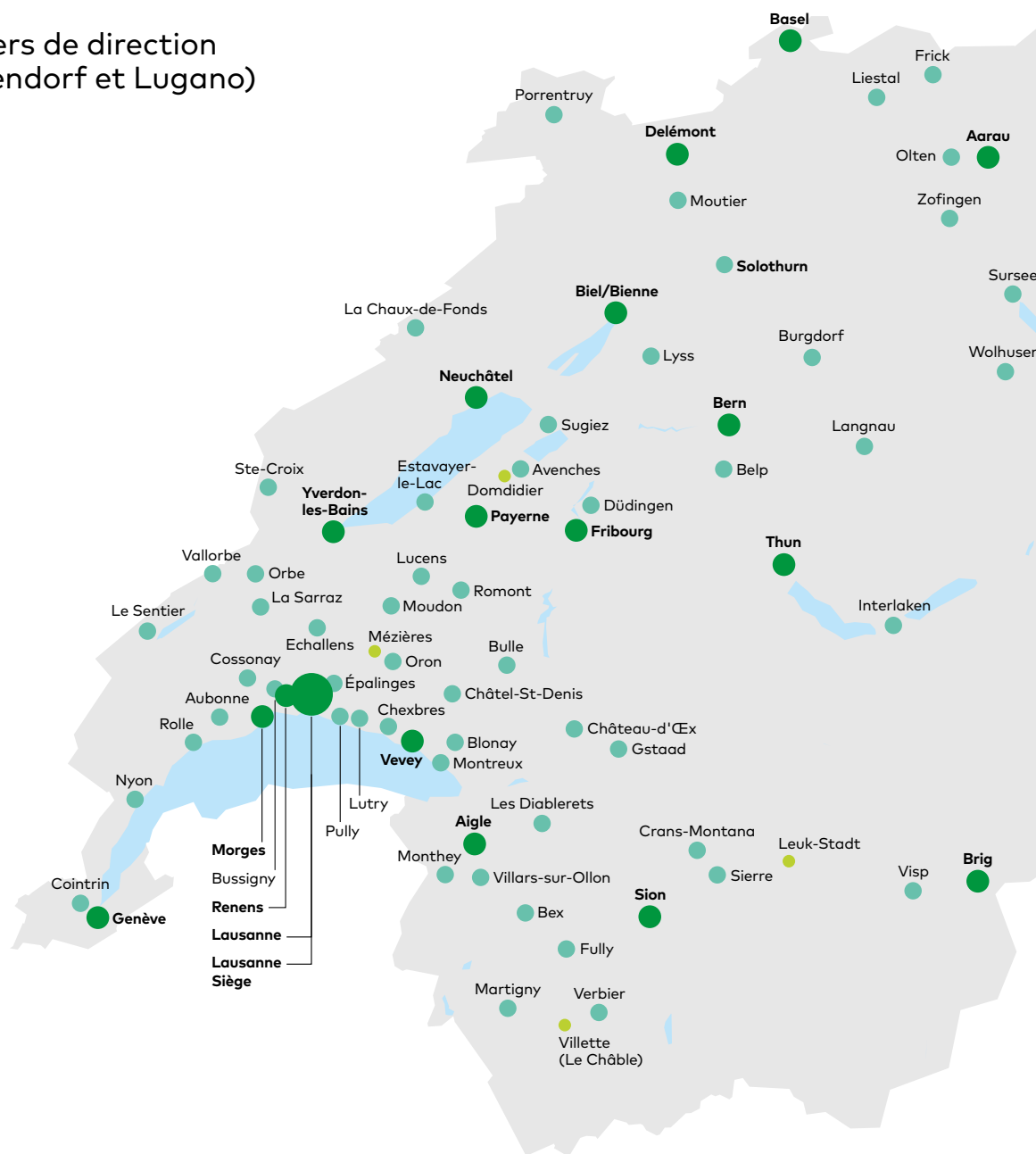


Réseau de distribution

114 agences réunies en 26 agences générales

3 services courtiers de direction
(Lausanne, Dübendorf et Lugano)

- Agence générale
- Agence
- Bureau



Agences générales

Argovie	Jura	Rapperswil
Agence de Direction	La Broye	Riviera
Bâle	Lausanne	Sud-Est de la Suisse
Berne	Morges	Tessin
Oberland bernois	Neuchâtel	Valais romand
Bienne – Soleure	Nord vaudois	Winterthour
Chablais	Haut-Valais	Suisse centrale
Fribourg	Suisse orientale	Zurich
Genève	Ouest lausannois/Gros-de-Vaud	



Stratégie du Groupe

Faire évoluer la stratégie de l'entreprise en tenant compte des besoins du marché et de nos différentes parties prenantes, c'est l'objectif fixé chaque année par le Conseil d'administration et la Direction. Ces réflexions sont soutenues par nos valeurs d'entreprise: Proches, Fiables, Humains et Proactifs. Elles décrivent l'ADN de notre Compagnie aux racines coopératives avec un objectif prioritaire: répondre aux besoins et aux attentes de nos clientes et clients.

Face à un environnement empreint de forte volatilité et d'incertitude, avec notamment une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, le Groupe Vaudoise cherche à s'adapter et à évoluer en permanence.

Cycle stratégique 2020-2022

L'année 2022 marque la fin du plan stratégique triennal initié en 2020. Celui-ci est basé sur quatre ambitions qui s'inscrivent dans la continuité de notre stratégie d'entreprise.

«Une identité coopérative originale et différenciante, pilier de notre pérennité et porteuse d'une image de marque forte.»

Grâce à notre solidité financière, nous avons poursuivi des plans d'action à long terme, gages de succès pour notre Compagnie.

Redistribuer une part de nos bénéfices est une action au cœur de notre culture coopérative. Cette redistribution, présente dès nos origines, a été réactivée en 2011. Pour la période 2022-2023, la Vaudoise a redistribué CHF 36 millions à ses assurées et assurés Véhicules à moteur, sous la forme d'un rabais de 10% sur la prime annuelle. En 2023-2024, les titulaires d'une assurance RC/Choses se verront rétrocéder 20% de leur prime annuelle. Depuis 2011, ce sont ainsi CHF 360 millions qui ont été redistribués aux clientes et clients de la Vaudoise.

Fidèle à ses valeurs, le Groupe Vaudoise inscrit la durabilité dans ses activités depuis de nombreuses années. Après avoir élaboré une stratégie en la matière, notre engagement pour l'environnement et la société a été renforcé en ancrant la durabilité dans notre quotidien. Nous avons d'ailleurs publié en 2022 notre premier rapport de durabilité portant sur l'exercice 2021 et basé sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Nous y avons sélectionné les thèmes matériels qui correspondent aux attentes de nos parties prenantes et qui ont un impact sur le bien-être commun, qu'il s'agisse du climat mais aussi des conditions sociales et sociétales au sens large. Notre stratégie de durabilité se trouve en pages 32 à 35 du présent rapport.

Pour accompagner son développement, le Groupe Vaudoise souhaite garantir sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. Il poursuit une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de sa situation financière. En 2022, le taux SST, qui reflète la solidité financière de la Vaudoise, s'élève à 359,9%.

L'année 2022 marque un virage important dans la stratégie de sponsoring du Groupe. La Compagnie est devenue le partenaire principal de la relève de Swiss Tennis et soutient

l'ensemble des événements de tennis dédiés aux enfants et adolescents âgés de 5 à 18 ans en y associant son nom. La Vaudoise s'engage également directement auprès de deux grands espoirs du tennis suisse: Céline Naef et Dominic Stricker.

«Un positionnement d'assureur généraliste accompagnant ses clientes et clients dans la durée pour répondre à leurs besoins, tout en assurant une rentabilité à long terme.»

La Vaudoise offre des solutions à 360°. Elle intervient en qualité de porteur de risque dans la majorité des branches d'assurances et de prévoyance ainsi que de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. En 2022, le Groupe a poursuivi et renforcé ses partenariats stratégiques dans les domaines suivants: assurance vie collective (Swiss Life), assistance (Europ Assistance), protection juridique (Orion), hypothèques (Valiant) et assurance maladie (Groupe Mutuel). Le Groupe Vaudoise a également conforté sa position de leader sur le marché suisse dans le domaine des assurances pour animaux en reprenant la coopérative Epona fin 2021. Avec Animalia, la Compagnie développe ainsi une stratégie multimarque dans ce segment.

Pour accompagner ses activités d'assurances, la Vaudoise a défini un certain nombre de thématiques en lien avec son cœur de métier qui viennent apporter des compléments financiers ou des services complémentaires.

Avec sa prise de participation stratégique dans la holding Procimmo Group SA (anciennement SEG Suisse Estate Group SA) en 2021, le Groupe Vaudoise a soutenu un axe stratégique de développement déjà fort: la gestion d'actifs immobiliers en Suisse pour le compte de tiers.

Le Groupe Vaudoise est devenu l'unique actionnaire de neocredit.ch AG en rachetant les parts de Credit.fr. Spécialisée dans le financement participatif, la société neocredit.ch offre des solutions de financement simples et rapides pour les petites et moyennes entreprises suisses. La plateforme a connu une forte croissance de ses affaires en 2021. Elle a poursuivi sur cette lancée en 2022, notamment grâce à des conditions attractives et à l'outil d'investissement paramétrique Neobot qui automatise les prêts selon des critères prédéfinis par l'utilisatrice ou l'utilisateur.

En 2022, la Compagnie a soutenu Popety.io, start-up spécialisée dans la digitalisation de l'immobilier, dans son développement sur le marché suisse alémanique. Grâce à son logiciel de prospection immobilière, la start-up collecte et combine des millions de données immobilières pour faciliter le travail de prospection. Convaincu par son potentiel, le Groupe Vaudoise via sa division Placements immobiliers utilise déjà cette plateforme.

Le Groupe Vaudoise soutient également «Future of Health Grant». Lancé par la CSS et l'EPFL Innovation Park, ce programme aide les jeunes pousses spécialisées dans la santé digitale à stimuler leur innovation en leur fournissant les ressources et le financement nécessaires pour progresser. La Vaudoise encouragera à l'avenir les projets avec un impact positif dans le domaine de la santé mentale.

En novembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a émis avec succès son premier emprunt obligataire pour un montant total de CHF 120 millions lui permettant d'établir sa présence sur le marché obligataire suisse et de diversifier ses sources de financement.

Vaudoise Assurances Holding SA a également lancé à la fin de l'année 2022 un programme de rachat d'actions VAHN à prix fixe afin d'offrir de la liquidité supplémentaire aux actionnaires désireux de vendre à des conditions proches du marché. La société a ainsi racheté un total de 28'125 actions nominatives.

«Un modèle de distribution centré sur l'humain, visant l'excellence omnicanale au service de la satisfaction de nos clientes et clients.»

La Vaudoise compte parmi les meilleurs assureurs ménage/RC privée et Véhicules à moteur selon les enquêtes de satisfaction 2022 de comparis.ch et bonus.ch. Depuis 2015, elle figure sur le podium chaque année. Ce résultat reflète pleinement son identité coopérative et l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs.

La Compagnie poursuit et renforce sa démarche de distribution omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres. L'objectif est d'être présente à chaque moment de l'expérience client.

En 2022, la Vaudoise a poursuivi son programme de transformation digitale, levier majeur pour l'évolution de l'entreprise. Après avoir nouvellement défini les priorités stratégiques de cette transformation et fait évoluer la structure de gouvernance en 2021, le Groupe a établi les bases solides sur lesquelles viendront se développer des actions concrètes liées aux différents projets identifiés pour ces 18 prochains mois.

Le programme de transformation digitale a pour but de répondre aux besoins actuels et futurs de la clientèle du Groupe Vaudoise en attente d'une expérience numérique toujours plus importante et aisée. Le programme vise à améliorer la productivité et à simplifier nos processus sur toute la chaîne de valeur. Ainsi, la Compagnie peut se focaliser sur les tâches à forte plus-value et sur la création de valeur.

«Un assureur national avec un ancrage territorial fort en Suisse romande et la vocation d'accélérer son développement en Suisse alémanique.»

La Vaudoise donne la priorité à une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. En 2022, les indicateurs de performances financières du Groupe sont supérieurs au marché: +6,3% de primes (y compris Epona, Société d'assurance générale des animaux SA) avec un ratio combiné de 93,4% en non-vie.

Le développement sur le marché suisse alémanique est une priorité stratégique du Groupe, et ce par l'intervention de ses propres conseillères et conseillers auprès des particuliers et des PME. Le portefeuille de cette région progresse, tant du point de vue des affaires gérées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présente dans certaines régions, la Vaudoise souhaite se développer de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire.

Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre sa proximité. Il comprend quelque 117 points de vente organisés en trois régions de marché. Les agences fonctionnent en réseau afin de servir notre clientèle le plus efficacement possible.

Les résultats financiers, qui traduisent les composantes clés de la stratégie du Groupe Vaudoise sont présentés dès la page 66 de ce rapport de gestion.

Cycle stratégique 2023-2025

En 2022, le Groupe Vaudoise a ouvert son nouveau cycle stratégique et tracé sa nouvelle feuille de route pour la période allant de 2023 à 2025.

«Être l'Assureur préféré» est la nouvelle vision stratégique du Groupe. Aux valeurs fondamentales qui représentent l'ADN de la Vaudoise – Proches, Fiables, Humains –, une quatrième valeur soulignant le dynamisme et l'esprit d'entreprise a été ajoutée: Proactifs.

Nous avons clarifié et réactualisé notre mission «Protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible». Assureur suisse, nous conseillons et offrons aux particuliers, aux indépendants et aux petites et moyennes entreprises des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et d'hypothèques. De nature coopérative, nous poursuivons une croissance dynamique et rentable dans notre cœur de métier et dans des activités complémentaires au profit de notre clientèle, de nos sociétaires, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs.

La stratégie 2023-2025 est, quant à elle, centrée sur les besoins de notre clientèle et articulée autour de cinq priorités:

Être un acteur reconnu et apprécié sur le marché suisse

Nous voulons renforcer la valeur différenciatrice et nationale de la marque coopérative de la Vaudoise. Nous souhaitons accroître la marque employeur permettant non seulement la rétention et le développement de compétences des collaboratrices et collaborateurs existants, mais aussi l'engagement de nouveaux talents et la préparation de la relève du management.

Améliorer nos solutions et l'expérience de nos clientes et clients à l'aide des meilleures technologies

La Vaudoise offre une expérience client omnicanale renforcée, des solutions répondant aux besoins du marché et améliore son efficacité sur toute la chaîne de valeur à l'aide des meilleures technologies, tout en accompagnant ses collaboratrices et collaborateurs dans le changement.

Poursuivre la croissance rentable de notre cœur de métier et la performance financière du Groupe Vaudoise

Le Groupe poursuit une croissance rentable de son cœur de métier assurantiel et renforce sa présence en Suisse alémanique. Il réalise des résultats financiers de qualité en regard de son appétit aux risques et des conditions du marché afin de maintenir une capitalisation supérieure à la moyenne du marché suisse.

Compléter notre offre par des solutions et services complémentaires

La Vaudoise saisit des opportunités dans l'assurance, la gestion immobilière pour le compte de tiers et d'autres domaines stratégiques.

Ancrer nos actions de durabilité au sein de toute l'entreprise

La Compagnie agit pour le climat et intègre cet engagement dans tous ses métiers, ses offres et ses services.

Chacune de ces priorités présente des enjeux majeurs pour la période allant de 2023 à 2025 qui concourent, ensemble, à l'atteinte de la nouvelle vision de notre entreprise.

Activités d'assurance

Au terme d'une année 2022 marquée par l'instabilité géopolitique et par la crise énergétique, la Vaudoise réalise un très bon résultat opérationnel. Pour la première fois de son histoire, la Compagnie dépasse le milliard de primes en assurances non-vie. Avec une évolution de 6,3% par rapport à l'année précédente, le volume de primes émises brutes en affaires directes atteint CHF 1,05 milliard.

Les affaires Patrimoine enregistrent une croissance de 5,8% (3,3% hors Epona) en dépit d'une forte concurrence dans tous les segments. Branche la plus importante en volume pour la Vaudoise, les assurances Véhicules à moteur progressent de 2,3%. Les assurances Choses affichent une croissance très réjouissante de 5,7% (en tenant compte pour la première fois des primes Epona, la croissance serait de 15,2%). La branche RC a retrouvé le chemin de la progression avec un bon résultat à plus de 2,7%. Quant aux assurances de personnes non-vie, leur croissance de 7,1% s'inscrit dans la moyenne de la décennie. Le ratio combiné reste à un niveau favorable en dépit d'une augmentation des cas de sinistres (93,4% en 2022 contre 96,4% l'exercice précédent).

Du côté des assurances vie, l'année 2022 se révèle une année très positive avec une hausse de l'encaissement des primes émises brutes de 19,4% et une baisse des prestations payées de 10,5%. Ce résultat est dû à notre gamme de produits adaptés tant en primes périodiques qu'en primes uniques. Le succès de nos produits SerenityPlan et TrendValor s'est encore accéléré.

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2022	2021	+/- %	2022	2021	+/- %
Ensemble des affaires						
Assurances non-vie	1'050'318	995'105	5,5	769'069	716'036	7,4
Assurances vie	258'683	216'873	19,3	219'710	244'321	-10,1
Total	1'309'001	1'211'977	8,0	988'778	960'357	3,0
Affaires directes						
Assurances non-vie	1'045'023	982'877	6,3	765'580	706'792	8,3
Assurances vie	257'684	215'770	19,4	217'068	242'459	-10,5
Total	1'302'707	1'198'647	8,7	982'648	949'251	3,5
Affaires indirectes						
Assurances non-vie	5'295	12'227	-56,7	3'488	9'244	-62,3
Assurances vie	999	1'103	-9,4	2'642	1'862	41,9
Total	6'294	13'330	-52,8	6'131	11'106	-44,8

Assurances non-vie

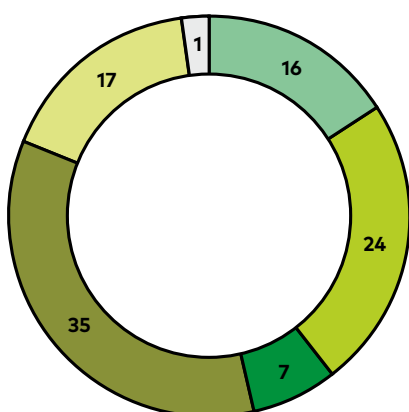
Assurances Patrimoine

Avec une croissance de l'ordre de 5,8%, supérieure à celle du marché suisse, le domaine des affaires Patrimoine, qui comprend les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses, poursuit son développement de manière réjouissante malgré une forte concurrence dans tous les segments. Avec près de CHF 630 millions de primes émises, les assurances Patrimoine représentent plus de 60% des primes de Vaudoise Générale.

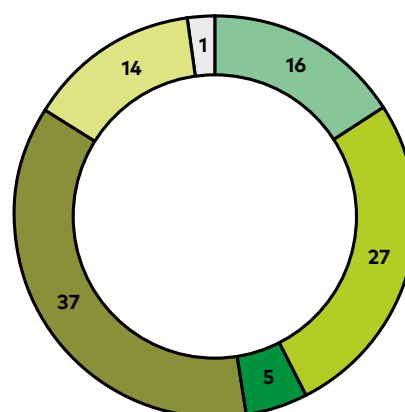
Les assurances Choses affichent une progression très réjouissante de près de 5,7% hors Epona et la branche Responsabilité civile générale a retrouvé le chemin de la croissance avec un bon résultat à plus de 2,7%. Dans un marché toujours très concurrentiel, les assurances Véhicules à moteur présentent une croissance de l'ordre de 2,3%.

Les partenariats mis en œuvre il y a quelques années continuent de porter leurs fruits, en particulier celui avec Swiss Life pour la distribution des produits Véhicules à moteur, RC et Choses et celui avec le Groupe Mutuel pour les produits RC et Choses à l'intention de la clientèle privée. Les perspectives de croissance sont réjouissantes. Dans ce domaine, notons encore la poursuite du développement du partenariat avec Toni Digital pour la distribution de solutions RC Privée et Ménage pour Migros.

Répartition des primes en %



Répartition des prestations en %



Au niveau de la charge de sinistres en 2022, nous avons à nouveau enregistré un nombre très élevé de cas de grêle dans les assurances Véhicules à moteur, un peu à l'image de celle de 2021. Cela a influencé négativement le résultat de l'année sous revue. Une fois de plus, les équipes prestations ont démontré à nos clientes et clients leur capacité à gérer des événements importants en répondant à leurs attentes. Les enquêtes de satisfaction dans ce domaine nous placent depuis de nombreuses années sur le podium de la satisfaction client.

Certains segments ou domaines, plus particulièrement celui des assurances Véhicules à moteur, font l'objet d'un suivi très attentif. Des mesures ponctuelles sont prises afin de maintenir le niveau de rentabilité attendu.

Dans le domaine des Entreprises, branches Choses et RC Entreprises, la ligne Business One a encore été complétée pour couvrir de nouveaux segments.

En synthèse, le résultat 2022 du domaine Patrimoine est à nouveau positif du point de vue de la croissance. Toutefois, le résultat technique est très légèrement en deçà de nos objectifs en raison principalement des événements de grêle de l'été 2022 et de quelques cas de sinistres très importants.

Assurances Véhicules à moteur

Après trois années de pandémie, le contexte est resté défavorable dans le secteur automobile: les ventes de véhicules neufs ont affiché une diminution de 5,3% à fin 2022 et le marché de l'occasion a connu une hausse des prix sans précédent. Après plusieurs années de recul consécutif des primes, le marché de l'assurance Véhicules à moteur a repris une tendance positive depuis fin 2021. Nous continuons à développer nos parts de marché avec une croissance en léger recul dans un contexte de vive concurrence.

Sur le plan des sinistres, l'année 2022 a été marquée par l'inflation, qui a engendré une augmentation du coût des réparations, ainsi que par de nombreux orages de grêle. Après une année 2021 caractérisée par des intempéries d'une intensité exceptionnelle, ce sont plus de 6'000 sinistres qui ont été enregistrés pour un montant total dépassant CHF 23 millions en 2022. Une fois de plus, notre expertise et notre rapidité dans l'organisation d'unités mobiles (drive-in) pour évaluer les dommages aux véhicules de nos assurées et assurés nous ont permis de tenir notre promesse et d'offrir un excellent service à notre clientèle dans les meilleurs délais.

Assurances Responsabilité civile générale, y compris Caution

Contrairement à l'année passée, nous réalisons en assurances Responsabilité civile un résultat final avec une croissance de notre volume de prime de plus de 2,7%. Ce résultat réjouissant est dû tant aux affaires dans le segment des entreprises que dans le segment des affaires privées. Seule la caution affiche une décroissance.

Comme les années précédentes, nos partenaires Swiss Life et le Groupe Mutuel continuent à distribuer nos produits dans les affaires tant entreprises que privées et contribuent à cette augmentation des primes. En collaboration avec la Vaudoise, Migros distribue également une assurance Responsabilité civile privée en ligne depuis 2021.

Le nombre des affaires conclues de notre gamme de produits Business One a été très élevé et nous constatons que celle-ci répond pleinement aux attentes de notre clientèle et de nos partenaires.

Nous avons enregistré un léger recul du nombre de cas de sinistres tout en gardant le ratio combiné à un niveau très favorable.

Assurances Choses

Année après année, nos primes en assurances Choses (incendies, dommages naturels et autres dommages aux biens) augmentent. Cette année, nous enregistrons une croissance exceptionnelle de l'ordre de 5,7% (hors Epona).

Toute notre gamme de solutions dans le domaine des assurances Choses (assurance Building, assurance ménage Home in One, Business One Inventaire et assurance Technique) participe à cette année d'exception au niveau de la croissance.

Nos traditionnels partenaires depuis quelques années, Swiss Life et le Groupe Mutuel, participent au soutien de cette croissance. En outre, Migros distribue une assurance inventaire de ménage en ligne par le biais de Toni Digital.

Après une année 2021 marquée par de très fortes intempéries, nous avons retrouvé une certaine normalité en 2022 avec un recul du nombre de cas de prestations. Notre charge globale reste toutefois sous pression.

Assurances pour animaux

Animalia

Grâce à Animalia, la Vaudoise n'a cessé d'améliorer et de développer son offre destinée aux propriétaires d'animaux. Dans un contexte d'augmentation des frais vétérinaires, de plus en plus de détenteurs et détenteurs de chiens et chats nous font confiance pour l'assurance maladie et accidents de leurs fidèles compagnons.

En 2022, Animalia renforce encore sa position de numéro 1 dans son secteur par un service clientèle à l'écoute, des produits innovants (Animalia Compact et l'introduction du Pack Prévention dans les variantes Classic et Comfort), des outils modernes de demande de remboursement et un délai de traitement rapide.

Animalia connaît une forte croissance en 2022 et se réjouit de la grande satisfaction client. Cet écosystème reste un laboratoire d'essai au sein de la Vaudoise tant au niveau des processus, de l'organisation que des activités hors assurance (par exemple son e-shop). D'autres services devraient voir le jour en 2023.

Epona

Grâce à son intégration dans le Groupe Vaudoise à la fin de l'année 2021, Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, a pu renforcer son équipe avec l'engagement de plusieurs collaboratrices et collaborateurs afin d'offrir un service à la clientèle de qualité. Depuis avril 2022, les demandes et actes de gestion sont traités rapidement et les assurées et assurés peuvent compter sur un service client accessible, réactif et professionnel. La situation opérationnelle est durablement rétablie et les clientes et clients nous font savoir leur satisfaction. La poursuite de la simplification des démarches via l'espace client contribue également à fluidifier les échanges.

L'année 2022 a été marquée par un certain nombre d'actions visant à rétablir l'équilibre du portefeuille et la rentabilité des produits face à une inflation importante des coûts vétérinaires. Tous les produits ont été revus, qu'il s'agisse de la tarification ou des couvertures.

Epona continue d'apporter son soutien à la cause animale par la poursuite de ses actions solidaires et par les manifestations auxquelles elle participe.

Le potentiel du marché reste immense et Epona entend conserver son rôle de précurseur en proposant des solutions et des produits innovants permettant à la fois de répondre aux attentes des propriétaires d'animaux, aux progrès incessants de la médecine vétérinaire et aux exigences de pérennité et de rentabilité de toute société d'assurances.

Assurances de personnes non-vie

Avec CHF 27,6 millions de chiffre d'affaires supplémentaire, l'exercice 2022 représente la deuxième croissance annuelle la plus importante de la Compagnie en assurances de personnes non-vie depuis la création de la Vaudoise en 1895. Ainsi, la Vaudoise franchit le seuil symbolique des CHF 400 millions d'encaissement de primes, après les paliers précédents de CHF 100 millions en 1978, CHF 200 millions en 2004 et CHF 300 millions en 2016. Les politiques de souscription et de renouvellement continuent à porter leurs fruits en assurances Accidents et Maladie.

La croissance des affaires en assurances de personnes non-vie est de 7,1%. À l'instar du marché suisse, la branche Maladie (+7,8%) a réalisé une croissance supérieure aux branches d'assurances Accidents (+6,1%).

La Suisse alémanique enregistre une croissance de près de 13% et les courtiers se distinguent en 2022 par leur dynamisme.

La branche d'assurance Perte de gain maladie fait toujours l'objet d'une attention particulière compte tenu de la sinistralité importante sur le marché suisse. Les efforts d'assainissement continuent à porter leurs fruits en assurances Accidents et Maladie. A contrario des deux exercices précédents, le Covid-19 a essentiellement influencé la branche Maladie.

Les politiques de souscription et de renouvellement, définies et revues chaque année, tiennent compte de notre stratégie de croissance profitable. La Vaudoise et l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs seront, en 2023, aux côtés de leurs clientes et clients pour les accompagner dans un contexte économique difficile.

Évolution des affaires directes non-vie

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2022	2021	+/- %	2022	2021	+/- %
Opérations d'assurances						
Accidents	168'410	158'727	6,1	126'513	112'172	12,8
Maladie	247'292	229'331	7,8	203'250	184'709	10,0
Véhicules à moteur	368'824	360'528	2,3	282'892	274'830	2,9
Choses	178'594	154'970	15,2	108'300	84'490	28,2
Responsabilité civile	70'673	68'817	2,7	35'410	42'659	-17,0
Divers	11'230	10'504	6,9	9'215	7'933	16,2
Total	1'045'023	982'877	6,3	765'580	706'792	8,3

Assurances vie

L'année 2022 a également été marquée par le coronavirus, avec des impacts incertains aussi bien sur la santé de nos assurées et assurés (Covid long) que sur l'évolution de l'économie et des conséquences potentiellement contradictoires sur la prévoyance privée. Cependant, la guerre en Ukraine a eu un impact encore plus fort sur les marchés financiers accompagné d'une hausse générale de l'inflation et des taux d'intérêt. Ce climat rend plus que jamais nécessaires l'analyse et le conseil dans des solutions de prévoyance individuelle sur mesure.

Grâce à notre gamme de produits adaptée tant en primes périodiques qu'en primes uniques, nous constatons avec satisfaction une hausse de 19,4 % de notre encaissement pour atteindre le montant de CHF 257,7 millions.

La baisse d'encaissement attendue des produits traditionnels de capitaux de CHF 7,1 millions est plus que compensée par la croissance de CHF 23,4 millions des produits de nouvelle génération avec tout ou partie au risque du souscripteur. Notre produit d'épargne 3a avec investissement dans nos fonds, combiné avec une couverture du risque biométrique, est privilégié par notre clientèle dans le cadre de l'amortissement indirect d'une hypothèque. Un recul de l'activité hypothécaire durant l'année 2022 a mené à une baisse des ventes, surtout lors des deuxième et troisième trimestres, avec une reprise observée lors du quatrième trimestre. Nous avons également augmenté la flexibilité de ce produit en offrant à notre clientèle la possibilité de suspendre le paiement des primes pour une période déterminée tout en conservant la couverture d'assurance. Cette souplesse permet de maintenir le contrat durant des périodes de difficultés financières. Le bon positionnement concurrentiel de nos produits risque pur (décès et invalidité) est confirmé par une croissance constante déjà enregistrée l'année passée (+2,4 % des primes émises).

En ce qui concerne les primes uniques, nous avons pu commercialiser deux tranches TrendValor et le succès de notre produit SerenityPlan s'est encore accéléré. Le bon positionnement concurrentiel de ces produits, qui combinent prestations garanties et investissements au risque des souscripteurs, a permis d'enregistrer un volume de primes plus élevé que les années précédentes.

Les prestations ont diminué de 10,5%. Cette baisse est principalement due aux fluctuations des rachats et des arrivées à terme. Pour l'instant, les impacts de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine ne sont pas significatifs.

Évolution des affaires directes vie

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations globales brutes		
	2022	2021	+/- %	2022	2021	+/- %
Affaires traditionnelles	178'705	160'190	11,6	191'882	195'269	-1,7
– Produit de capitaux	123'057	130'173	-5,5	138'201	138'326	-0,1
– Produit de rentes	39'545	14'293	176,7	49'078	52'616	-6,7
– Produit d'assurances risque pur	16'103	15'723	2,4	4'602	4'327	6,4
Affaires pour le compte et aux risques de tiers	78'979	55'580	42,1	25'185	47'190	-46,6
Total général	257'684	215'770	19,4	217'068	242'459	-10,5
Rachats				48'960	54'734	-10,5
Arrivées à terme				105'352	120'648	-12,7
Prestations décès et invalidité				18'637	22'225	-16,1
Rentes versées				44'119	44'853	-1,6
Total des prestations globales brutes				217'068	242'459	-10,5
					Total	
Portefeuille – Somme sous le risque total				7'968'199	7'745'962	2,9
Production – Somme sous risque				754'459	841'350	-10,3

Autres activités

En complément de ses activités d'assurances, le Groupe Vaudoise détient des participations qui diversifient ses sources de revenus. Les éléments financiers de ces participations et des holdings qui les administrent (Vaudoise Assurances Holding SA et Vaudoise Asset Management SA) sont présentés dans les comptes sous «Autres activités».

Les produits de prestations de services des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG (gestion de fonds immobiliers pour des tiers), de la société Pittet Associés SA (conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances), des sociétés FimPlus SA et FimPlus Management SA (gestion et conseil immobiliers) ainsi que de Vaudoise Services SA (services additionnels aux activités d'assurance) et neocredit.ch AG (plateforme de crowdlending pour PME).

Les produits de prestations de services suivent une évolution positive ces dernières années pour toutes nos filiales.

Les participations dans les sociétés associées se répercutent également sur le résultat des autres activités qui comprend leur quote-part de résultat.

La société fille Pittet Associés a conclu un accord pour reprendre dès le 1^{er} janvier 2023 l'activité d'expertise en caisse de pension de Swiss Life Pension Services (SLPS). Dans ce cadre, les experts LPP et actuaires de SLPS ont rejoint l'équipe de Pittet Associés au début de cette année. Ce nouvel apport s'inscrit dans la stratégie de renforcement de Pittet Associés en Suisse alémanique.

Placements financiers

Au cours de l'exercice 2022, le volume des placements de la Vaudoise a diminué de CHF 323,5 millions à CHF 7'582,0 millions. Le rendement des placements, selon le compte de résultat, est en baisse à 1,5% en 2022 (2,6% en 2021). Leur performance nette en valeur de marché s'élève à -9,9%, contre 4,5% l'année précédente. À la fin de l'année 2022, la valeur du parc immobilier de la Vaudoise est de CHF 1,6 milliard, un chiffre stable par rapport à 2021. Quant à la part dans l'immobilier, elle a augmenté à 21,4%.

La stratégie du Groupe, essentiellement basée sur des catégories de placement assurant un revenu régulier, s'est poursuivie en 2022.

Cette stratégie est principalement axée sur un horizon long terme et une large diversification des investissements. En 2022, tant le portefeuille d'actions que le portefeuille à revenus fixes affichent des performances négatives. Toutefois, la bonne performance de l'immobilier atténue leur impact sur les résultats financiers.

La Vaudoise est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) depuis 2019. Elle a développé une stratégie de placements durables pragmatique et évolutive autour de cinq ambitions présentées dans le rapport de durabilité en ligne (voir chapitre « Investisseur responsable »). Au 31 décembre 2022, 82% des investissements financiers du Groupe intégraient des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Pour l'immobilier en particulier, la Vaudoise a participé à la réalisation de plusieurs projets labellisés en prenant en compte une vision globale de la durabilité. En outre, elle met l'accent sur la réduction de l'empreinte carbone de son parc immobilier. Un premier bilan carbone pour les actions et les obligations a été élaboré en complément dans le cadre du rapport de durabilité (voir les pages 32 à 35 du présent rapport).

Depuis le 1^{er} avril 2022, Vaudoise Générale dispose d'un accès au marché Repo par l'intermédiaire de la plateforme de négoce CO:RE (SIX). Cet outil supplémentaire permet de placer des liquidités excédentaires ou de s'approvisionner en liquidités à court terme. Cette solution vise à améliorer la gestion des flux de trésorerie cyclique de Vaudoise Générale par des ajustements sur une base journalière, mais également à diminuer le risque de liquidité. Toutes les opérations traitées (prêts et emprunts) sont garanties par des obligations de très bonne qualité.

Des marchés financiers en difficulté avec des actions et obligations sous pression alors que le secteur de l'immobilier suisse reste solide

L'année 2022 est marquée par un marché des actions en forte baisse et, par conséquent, par la réalisation d'une performance négative de la part des principaux marchés des actions. Par exemple, le MSCI World, qui représente l'évolution des actions globales, s'est déprécié de 17,8%, le Swiss Performance Index a terminé l'année sur une baisse de 16,5% et l'indice Euro Stoxx 600 a, quant à lui, clôturé en baisse de 9,9%.

Les taux à dix ans des obligations gouvernementales des principaux pays ont continué à augmenter en 2022. Le taux des obligations du Trésor américain est monté de 2,4% pour clore l'année à un niveau de 3,9%, à l'instar des taux des emprunts du Gouvernement allemand et de la Confédération qui ont augmenté de 2,8% et de 1,8% pour terminer l'année respectivement à des niveaux de 2,6% et de 1,6%. Cette hausse des taux globaux à dix ans

a entraîné une performance négative des obligations en général. En Suisse, la performance 2022 des obligations de la Confédération à dix ans est de -14,4%.

Le secteur de l'immobilier en Suisse reste solide malgré le contexte des taux d'intérêt. En effet, si l'on observe l'indice KGAST qui regroupe les plus grandes fondations de placements immobiliers, il réalise une performance en hausse de 4,9%. En revanche, si l'on considère l'indice SXI Real Estate® Funds Broad, lequel englobe les fonds immobiliers dont au moins 75% des actifs sont investis en Suisse et cotés à la SIX Swiss Exchange, il termine l'année sur une baisse de 15,2%. Notons que nos investissements immobiliers sont dans une large mesure du type de l'indice KGAST.

Une année négative pour les placements

L'allocation stratégique de la Vaudoise privilégie les actifs générant des revenus stables, tels que les emprunts obligataires, l'immobilier et les prêts hypothécaires, complétés par des actions. En 2022, nos placements ont sensiblement souffert avec un marché obligataire subissant la baisse la plus importante des quarante dernières années dans un contexte économique et géopolitique incertain.

Malgré ce résultat, nous restons alignés sur notre allocation stratégique dont l'horizon temps et la diversification des placements devraient permettre une résilience à travers les cycles économiques.

Un portefeuille obligataire de qualité

L'évolution de l'allocation des ratings obligataires sur les cinq dernières années montre une augmentation des titres d'excellente qualité, une diminution des ratings «A & BBB» et une augmentation ciblée des obligations à haut rendement.

La part des portefeuilles à revenus fixes dans le total des actifs a augmenté par rapport à l'année dernière, passant de 40,8% à 43,2%. Durant l'année, le Groupe a maintenu une durée adaptée de ses investissements afin de répondre à ses engagements d'assurances.

Concernant l'exposition géographique de ses placements, la Vaudoise est principalement investie sur le marché suisse, suivi des marchés américains et européens. Ses portefeuilles bénéficient d'une diversification sectorielle et géographique de qualité.

Les prêts hypothécaires poursuivent leur croissance

La Vaudoise considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de la stratégie de conseil global auprès de la clientèle.

L'allocation globale des hypothèques baisse à 8,4% à la suite d'une cession de portefeuille effectuée en 2022 contre 9,7% à la fin de l'année 2021.

Les titres à revenus variables en baisse

Cette catégorie de placement se constitue principalement d'actions et d'investissements alternatifs. Durant l'année, une augmentation de l'allocation de ces actifs a été entreprise.

Le portefeuille d'actions de la Vaudoise est principalement axé sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion. Il se compose de 40% d'actions suisses et de 60% d'actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la Vaudoise a poursuivi sa stratégie de protection systématique contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille grâce aux produits dérivés.

Le Groupe a mis sur pied ses propres fonds de Hedge Funds et de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et sont composés de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux gestionnaires spécialisés dans ces domaines d'activité. La surveillance est, quant à elle, assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity a légèrement diminué de 4,6% en 2021 à 4,4% en 2022.

En tenant compte des autres titres à revenus variables détenus à long terme et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 21,4% de l'ensemble des placements contre 23,1% une année auparavant.

Les risques de change sous contrôle

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la Vaudoise a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice. En outre, elle est restée attentive au coût de financement de ces protections qui impliquent une exposition nette en monnaies étrangères de moins de 6% du bilan.

Immobilier: la pénurie de logements et l'inflation augmentent les loyers

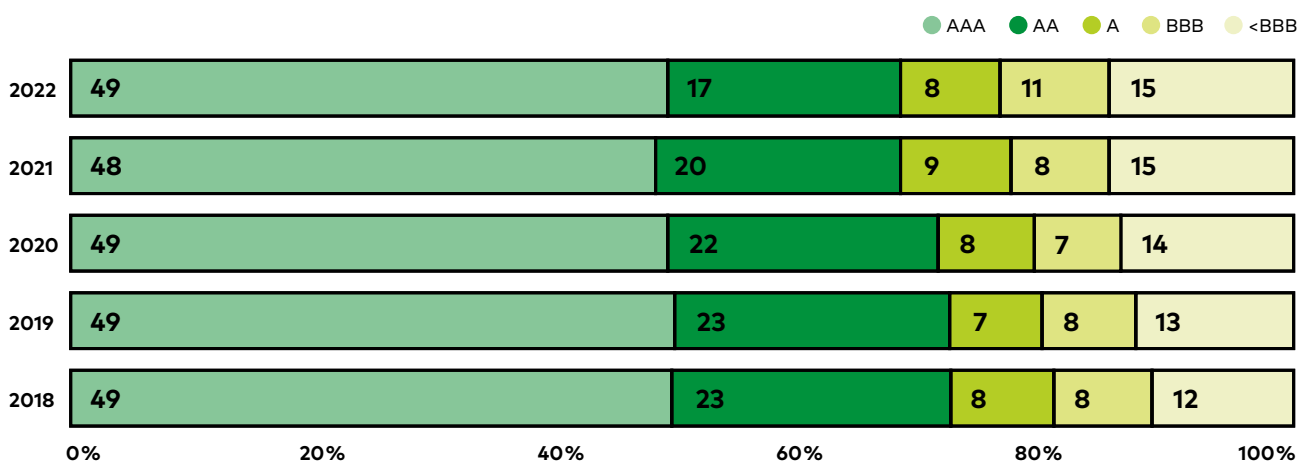
Les placements immobiliers directs suisses restent la pierre angulaire dans l'allocation stratégique de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie grâce aux rendements stables et à l'effet de diversification.

Les investissements directs dans l'immobilier suscitent toujours un intérêt considérable de la part de tous les acteurs du marché. La demande d'immeubles de rendement reste supérieure à l'offre, de sorte que les prix se maintiennent à des niveaux très élevés. Par conséquent, les rendements initiaux sont encore sous pression.

En raison de différentes évolutions simultanées de l'offre et de la demande, la Suisse manque de logements. Cette pénurie, cumulée à l'inflation actuelle et à l'augmentation des prix de l'énergie, a également pour conséquence une tendance à l'augmentation des loyers et des charges.

En 2022, nous avons assisté à la poursuite du recul du taux de logements vacants. Selon l'Office fédéral de la statistique, 61'496 logements étaient inoccupés en Suisse à la fin de l'année 2022, soit 1,3% de taux de vacance moyenne pour les logements locatifs (2021: 71'365 logements inoccupés pour un taux de vacance de 1,5%).

Évolution du rating obligataire en %



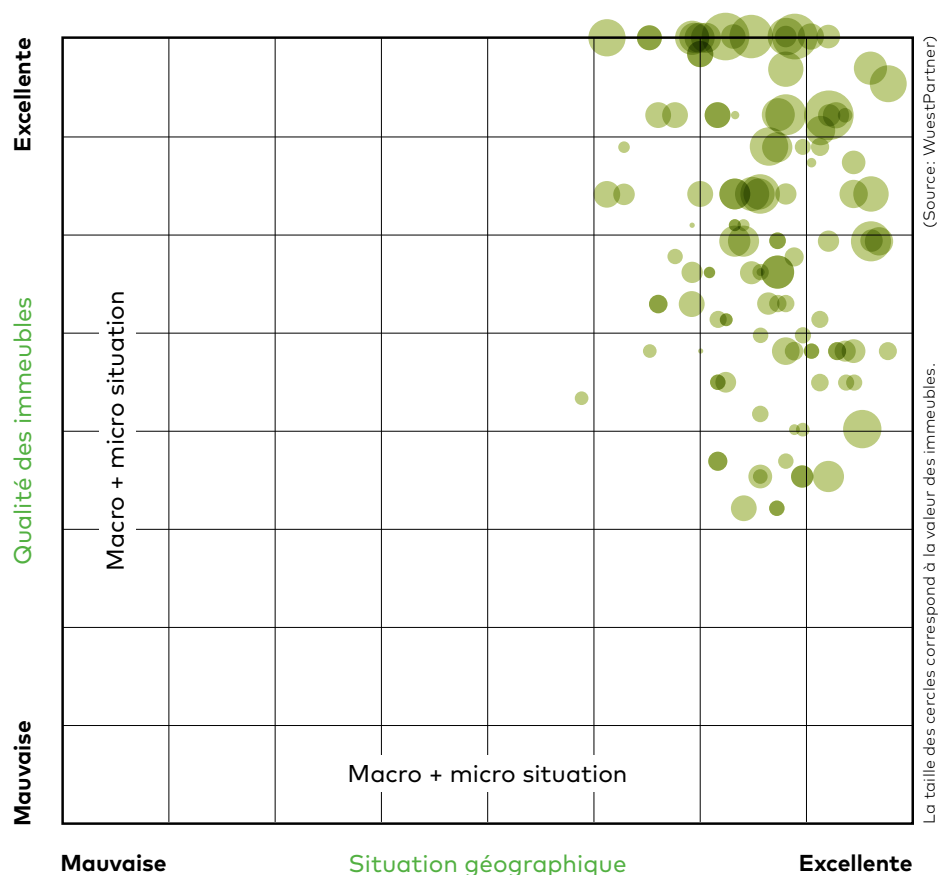
Dans ce contexte, la Vaudoise a confirmé sa stratégie de placement immobilier Core. Cette dernière privilégie, dans ses cinq nouvelles acquisitions à Bussigny, Genève (2), Le Mont-sur-Lausanne et Écublens, la bonne qualité des situations macro et micro des objets, les bons standards de construction et le juste niveau des loyers proposés pour atteindre les rendements espérés avec un risque adapté.

Dans tous les projets de rénovation ou de densification sur immeubles de notre parc immobilier, une attention particulière est portée sur l'amélioration du confort des habitantes et habitants ainsi que sur l'efficacité énergétique.

À fin 2022, la valeur du parc immobilier de la Vaudoise atteint CHF 1'619,0 millions (CHF 1'646,8 millions en 2021), de sorte que la part dans l'immobilier augmente légèrement à 21,4% (20,8% en 2021).

La mise en œuvre de la politique de placement durable dans les placements immobiliers du Groupe se poursuivra durant les exercices 2023 et suivants.

Qualité du portefeuille immobilier direct de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie



Résultat des placements

Lors de l'exercice 2022, le volume des placements de la Vaudoise a diminué de CHF 316,5 millions à CHF 7'911,1 millions. Hors investissements pour le compte et au risque du souscripteur, cette évolution est négative de CHF 323,5 millions à CHF 7'582,0 millions.

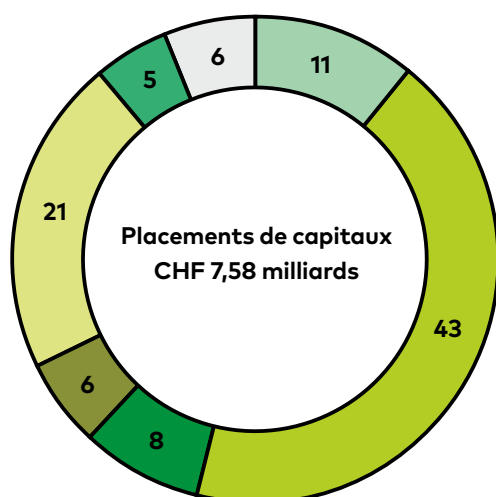
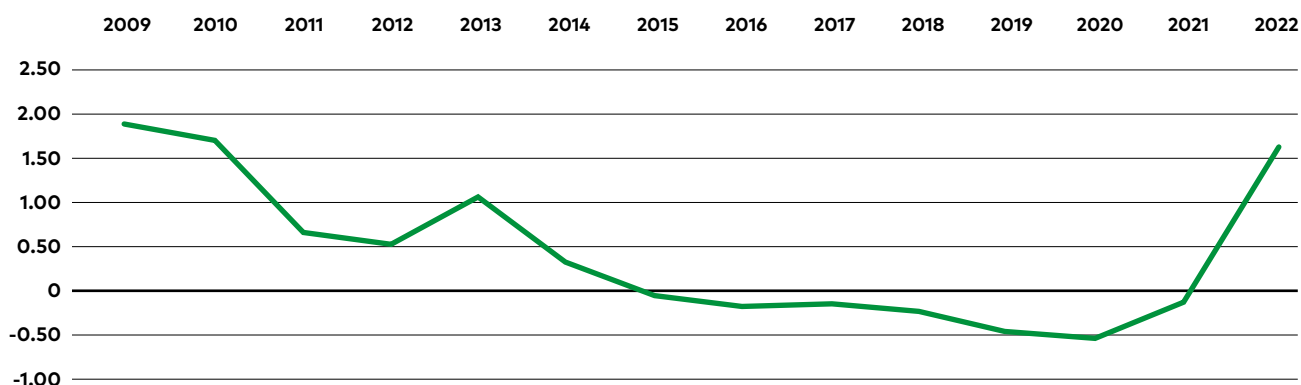
Les produits courants sur les placements ont augmenté en 2022 de CHF 4,3 millions à CHF 152,4 millions. Le graphique ci-après illustre l'évolution des rendements des obligations de la Confédération à dix ans.

Le rendement des placements, selon le compte de résultat, est en baisse à 1,5% (2,6% en 2021). Leur performance nette en valeur de marché est négative à -9,9% contre une performance positive de 4,5% une année auparavant.

Vaudoise Asset Management

Outre la gestion active de ses propres placements, le Groupe, au travers de ses filiales Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA, gère également pour le compte de tiers CHF 2'807,8 millions de biens immobiliers, en augmentation de CHF 195,4 millions par rapport à 2021.

Évolution des taux d'intérêt pour les obligations de la Confédération à dix ans

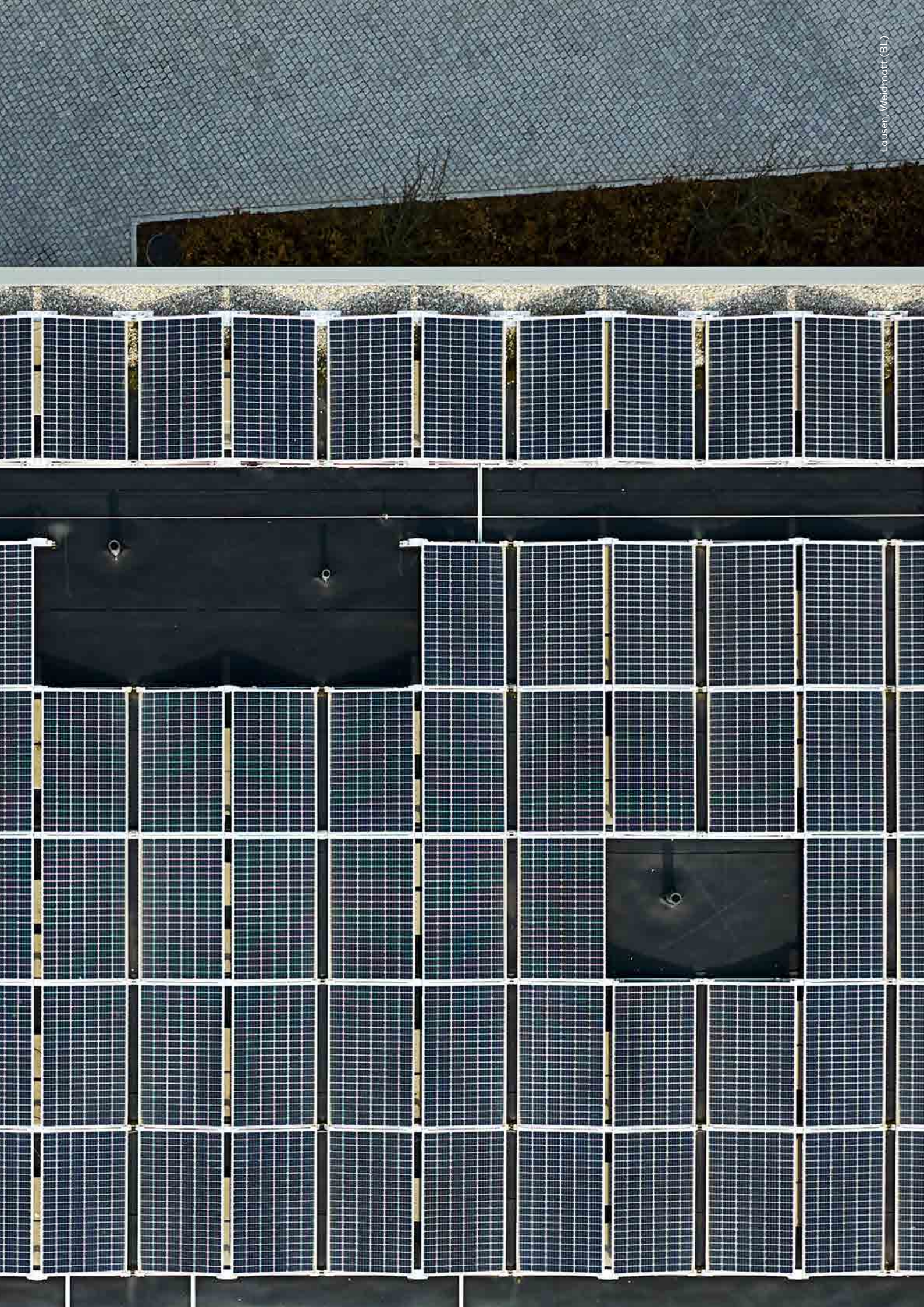


Structure des placements au 31.12.2022

- Parts de fonds de placement
- Obligations
- Prêts hypothécaires
- Prêts aux collectivités
- Immobilier
- Actions
- Alternatifs

Durabilité





Stratégie de durabilité

Un cadre stratégique de durabilité basé sur quatre piliers et un axe transverse

Par la forme juridique de coopérative de sa société mère, empreinte de solidarité, la Vaudoise possède des fondamentaux durables depuis sa création en 1895. La stratégie de durabilité de la Compagnie s’inscrit donc tout naturellement dans sa stratégie globale et en devient un élément intégré dans toutes les activités de l’entreprise.

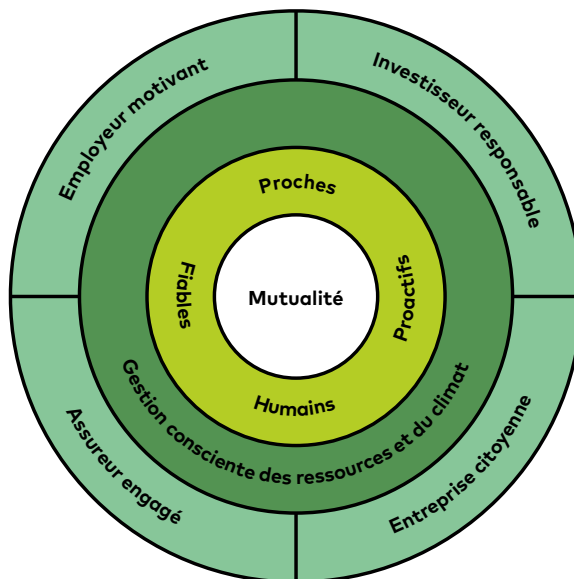
C’est dans cet esprit que le cadre stratégique de durabilité a été pensé. Il a pour socle la mutualité et nos valeurs d’entreprise. Il se structure ensuite en quatre piliers synthétisant les rôles qu’endosse la Vaudoise. Un assureur exerce évidemment des responsabilités envers sa clientèle et ses partenaires. Toutefois, il en a également en sa qualité d’investisseur ou encore envers ses collaboratrices et collaborateurs en tant qu’employeur et envers la société en général en tant qu’entreprise suisse.

Nous avons défini des ambitions, des objectifs et des indicateurs pour chacun de ces piliers et complété notre dispositif en 2022 par la réalisation d’un bilan carbone. Ce dernier nous permettra de nous fixer un objectif ambitieux et crédible de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre dans le courant de l’année 2023. Cette démarche nous a permis de faire évoluer notre cadre stratégique en ajoutant un axe transverse «Gestion consciente des ressources et du climat».

Cadre stratégique

«Nous permettons à nos clientes et clients de vivre sereinement en les protégeant contre les conséquences économiques de risques qu’ils ne peuvent assumer. Au travers de nos différents rôles et responsabilités, nous contribuons à une société suisse durable.»

Ensemble, nous offrons un environnement de travail sûr, sain, respectueux et stimulant.



Conscients des effets de nos activités d’investissement, nous réduisons leur impact négatif et augmentons leur impact positif.

Grâce à notre structure coopérative, nous développons nos solutions dans une perspective à long terme et dans l’intérêt de nos clientes et clients ainsi que de nos parties prenantes.

Acteurs de proximité, nous participons activement à une société suisse plus durable.

Nos ambitions 2022-2025

Assureur engagé

Nous informons notre clientèle de manière transparente et compréhensible sur nos produits et les aidons à prendre des décisions correspondant à leurs besoins.

Nous souhaitons être exemplaires, notamment dans les domaines de la gestion des risques, de la protection des données et de la cybersécurité.

Nous garantissons un développement de l'entreprise à long terme et appliquons une politique de redistribution des bénéfices cohérente vis-à-vis de nos parties prenantes.

Nous augmentons la durabilité de nos solutions d'assurance et de prévoyance lorsque cela est possible et nous adaptons nos couvertures à l'évolution des besoins de la société.

Investisseur responsable

Nous intégrons des critères ESG dans toutes nos décisions de placement (inclusion).

Nous n'investissons pas dans des entreprises qui sont en contradiction avec notre politique ESG (exclusion).

Nous augmentons la part des placements qui ont un impact positif (Impact Investing).

Nous menons une politique d'actionariat actif sur les questions ESG (Active Ownership).

Nous focalisons notre attention sur la réduction de l'empreinte carbone de nos placements.

Signatory of:



Employeur motivant

Nous promovons un climat de travail cordial basé sur des relations empreintes de respect et de confiance et nous soutenons l'équilibre entre vie privée et professionnelle.

Nous favorisons la diversité et veillons à l'équité de traitement de nos collaboratrices et collaborateurs.

En soutenant la formation tout au long du parcours professionnel et les mobilités internes, nous investissons dans le développement de nos collaboratrices et collaborateurs et sommes attentifs à leur employabilité.

Entreprise citoyenne

Nous nous engageons en faveur de la réinsertion socioprofessionnelle, de l'art, de la culture et du sport populaire.

Nous encourageons les échanges entre les différentes parties prenantes de la société civile suisse et promovons l'innovation en coopération avec le monde de la recherche.



Gestion consciente des ressources et du climat

Au travers d'actions et d'investissements coordonnés, nous nous engageons à optimiser l'utilisation des ressources et à prendre des mesures pour protéger le climat.

Nous travaillons sur la réduction de notre impact environnemental par des économies d'énergie et des choix favorisant les énergies renouvelables.

Nous augmentons les analyses des nouveaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux et favorisons les achats responsables et de proximité.

Retrouvez notre deuxième rapport de durabilité complet se référant aux normes GRI S 2021 via le code QR ou le lien suivant:
[<https://rapport-de-durabilite.vaudoise-ra.ch/>]



Gouvernance d'entreprise





Organigramme du Groupe



*Vaudoise Assurances Holding SA, dont le Siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment «Local Caps» (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

**Procimmo Group SA (anciennement SEG Suisse Estate Group SA), dont le Siège est à Zoug, est coté à la BX SWISS (ISIN: CH0424520929). Son capital-actions s'élève à CHF 3 millions.

1. Structure du Groupe et actionariat

1.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations, dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2022 atteint CHF 1'224'648'450.-.

La société détient en direct six filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Pittet Associés SA, Vaudoise Services SA et Epona, Société d'assurance générale des animaux SA.

Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital-actions de cinq sociétés opérationnelles, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale, CHF 100 millions pour Vaudoise Vie, CHF 100'000.- pour Vaudoise Asset Management, CHF 400'000.- pour Pittet Associés SA et CHF 250'000.- pour Vaudoise Services SA. Elle détient également 92,1% du capital-actions d'Epona SA. Vaudoise Assurances Holding SA détient directement 100% des actions de Pittet Associés SA, société active dans le conseil actuariel, juridique ainsi qu'en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances. Aucune des filiales précitées n'est cotée en bourse.

Vaudoise Assurances Holding SA détient aussi indirectement, par le biais de Vaudoise Asset Management SA, deux filiales et six sociétés sous contrôle conjoint. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions de Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (coté à Swiss SIX Exchange – ISIN CH0002770102) et Good Buildings, ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Depuis 2018, Vaudoise Asset Management SA détient 25% de Credit Exchange SA, plateforme de financement immobilier ainsi que 50% de FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier, et 50% de FimPlus Management SA, à Lausanne, société de gestion et de conseil immobilier. Vaudoise Asset Management SA détient également 20% de Procimmo Group SA, groupe actif dans le domaine des investissements et des services immobiliers. Procimmo Group SA est cotée à la Bourse de Berne (voir détails dans l'organigramme du Groupe). Sa cotation boursière est de CHF 180'180'000.-. Depuis 2022, Vaudoise Asset Management est l'unique actionnaire de neocredit.ch AG, plateforme de crowdlending pour TPE/PME. Fin décembre 2022, Vaudoise Assurances Holding a pris une part de 20% dans le capital de la scale-up NewCo, une société qui accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne.

Vaudoise Assurances Holding SA détient également deux sociétés sous contrôle conjoint, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui se monte à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance «Assistance», y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance ou de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements ou d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente. Orion est une assurance de protection juridique, dont le siège est situé à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78%

par Zurich Compagnie d'Assurances SA. Les sociétés Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion ne sont pas cotées en bourse.

1.2. Actionnaire important

Au 31 décembre 2022, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA, dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6% du capital et 91,2% des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 130 à 139 du présent document. Il n'y a pas eu d'annonce de participation au sens de la réglementation boursière en 2022.

1.3. Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a pas de participation croisée dépassant de part et d'autre 5% des droits de vote ou du capital.

2. Structure du capital

2.1. Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions.

2.2. Capital autorisé et conditionnel

La société n'a pas émis de capital autorisé ni de capital conditionnel. En cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'Assemblée générale pour justes motifs (art. 652b al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

2.3. Modification du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à des modifications du capital au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Le capital-actions est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–. Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Mid & Small Caps Swiss Shares). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscriptions de «nominees»

Il n'y a pas de restriction en matière de transfert, respectivement d'inscription de «nominees».

2.7. Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission d'emprunts convertibles ou d'options ni au cours de l'exercice sous revue ni par le passé.

Le 23 novembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a souscrit un emprunt obligataire de CHF 120 millions auprès des investisseurs. L'obligation a été placée à 2% sur cinq ans.

3. Conseil d'administration

3.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les huit administrateurs en fonction au 31 décembre 2022 sont présentés en pages 50-53 du présent rapport.

La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat est associé, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise. ELCA Group SA, société informatique dont Cédric Moret est CEO, peut se voir octroyer certains mandats par la Vaudoise. Ces derniers sont annoncés au Conseil qui s'assure qu'ils ne constituent pas de conflits d'intérêts pour Cédric Moret, ni par leur montant ni par leur aspect stratégique. Philippe Hebeisen, a quant à lui, exercé une fonction de direction au sein du Groupe de 2009 à 2020. Le Conseil d'administration est ainsi largement en dessus des critères de la FINMA en matière d'indépendance des administratrices et administrateurs.

À titre informatif, les Conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés comme suit: Jean-Daniel Laffely (président), Christoph Borgmann et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management SA, ainsi que Reto Kuhn (président), Stefan Schürmann (vice-président) et Bertrand de Sénepart (administrateur indépendant) pour Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA. Le Conseil d'administration de Pittet Associés SA est composé de Frédéric Traimond (président), Florian Magnollay (vice-président démissionnaire en novembre 2022) et Reto Kuhn. Le Conseil d'administration de Vaudoise Services SA est composé de Christoph Borgmann (président), Christian Lager et Jacques Marmier. Patrick Streit remplace Christian Lager à compter du 1^{er} janvier 2023. Le Conseil d'administration d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, est composé de Frédéric Traimond (président), Nathalie Follonier-Kehrli (vice-présidente) et Pierre Zumwald (administrateur indépendant).

3.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil figurent en pages 50-53.

3.3. Nombre de fonctions admises

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les administratrices et administrateurs. [www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/reactions-investisseurs/statuts]



3.4. Élection et durée du mandat

En application des art. 710, 712 et 733 du CO, le président, les administratrices, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement.

Pour les autres sociétés du Groupe, les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs septante ans. Cette limitation vaut également pour les mandats de Vaudoise Assurances Holding SA. Lors des Assemblées générales 2022 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Eftychia Fischer, Martin Albers et Javier Fernandez-Cid ont été réélus pour une période de trois ans.

Les statuts de la société Vaudoise Asset Management SA prévoient des mandats d'administrateurs pour une durée de trois ans rééligibles. Jean-Daniel Laffely, Christoph Borgmann et Reto Kuhn ont été élus en 2020 pour trois ans. Les statuts de Berninvest AG et Vaudoise

Investment Solutions SA prévoient également des mandats pour une durée de trois ans. Reto Kuhn et Bertrand de Sénépart ont été élus en 2020 pour trois ans. Quant à Stefan Schürmann, il remplace Christoph Borgmann dans ces deux conseils depuis 2022. Les statuts de la société Pittet Associés SA envisagent des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Frédéric Traimond et Reto Kuhn ont été élus en 2022 pour trois ans. Pour Vaudoise Services SA, Christoph Borgmann, Christian Lager et Jacques Marmier ont été élus en 2020 pour un mandat de trois ans. Patrick Streit a été élu pour une durée de trois ans en 2022 et remplace Christian Lager qui a démissionné à la fin de l'année 2022. Les statuts d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, prévoient également des mandats de trois ans. Frédéric Traimond, Nathalie Follonier-Kehrli et Pierre Zumwald ont été élus en 2021.

3.5. Organisation interne au 31.12.2022

Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA, dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. La composition des Conseils est identique pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Nathalie Follonier-Kehrli, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration de Vaudoise Assurances Holding SA a institué quatre comités, soit le Comité d'audit et des risques, le Comité de rémunérations, le Comité d'investissement et le Comité de transformation digitale, chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités. Les comités disposent d'une compétence de préavis (fonction préparatoire).

Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Les séances ordinaires durent environ cinq heures et la séance stratégique annuelle deux journées en présence de la Direction. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit alors l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur responsable du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Le Conseil d'administration procède à une auto-évaluation au minimum tous les trois ans.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2022, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises durant des séances de cinq heures et une séance annuelle de deux journées. Le taux de participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités est supérieur à 95%.

Comités du Conseil d'administration		Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
Philippe Hebeisen	Président du Conseil, invité permanent aux quatre Comités du Conseil	●	●	●	●	●
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations	●		●		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunérations	●		● ¹⁾	●	
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre des Comités d'investissement et de transformation digitale	●	●		●	●
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		● ²⁾		●
Jean-Philippe Rochat	Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations	●		●		

1) Jusqu'à l'Assemblée générale de 2022

2) Depuis l'Assemblée générale de 2022

Comité d'audit et des risques

Le comité est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport Own Risk and Solvency Assessment (ORSA). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité se réunit en principe cinq fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2022, le comité a siégé à cinq reprises durant quatre heures environ, dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaboratrices et collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et de la secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne

son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Le comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil, le CEO et le directeur des Ressources humaines (DRH) sont invités aux séances. Le comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2022, il a siégé à sept reprises durant deux à trois heures.

Comité d'investissement

Le comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du comité. En 2022, il s'agit d'Eric Breval, directeur de compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2022, il s'est réuni à quatre reprises durant quatre heures environ.

Comité de transformation digitale

Le comité a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le comité se prononce sur la stratégie de transformation digitale et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le comité a un droit d'accès direct à la Direction et au personnel du Groupe Vaudoise.

Le comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les chefs des départements Vente et Marketing, Assurances Patrimoine et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2022, il s'est réuni à quatre reprises pour des séances de trois heures.

3.6. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est le seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supé-

rieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois durant quatre heures environ.

3.7. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Reporting au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Ils informent également le Conseil de l'état de situation des autres filiales du Groupe et sur les thématiques critiques dans lesquelles évolue la Compagnie. Parmi les thèmes abordés en 2022, figurent notamment l'évolution de la crise sanitaire et de la crise énergétique ainsi que de leurs possibles conséquences pour l'entreprise et ses parties prenantes, les risques cybers et la transformation digitale. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au CRO. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable. Le CEO et le DRH participent aux séances du Comité de rémunérations.

Système de contrôle interne et gestion des risques

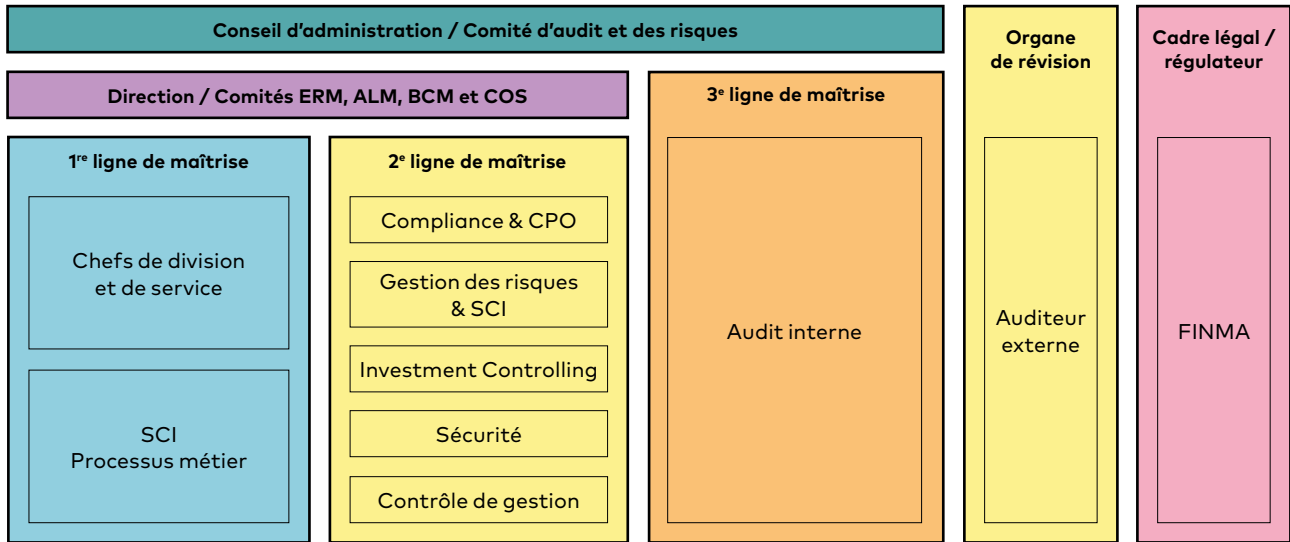
Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaboratrices et collaborateurs du Groupe.

Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction:

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.



Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

Les actuaires responsables vie et non-vie s'assurent que la solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Elles veillent également à ce que les bases techniques utilisées sont adéquates et que les provisions techniques constituées sont suffisantes. En cas d'insuffisances, elles en informent immédiatement le CEO. Elles désignent les tarifs à la base d'un produit et établissent périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Elles sont également chargées de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transverse de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le comité est composé du CRO (président) et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce comité. Sa présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- risques d'assurances: risques transférés par les clientes et clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques de cumul et de concentration: survenance simultanée de plusieurs risques distincts pas forcément dépendants l'un de l'autre;
- risques transverses: risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige, mais au minimum trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Les Comités Asset Liability Management (ALM) non-vie et vie ont pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Ils sont composés du CFO (président), du directeur de l'actuariat et CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie ou non-vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et examine l'intégralité des données.

Le Comité de sécurité (COS) a pour mission première de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Il propose le concept de sécurité globale de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité et préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Ces éléments sont validés formellement par le Comité de direction. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et s'assure que le budget mis à disposition des axes stratégiques est suffisant. Il est composé de la secrétaire générale (présidente), du CFO, du CTO, du DRH et du CRO. Les axes stratégiques fixés sont les suivants: sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT), sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et bien-être des collaboratrices et collaborateurs, protection des données et Data Leakage Prevention (LPD/DLP). Depuis 2021, la gestion de crise a été intégrée dans la cellule de sécurité.

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaboratrices et collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.



Membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2022



Philippe Hebeisen

Président, membre non exécutif
Nationalité suisse
2020-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2020-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Philippe Hebeisen a étudié le droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. En 1983, il occupe le poste de secrétaire de l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich. En 1986, il rejoint la Genevoise Assurances où il exerce la fonction de secrétaire général, avant de se voir confier la responsabilité du département Clientèle privée, dès 1992, en qualité de membre du Comité de direction. En 1999, il reçoit la mission de créer le département Entreprises au sein du Groupe Vaudoise Assurances, au rang de directeur, avant de reprendre la direction du département Marketing & Réseaux, dès 2004. Il est nommé directeur général et Chief Executive Officer (CEO) en 2009 et exerce cette fonction jusqu'en 2020. Dans le cadre de ses fonctions, il a siégé dans les Conseils d'administration de plusieurs filiales contrôlées par le Groupe Vaudoise Assurances. Parallèlement à cette activité, il a été membre du Comité directeur de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) jusqu'en 2020 et administrateur de Mapfre Re, à Madrid, de 2009 à 2020 ainsi que d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA, à Nyon, de 2010 à 2020. En outre, il a siégé au Conseil d'administration de Landolt & Cie SA à Lausanne de 2019 à 2020. En 2020, il intègre le Conseil d'administration du Groupe Vaudoise Assurances, avant d'en assumer la présidence depuis 2021. Il est également membre du Comité d'économiesuisse depuis 2018 et accède au Comité directeur en 2021 en tant que vice-président. Par ailleurs, il préside le Conseil de fondation de l'Opéra de Lausanne depuis 2017.



Chantal Balet Emery

Vice-présidente, membre non exécutif
Nationalité suisse
2000-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2000-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Chantal Balet Emery, licenciée en droit de l'Université de Lausanne, est titulaire des brevets d'avocat et de notaire. En 1984, elle fonde sa propre étude et exerce durant dix ans, tout en assumant la fonction de juge suppléante au Tribunal cantonal du Valais de 1993 à 1994. Elle rejoint en 1994 la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) devenue economiesuisse, en tant que membre de la direction et responsable romande, jusqu'en 2008. En parallèle, elle assure la fonction de secrétaire de l'Union des industriels valaisans de 1998 à 2002. Dès 2006, elle administre l'Hospice général de Genève durant trois ans, la société Solvis SA de 2008 à 2010 et l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) de 2006 à 2009 ainsi que la Maison Gilliard SA de 2006 à 2018, dont elle a assumé la présidence de 2017 à 2018. Elle est également membre du Conseil de la Fondation Leenaards, à Lausanne, de 2005 à juin 2015. Outre son engagement au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances depuis 2000, elle assume d'autres mandats, notamment auprès de la Banque Cantonale du Valais, à Sion, de 2009 à mai 2021, d'Implenia SA, à Dietlikon, de 2013 jusqu'en mars 2018 et d'OLF SA, à Corminbœuf, depuis 2013. Avocate-conseil auprès de l'étude Pratifori 5 à Sion, elle est également associée du Cabinet conseils FBL associés.



Martin Albers

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse
2016-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2016-2025 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Martin Albers est titulaire d'un Master en Engineering de l'École polytechnique fédérale de Zurich, complété par un MBA de la Kellogg School of Management, Northwestern University de Chicago. Il débute en 1986 chez IBM en tant que Systems Engineer, avant de rejoindre The Boston Consulting Group en 1991 en qualité de Strategy Consultant. En 1994, il intègre le réassureur Swiss Re et occupe, durant dix ans, plusieurs fonctions dirigeantes au sein du Groupe dans différents pays. D'abord Head of Product Controlling de la division Risk à Zurich durant deux ans, il est ensuite nommé président et CEO de Swiss Re Canada en 1996. Après trois années passées outre-Atlantique, il revient en Europe pour diriger Swiss Re UK à Londres jusqu'en 2002. Puis, il regagne Swiss Re à Zurich pour y exercer la fonction de Head of Risk Solutions Division, intégrant la Direction générale jusqu'en 2011. En 2005, il change de département afin d'assumer la conduite de la division Client Markets Europe (EMEA). En 2011, il est nommé président de Swiss Re Ltd jusqu'en 2014, où il conduit l'implantation de la nouvelle structure de la holding. Il est actuellement président du Conseil d'administration du réassureur MS Amlin AG, faisant partie du groupe d'assurance et de réassurance japonais MS&AD Insurance Group Holdings. Outre son mandat au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances débuté en 2016, Martin Albers est vice-président du Conseil de la Fondation Pestalozzi et membre du Conseil de Technopark.



Javier Fernandez-Cid

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité espagnole
2012-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2012-2025 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Javier Fernandez-Cid dispose d'une licence en droit de l'Université Complutense de Madrid. Il passe l'ensemble de sa carrière au sein du Groupe Mapfre. Entre 1989 et 1994, il réside à Bruxelles et occupe le poste de directeur général adjoint de Mapfre Re. Sa carrière au sein du groupe Mapfre se poursuit à Madrid et outre-Atlantique, dans le New Jersey, où il est nommé président et CEO de Mapfre Reinsurance Corporation USA en 2000. Dès 2006, il revient à Madrid pour y exercer la double fonction d'administrateur et de directeur général de Mapfre Internacional, où il devient le président exécutif en 2012. De 2007 à 2011, il préside le Conseil de Mapfre en Turquie. Il siège aux Conseils d'administration de deux sociétés d'assurances du Groupe Mapfre, Mapfre Middlesea Insurance basée à Malte à partir de 2008 et, depuis 2011, Mapfre Insular aux Philippines. En 2008, il est également nommé membre du Conseil de Mapfre USA, Massachusetts et quatre ans plus tard président. En 2009, il devient administrateur de Mapfre Caucion y Credito, à Madrid, jusqu'en 2012, et de Mapfre Global Risks, à Madrid, de 2010 à 2015. De 2013 à 2016, il fait partie du Comité exécutif du Groupe Mapfre, à Madrid. Outre son mandat d'administrateur auprès de la Vaudoise Assurances, il administre Mapfre Reaseguro depuis 2007 et Mapfre Asistencia depuis 2009, toutes deux à Madrid, en qualité d'administrateur non exécutif depuis le 31 décembre 2016. En 2017, il devient membre du Conseil consultatif (Advisory Board) de Mozo-Grau SA, un groupe industriel du nord de l'Espagne. Il préside également le Conseil de surveillance de Cloudware SL, une start-up technologique active dans le cloud gaming. Il est nommé vice-président en 2019, puis président en 2021, d'Acción Social Empresarial (ASE), une association d'entreprises à but non lucratif, à Madrid. Depuis 2019, il est également membre du Conseil consultatif de Voluntary Solidarity Fund (VSF) España, une organisation caritative basée à Madrid.



Eftychia Fischer

Administratrice, membre non exécutif
 Nationalités suisse et grecque
 2016-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
 2016-2025 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
 Générale et Vaudoise Vie

Eftychia Fischer a obtenu son Bachelor en physique à l'Imperial College, Université de Londres, en 1984, complété par un Advanced Management Program (AMP) à la Wharton Business School, Université de Pennsylvanie, en 2002. Elle est également détentrice du CFA de l'Institute of Chartered Financial Analyst et du Financial Risk Manager (FRM). En 1993, elle devient Fixed Income Trader au sein de la Banque nationale de Grèce, poste qu'elle quitte en 1994 pour rejoindre Lazard Frère & Cie en France en tant que Fixed Income Portfolio Manager. En 1996, elle intègre Julius Baer Group en Suisse, où elle exerce plusieurs fonctions dirigeantes jusqu'en 2004. Elle dirige ainsi successivement les départements d'Asset and Liability Management de 1996 à 2003, de Trading de 2003 à 2004 et de Fixed Income Proprietary Trading and Sales en 2004. Ensuite, elle rejoint EFG International, où elle assume la fonction de Global Head de l'unité Financial Market Services and Treasury durant trois ans et celle de Chief Risk Officer jusqu'en 2008. Elle fonde ensuite Larix Asset Management qu'elle dirige durant deux ans. En 2010, elle est nommée directrice générale du Treasury and Trading et responsable de la gestion institutionnelle auprès d'Union Bancaire Privée (UBP), fonction qu'elle assume jusqu'en 2015, avant d'intégrer le Conseil d'administration d'UBP où elle siège jusqu'en 2021. En sus de son mandat d'administratrice pour la Vaudoise Assurances, elle siège depuis 2020 au Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) dont elle accède à la présidence à compter de 2022. Dès 2022, elle siège au Conseil d'Avenir Suisse ainsi qu'à celui de l'École Suisse d'Archéologie en Grèce (ESAG).



Peter Kofmel

Administrateur, membre non exécutif
 Nationalité suisse
 1999-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
 1999-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
 Générale et Vaudoise Vie

Peter Kofmel a obtenu sa licence en droit à l'Université de Berne en 1981 et est détenteur des brevets d'avocat et de notaire. Il débute en 1985 chez BDO Visura en tant que consultant d'entreprises, où il restera jusqu'en 2004, avant de poursuivre cette activité en tant qu'indépendant dès 2005. En parallèle, il siège au Parlement du canton de Soleure de 1985 à 1995, puis au Conseil national jusqu'en 2003. Outre ses mandats d'administrateur auprès du Groupe Vaudoise Assurances depuis 1999, il est président des Conseils de GVFI International SA, à Bâle, depuis 1998, et de GVFI Europe B.V., à Rotterdam, dès 2009, et de la coopérative ABZ (depuis 2022 Hotel Seaside AG), à Spiez, depuis 2010. Il est par ailleurs membre du Comité exécutif du Conseil de fondation SWITCH à compter de 2002, président dès 2016, à Zurich, président du Conseil de Commercio Immobilien AG, à Baar, depuis 2020, vice-président du Conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz, depuis 2006 jusqu'à fin 2017, et président de l'Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants d'Entreprises (ISADE), à Berne, de 2007 à juin 2017.



Cédric Moret a obtenu sa licence en sciences économiques à la Faculté des Hautes Études Commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne en 1992, complétée par un Master of Business Administration (MBA) de la Harvard Business School, Boston, USA, en 2001. Sa carrière débute en 1993 en tant que Brand Manager chez Procter & Gamble, où il accompagne le lancement de nombreux marchés en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. En 2001, il intègre McKinsey & Company Suisse et conseille des équipes de cadres dirigeants sur la manière de découvrir de nouvelles sources de croissance, de réduire la complexité de l'organisation et d'améliorer les opérations. De 2006 à 2014, il exerce la fonction de directeur associé, membre du Comité exécutif, de McKinsey & Company Suisse. Depuis 2015, Cédric Moret est Group Chief Executive Officer d'ELCA Group SA. À côté de son engagement au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances, Cédric Moret est membre du Comité exécutif de digitalswitzerland ainsi que de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI).

Cédric Moret

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse
2020-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2020-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie



Jean-Philippe Rochat a suivi des études de droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. Son parcours professionnel débute en 1981 au secrétariat général de Publicitas. Trois ans plus tard, il quitte le leader publicitaire et intègre Fidinter à Lausanne en tant que réviseur assistant. De 1985 à 1987, il effectue son stage d'avocat à Genève, puis est engagé en tant qu'avocat auprès de l'Étude de Pfyffer, Argand, Troller & Associés, où il restera deux ans. Il rejoint ensuite l'Étude Carrard & Associés en 1989 en qualité d'associé (depuis 2015 Étude Kellerhals Carrard). Parallèlement à son mandat d'administrateur du Groupe Vaudoise Assurances, il est notamment membre du Conseil de la société La Foncière – Investissements Fonciers SA à Lausanne, du Casino de Montreux, de Vetropack Holding SA à Saint-Prex et de Hochdorf Holding AG à Hochdorf. Il est Consul honoraire de Finlande à Lausanne.

Jean-Philippe Rochat

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse
2009-2023 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2009-2024 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Membres de la Direction au 31 décembre 2022

- | | |
|--|--|
| <p>1 Christoph Borgmann
Directeur, CFO, responsable
du département Finances</p> <p>2 Patrick Streit
Directeur, responsable du dépar-
tement Assurances Patrimoine
à partir du 1^{er} janvier 2023</p> <p>3 Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale,
responsable Legal, Compliance et
Communication institutionnelle</p> | <p>4 Karim Abdelatif
Directeur, responsable du
département Ressources
humaines</p> <p>5 Reto Kuhn
Directeur, CIO, responsable
du département Asset
Management</p> <p>6 Grégoire Fracheboud
Directeur, responsable
du département Vente
et Marketing</p> |
|--|--|





7 Jean-Daniel Laffely
Directeur général, CEO

8 Stanislas Bressange
Directeur, CTO, responsable
du département Transformation
digitale et Systèmes d'information

9 Frédéric Traimond
Directeur, CRO, responsable
du département Actuariat et
Réassurance

10 Jacques Marmier
Directeur, responsable du
département Assurances
de Personnes

11 Christian Lager
Directeur, responsable du
département Assurances
Patrimoine jusqu'au
31 décembre 2022

Membres de la Direction au 31 décembre 2022

Jean-Daniel Laffely

Nationalité suisse, directeur général, CEO

Jean-Daniel Laffely est licencié en sciences économiques à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. Son parcours professionnel débute en 1989 à La Suisse Assurances où il exerce diverses fonctions avant d'être nommé en 2002 membre de la Direction et responsable, au sein du département Actuariat, de la division Bouclément/reporting et Réassurance vie et non-vie. En 2006, il rejoint la Vaudoise où il est nommé Chief Risk Officer (CRO). Parallèlement à cette fonction, il devient responsable régional au Tessin en 2007. Le 1^{er} octobre 2008, il reprend le département Réseaux de vente, puis prend, en juin 2009, la responsabilité du département Finances et Placements qui devient le secteur Finances en 2012. Cette même année, il est promu directeur général adjoint. À la suite d'une réorganisation interne, il devient responsable du département Finances & Projets stratégiques en décembre 2017. À l'issue des Assemblées générales de mai 2020, il prend la succession de Philippe Hebeisen en qualité de directeur général et Chief Executive Officer (CEO). Dans le cadre de ses fonctions, il siège également au Conseil d'administration d'une filiale contrôlée par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Parallèlement à cette activité, il est membre du Conseil d'administration d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA et administrateur de Mapfre Re (Madrid). Par ailleurs, il est membre du Comité directeur de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), du Conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), du Comité et du Bureau de la Chambre vaudoise immobilière (CVI) ainsi que du Comité de pilotage de digitalswitzerland.

Karim Abdelatif

Nationalités suisse et française, directeur, responsable du département Ressources humaines

Karim Abdelatif a suivi des études en sciences économiques et en sociologie complétées en 1992 par un Master en gestion des ressources humaines de l'Université de Paris 2. En 1993, il est engagé au sein d'une filiale du groupe Bouygues Construction comme responsable des relations écoles et universités avant de prendre une fonction de responsable ressources humaines. En 2000, il rejoint Losinger Construction comme directeur adjoint en charge du développement des Ressources humaines. En 2004, il est promu directeur RH et Communication et entre au Comité de direction. En 2009, il change de secteur d'activité en rejoignant, en tant que DRH, NovImmune, une société de biotechnologies genevoise. En avril 2013, il rejoint la Vaudoise Assurances en qualité de directeur adjoint en charge du département Ressources humaines. En mai 2014, il intègre le Comité de direction en qualité de directeur des Ressources humaines.

Christoph Borgmann

Nationalités suisse et allemande, directeur, CFO, responsable du département Finances

Christoph Borgmann a étudié les sciences économiques à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, où il a obtenu son Master et son doctorat, complétés par une Executive Education à l'Université de Harvard. Après ses débuts en 2004 au sein de la société de conseil McKinsey & Company, il intègre Zurich Insurance Group à Zurich, où il assumera d'abord la fonction

de Senior Strategist, puis de Group Operations Manager. En 2010, il devient Chief Financial Officer (CFO) au sein de Zurich Gruppe Deutschland avant de retourner à Zurich Insurance Group en Suisse en 2013 pour y occuper successivement plusieurs fonctions: il est d'abord Chief Operating Officer jusqu'en 2016, puis nommé Chief Operating & Technology Officer, fonction qu'il exerce jusqu'en juin 2019. Il rejoint la Vaudoise Assurances en novembre 2019, intègre formellement le Comité de direction au 1^{er} janvier 2020 et succède à Jean-Daniel Laffely en qualité de CFO. Dans le cadre de ses fonctions, il siège aux Conseils d'administration de plusieurs filiales du Groupe Vaudoise. En 2022, il a intégré le Conseil d'administration d'Orion, Assurance de Protection Juridique SA et rejoint le Conseil d'administration de Procimmo Group SA (voir point 3.1). Il est également membre du Comité des finances et de régulation de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) depuis 2020.

Stanislas Bressange

Nationalité française, directeur, CTO, responsable du département Transformation digitale et Systèmes d'information

Stanislas Bressange est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI) de Paris. Sa carrière débute en 1992 au sein du Groupe Spie Batignolles, où il exerce la fonction de directeur de projet en France et aux États-Unis, avant d'intégrer le groupe Henkel en 1996 en tant que directeur de la Maîtrise d'ouvrage pour les activités commerciales, marketing et logistique. En 2000, il devient directeur des Systèmes d'information pour la France, le Moyen-Orient et l'Afrique. En 2004, il rejoint le groupe Business Objects comme directeur des Systèmes d'information pour l'Europe et l'Asie et prend également en charge les activités de fusions et acquisitions. Il intègre le monde de l'assurance en 2009 à Paris en tant que directeur de l'Organisation, de la Stratégie des Systèmes d'information et du Plan de transformation de La Mutuelle Générale. Il est nommé directeur des opérations en 2011, puis directeur général de 2013 à 2017. De 2018 à 2020, il est Senior Advisor au sein des cabinets de conseil franco-suisse Acadys et français Topics. Il rejoint la Vaudoise Assurances en janvier 2021 en qualité de Chief Transformation Officer (CTO) et dirige le département Transformation digitale et Systèmes d'information.

Nathalie Follonier-Kehrli

Nationalité suisse, directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle

Nathalie Follonier-Kehrli est licenciée en droit et titulaire du brevet d'avocat. Après une première expérience professionnelle au sein du service juridique de l'Office fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie (OFFT) de 2002 à 2003, elle rejoint la Vaudoise en qualité de spécialiste au service des sinistres complexes du Siège dans les branches RC/Choses Entreprises en 2003. En 2007, elle est nommée secrétaire générale et responsable de la Communication institutionnelle. Elle complète sa formation par l'obtention en 2008 du Brevet fédéral en relations publiques. En 2017, elle est nommée directrice. Outre son rôle de secrétaire hors conseil et de directrice de la Communication institutionnelle, elle dirige l'unité Legal & Compliance et est responsable de la coordination du reporting de durabilité. Elle est également présidente de la Commission artistique de la Vaudoise. Elle est par ailleurs membre du Conseil de fondation de l'Ombudsman de l'assurance privée et de la Suva depuis 2020, vice-présidente du Conseil d'administration d'une société contrôlée par le Groupe Vaudoise (voir point 3.1) et membre du Conseil d'administration d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA.

Grégoire Fracheboud

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Vente et Marketing

Grégoire Fracheboud a suivi des études commerciales et est au bénéfice d'un Bachelor en Marketing et Communication qu'il complète successivement par deux brevets fédéraux en relations publiques et en management des ventes. Au bénéfice d'une expérience au sein de Swiss Life à Zurich, il est ensuite actif au sein de deux établissements bancaires de renom dans le consulting marketing dans le domaine de la gestion de fortune. Il intègre le secteur des assurances en 2006 en prenant la direction du département Marketing pour la Suisse romande et le Tessin auprès de la Bâloise Assurances. Après avoir développé ses compétences commerciales et managériales de manière pratique en occupant successivement des fonctions de conseil, puis de management, il est nommé agent général, avec le statut d'indépendant, auprès d'Axa en 2010. Il complète sa formation par un programme Leadership et Innovation de l'IMD en 2016. Il rejoint la Vaudoise en 2018 en tant que directeur du département Vente et Marketing. Depuis 2018, il est membre du Comité de Politique de formation et de l'emploi de l'Association Suisse d'Assurances (ASA).

Reto Kuhn

Nationalité suisse, directeur, CIO, responsable du département Asset Management

Reto Kuhn dispose d'une licence en sciences économiques de l'Université de Zurich. Après avoir intégré le monde professionnel par l'Asset Management auprès d'Helvetia Assurances, il prend la direction, entre 1995 et 2001, de la caisse de pensions des pilotes Swissair. Par la suite, il cofonde PFS Pension Services SA, qu'il dirige jusqu'en 2007 en tant que CEO. Puis, il devient responsable des investissements alternatifs auprès de SAM Sustainable Asset Management SA. Reto Kuhn est Chief Investment Officer (CIO) de la Vaudoise Assurances depuis janvier 2010 et responsable du département Asset Management depuis 2015. Dans le cadre de ses fonctions, il siège aux Conseils d'administration de plusieurs filiales contrôlées par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Depuis 2018, il est membre du Conseil d'administration de Credit Exchange SA, à Zurich. Il est également membre du Comité de placement de la caisse de pensions des CFF depuis 2014. Il est président de la Commission de placement de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) depuis 2019.

Christian Lager

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Assurances Patrimoine

Christian Lager est titulaire d'un diplôme fédéral en assurances. Après un apprentissage à la Neuchâteloise dans les assurances de transport, il rejoint la Bâloise Assurances en 1981. Il occupera différentes fonctions dans les agences de Winterthour, Zurich et Lucerne, puis à l'agence de Morges fin 1984. En 1986, il rejoint La Suisse Assurances en qualité de spécialiste sinistres Choses. En 1991, en parallèle de sa fonction de responsable des sinistres Choses, il devient responsable du service Administration sinistres. En 1998, il devient responsable adjoint de la division Production et souscription. En 2000, il est nommé responsable du département Assurances Patrimoine et membre du Comité de direction. En 2005, il rejoint la Vaudoise et prend la responsabilité de la division Courtage en 2007. Il accède au poste de responsable du département Assurances Patrimoine en qualité de directeur à compter du 1^{er} janvier 2012. Dans le cadre de ses fonctions, il siège également au Conseil d'administration d'une filiale contrôlée par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). De 2018 à juin 2022, il est membre du Conseil d'administration d'Orion, Assurance de Protection Juridique SA, à Bâle. Il est en outre membre du Comité non-vie de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) depuis 2015.

Jacques Marmier

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Assurances de Personnes

Jacques Marmier commence sa carrière auprès de la compagnie lausannoise La Suisse Assurances. D'apprenti, il passe gestionnaire avant d'être promu responsable de la gestion des contrats vie individuelle. Cette nomination intervient en 1987, peu après l'obtention de son diplôme fédéral d'assurances. En 1996, il entre à la Vaudoise et prend la tête du service de Gestion des contrats vie individuelle. Deux ans plus tard, en 1998, il est promu chef de la division Vie individuelle pour reprendre, en 2007, la gestion de la filiale Valorlife. Depuis le 1^{er} janvier 2012, il est responsable du département Assurances de Personnes en qualité de directeur. Dans le cadre de ses fonctions, il siège également au Conseil d'administration d'une filiale contrôlée par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Il est membre du Comité vie et de la Commission en charge des questions de fiscalité en assurance vie de l'Association Suisse d'Assurances (ASA).

Patrick Streit

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Assurances Patrimoine à partir du 1^{er} janvier 2023

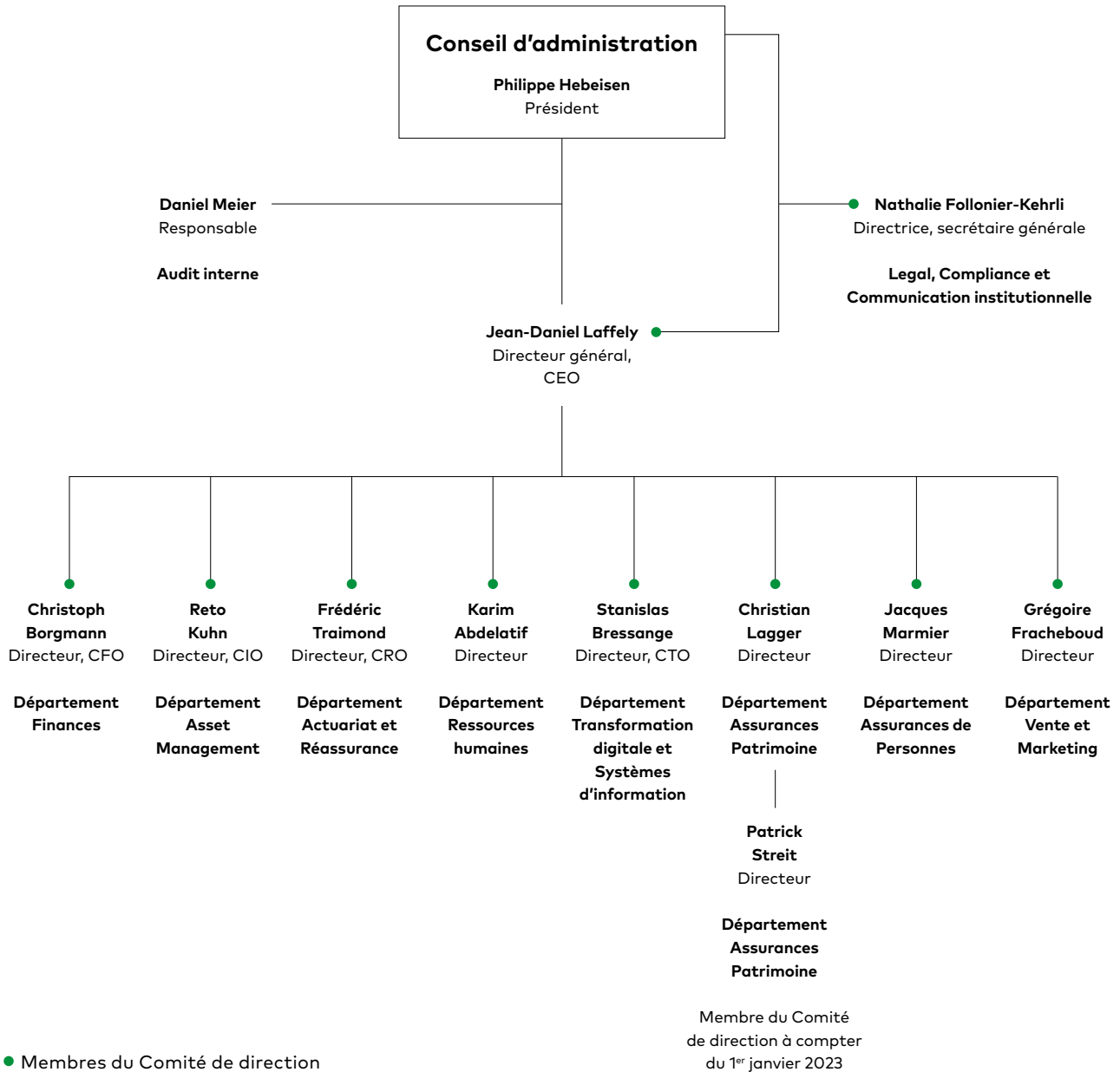
Patrick Streit est titulaire d'un brevet fédéral en planification financière, d'un CAS en Marketing ainsi que d'un CAS en Management du Changement. Après un apprentissage à la Neuchâteloise, il est engagé comme gestionnaire souscription au département des Assurances de personnes. Il devient conseiller en assurances auprès de la Winterthur Assurances puis de la Mobilière. Il rejoint ensuite Winterthur Vie comme conseiller en prévoyance (2^e et 3^e pilier). Avec la fusion avec Axa, Patrick Streit devient Broker Consultant et assure le suivi des relations avec plusieurs partenaires dans les domaines vie et non-vie. En 2009, il est nommé en tant que responsable non-vie pour les entreprises en Suisse romande. À partir de 2011, il est responsable des services Broker Center Suisse romande pour les affaires privées et Département Entreprises pour les affaires entreprises. En 2014, il devient responsable de la souscription de l'ensemble des branches entreprises et privées non-vie pour la Suisse romande tout en occupant des fonctions transverses dans le domaine du leadership et de la digitalisation. Le 30 juin 2022, Patrick Streit a été désigné en qualité de futur directeur du département des Assurances Patrimoine du Groupe Vaudoise. Il intègre formellement le Comité de direction à compter du 1^{er} janvier 2023.

Frédéric Traimond

Nationalités suisse et française, directeur, CRO, responsable du département Actuariat et Réassurance

Frédéric Traimond est diplômé de l'Institut des Sciences Financières et d'Assurance de Lyon et actuaire ASA. Sa carrière débute en 1992 auprès du Groupe Axa où il assumera les fonctions de responsable des assurances non-vie d'Axa Suisse, puis de Chief Risk Officer pour Axa Winterthur jusqu'en 2007. Il rejoint ensuite le réassureur Flagstone Re Group en tant que Group Chief Operating Officer (COO), avant de devenir directeur général de Flagstone Re Suisse jusqu'en 2013. En 2014, il intègre la division Actuariat non-vie de l'auditeur PricewaterhouseCoopers France en qualité d'associé, puis, en 2015, prend la tête du service Consulting en actuariat, division Europe du sud-ouest, de la société internationale Willis Towers Watson. Depuis 2018, il est responsable du département Actuariat et Réassurance du Groupe Vaudoise Assurances et a été nommé directeur au 1^{er} janvier 2019. Dans le cadre de ses fonctions, il est également président des Conseils d'administration de plusieurs filiales contrôlées par le Groupe Vaudoise (voir point 3.1) depuis 2019.

Organigramme fonctionnel au 31 décembre 2022



4. Direction

4.1. Membres de la Direction

Les membres de la Direction sont présentés en pages 54-59.

4.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la Direction sont mentionnés en pages 54-59.

4.3. Nombre de fonctions admises

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les membres de la Direction. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/statuts>]



4.4. Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

4.5. Activité postérieure au 31.12.2022

Christian Lager, directeur, responsable du département Patrimoine, prendra sa retraite en mars 2023. Il a transmis la responsabilité opérationnelle du département à Patrick Streit à compter du 1^{er} janvier 2023.

5. Rémunérations, participations et prêts

Les indications sur les rémunérations et les participations des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale ainsi que sur les prêts qui leur sont octroyés sont présentées dans le rapport sur les rémunérations en pages 140-147.

6. Droits de participation des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

6.1. Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le Conseil d'administration. L'art. 689a al. 2 CO, applicable dès le 1^{er} janvier 2023, prévoit toutefois que seul celui qui communique son nom et son lieu de domicile lors de sa participation à l'Assemblée générale peut exercer le droit de vote. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers ou par le représentant indépendant désigné par l'Assemblée générale.

6.2. Quorums statutaires

L'Assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises, sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité.

Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels l'exercice des droits de vote est en fonction de la valeur nominale.

6.3. Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 et 700 CO). Conformément aux statuts, elle est publiée dans la Feuille officielle du commerce (FOSC) suisse vingt jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le Conseil d'administration reçoivent une convocation à l'Assemblée générale ainsi qu'un extrait du rapport annuel. Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux Assemblées générales y sont aussi répertoriés. Conformément à l'article 699a CO, ces documents sont accessibles au moins vingt jours avant l'Assemblée générale. [www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos]



6.4. Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une Assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. Selon les statuts actuellement en vigueur, des actionnaires qui représentent des actions totalisant au minimum une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La demande écrite doit parvenir au Conseil d'administration 25 jours avant la date de l'Assemblée générale.

Il sera proposé à l'Assemblée générale 2023 de réviser les statuts afin de les adapter aux modifications introduites par la révision du Code des obligations entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

6.5. Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le Conseil d'administration, jusqu'à celle de l'Assemblée générale. Selon une pratique constante, la clôture du registre des actions intervient à 17 heures, le soir de la date de la convocation à l'Assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société Computershare Schweiz AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesure statutaire en matière de prise de contrôle et de mesures de défense, ni de clauses statutaires concernant l'opting out ou l'opting up selon la Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF).

7.1. Transparence sur les questions non financières

Le Groupe Vaudoise publie un rapport de durabilité depuis l'exercice 2021. Celui de l'année 2022 est accessible en ligne: [<https://rapport-de-durabilite.vaudoise-ra.ch/>]

Le rapport est établi en référence à la Global Reporting Initiative (GRI).



8. Organe de révision

La révision des comptes de la majorité des sociétés actives du Groupe est confiée à Ernst & Young SA, Lausanne. Cette société d'audit a été élue lors des Assemblées générales 2022 de Vaudoise Assurances Holding SA, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et s'assure de l'existence du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

8.1. Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours: 09.05.2022

Entrée en fonction du responsable de la révision: 13.05.2019

8.2. Honoraires de révision

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le Conseil d'administration.

Honoraires facturés (hors TVA) durant l'exercice 2022: CHF 684'000.–.

8.3. Honoraires complémentaires

L'organe de révision a en outre fourni des prestations supplémentaires en lien avec son activité de contrôle. Il s'agit notamment d'audit de transactions particulières telles que des prises de participations ou des modifications dans les capitaux ainsi que des analyses d'adaptation à des changements de normes internes (migration informatique, hypothèses actuarielles) ou externes (normes comptables, réformes fiscales). Le Comité d'audit et des risques est informé des prestations réalisées en fin d'année.

Honoraires facturés (hors TVA) pour ces travaux complémentaires durant l'exercice 2022: CHF 64'000.-.

8.4. Instruments d'information sur la révision externe

Le Comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'action qui en découle. En 2022, le Comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à deux reprises. Les auditeurs internes participent à chaque séance du Comité d'audit et des risques. Tous les procès-verbaux des séances du Comité d'audit et des risques sont transmis au Conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du Conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

9. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise Assurances informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaboratrices, ses collaborateurs, ses clientes et ses clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique «À notre propos» du site www.vaudoise.ch fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles.

Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les présentations de la Direction sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'exercer une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/actionnaires-et-analystes/inscription-communicues-presse>]



Informations en vue des Assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en Assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision:

- la date de l'Assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'Assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel. L'Assemblée générale 2024 aura lieu le 6 mai 2024;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA et aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'Assemblée générale;
- l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse.

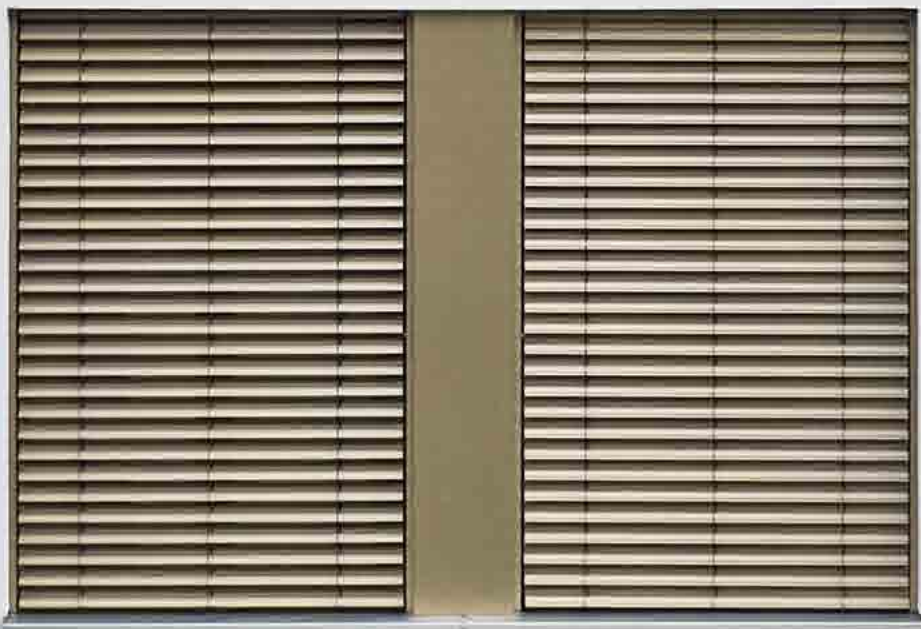
10. Période de blocage du négoce

En application du Règlement interne pour les règles de conduite sur le marché concernant le négoce des valeurs mobilières, il est interdit aux membres du Conseil d'administration, aux membres de la Direction, aux vice-directrices et vice-directeurs ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs impliqués dans les boucllements des comptes d'acheter ou de vendre des actions de Vaudoise Assurances Holding SA entre le 1^{er} décembre et la date de publication des résultats annuels et du 1^{er} juillet à la date de publication des résultats semestriels. Lors de la mise en place de projets stratégiques, des périodes de blocage peuvent être instaurées pour certaines catégories de personnes, en plus des membres du Conseil d'administration et de la Direction moyennant la signature d'une déclaration de confidentialité. Un ordre en bourse ne peut être fait qu'à partir du lendemain de la fin de la période de blocage.

Personnes de contact

Christoph Borgmann
Chief Financial Officer, CFO
investor@vaudoise.ch

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch



Comptes consolidés du Groupe





Compte de profits et pertes Assurances non-vie

(en milliers de CHF)

	Notes*	2022	2021
Primes brutes émises	1	1'050'318	995'105
Primes cédées aux réassureurs		-40'117	-38'245
Variation du report de primes (brut)	17	-3'746	-1'750
Part des réassureurs à la variation du report de primes		26	89
Primes acquises pour propre compte Assurances non-vie		1'006'481	955'199
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut)	2	-769'069	-716'036
Participations aux excédents attribuées (brut)		-24'057	-18'355
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurances et participations aux excédents		33'019	35'214
Variation des provisions techniques (brut)	17	73'694	25'184
Part des réassureurs à la variation des provisions techniques		-17'373	-2'773
Charges techniques hors frais Assurances non-vie		-703'785	-676'767
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances (brut)	3	-264'177	-264'381
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances	3	4'986	3'864
Résultat technique Assurances non-vie		43'505	17'916
Produits des placements de capitaux	4	72'358	71'494
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	5	961	25'651
Charges de gestion des placements de capitaux		-15'745	-16'480
Autres produits	7	3'160	2'588
Autres charges	7	-3'056	-4'805
Résultat de placements Assurances non-vie		57'680	78'448
Résultat d'exploitation Assurances non-vie		101'185	96'364
Résultat hors exploitation		-125	-
Résultat exceptionnel		-	-
Résultat avant impôts Assurances non-vie		101'060	96'364
Impôts courants sur les bénéfices	9	-10'649	-5'773
Impôts différés		1'155	-2'357
Résultat après impôts Assurances non-vie		91'565	88'234

* Voir page 78 et suivantes

Compte de profits et pertes Assurances vie

(en milliers de CHF)

	Notes*	2022	2021
Primes brutes émises	1	179'704	161'292
Primes cédées aux réassureurs		-1'657	-2'070
Variation du report de primes (brut)	17	1'709	1'546
Part des réassureurs à la variation du report de primes		-175	31
Primes acquises pour risque en propre compte Assurances vie		179'581	160'799
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut)	2	-194'524	-197'131
Participations aux excédents attribuées (brut)		-3'368	-3'851
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurances et participations aux excédents		2'174	1'337
Variation des provisions techniques (brut)	17	43'695	2'265
Part des réassureurs à la variation des provisions techniques		-443	358
Charges techniques hors frais pour risque en propre compte Assurances vie		-152'465	-197'022
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances (brut)	3	-43'263	-42'423
Produits des placements de capitaux	4	78'494	75'159
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	5	1'388	57'701
Charges de gestion des placements de capitaux		-17'136	-17'274
Autres produits	7	2'543	1'111
Autres charges	7	-2'470	-1'337
Résultat de placements sur risque en propre compte Assurances vie		62'819	115'360
Primes brutes émises pour le compte et aux risques de tiers	1	78'979	55'580
Variation du report de primes (brut) pour le compte et aux risques de tiers		-736	-776
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut) pour le compte et aux risques de tiers	2	-25'185	-47'190
Variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		-13'086	-5'804
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	6	-42'261	10'091
Résultat des opérations d'assurances et de placements pour le compte et aux risques de tiers Assurances vie		-2'290	11'902
Résultat d'exploitation Assurances vie		44'382	48'615
Résultat hors exploitation		-	-
Résultat exceptionnel		-	-
Résultat avant impôts Assurances vie		44'382	48'615
Impôts courants	9	-2'767	-4'308
Impôts différés		-2'267	-1'392
Résultat après impôts Assurances vie		39'348	42'915

* Voir page 78 et suivantes

Compte de profits et pertes Autres activités

(en milliers de CHF)

	Notes*	2022	2021
Produits de prestations de services	8	25'704	24'700
Frais d'administration	3	-22'134	-18'928
Résultat Autres activités		3'570	5'772
Produits des placements de capitaux	4	1'326	1'374
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	5	-4'507	-4'883
Charges de gestion des placements de capitaux		-542	-264
Autres produits	7	226	9
Autres charges	7	-82	-79
Résultat de placements Autres activités		-3'578	-3'842
Résultat d'exploitation Autres activités		-7	1'929
Frais de financement		-764	-87
Quote-part des résultats des sociétés associées		2'911	4'220
Résultat hors exploitation Autres activités		2'147	4'133
Résultat avant impôts Autres activités		2'139	6'063
Impôts courants sur les bénéfices	9	-2'245	-3'035
Impôts différés		-	-
Résultat après impôts Autres activités		-105	3'028

* Voir page 78 et suivantes

Récapitulation

(en milliers de CHF)

	Notes*	2022	2021
Résultat Assurances non-vie		91'565	88'234
Résultat Assurances vie		39'348	42'915
Résultat Autres activités		-105	3'028
Bénéfice annuel consolidé		130'808	134'177
Dont attribuable aux:			
- Actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA		130'885	134'181
- Parts des minoritaires		-77	-4

Bénéfice annuel par action (en CHF)

		31.12.2022	31.12.2021
Bénéfice par action nominative A (10 millions d'actions à CHF 5.- de valeur nominale)	10	8,96	9,18
Bénéfice par action cotée nominative B (919'962 actions à CHF 25.- de valeur nominale; 923'275 en 2021)	10	44,82	45,90

* Voir page 78 et suivantes

Bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actif

	Notes*	31.12.2022	31.12.2021
Placements de capitaux	11	7'582'044	7'905'530
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	11	329'063	322'044
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	12	96'567	96'567
Immobilisations incorporelles	13	26'796	24'481
Immobilisations corporelles	13	89'548	89'850
Part des réassureurs aux provisions techniques	17	76'420	94'385
Créances	14	127'234	103'912
Liquidités	15	312'038	203'409
Actifs de régularisation	16	41'868	35'931
Total de l'actif		8'681'576	8'876'109

* Voir page 78 et suivantes

Passif

	Notes*	31.12.2022	31.12.2021
Engagements			
Provisions techniques (brut)	17	5'229'178	5'346'407
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		302'878	288'962
Provisions (financières) non techniques	18	151'887	193'900
Fonds pour participations futures aux excédents	19	33'017	31'142
Engagements financiers	20	192'715	70'264
Autres engagements	21	464'054	464'571
Passifs de régularisation	16	31'927	33'310
Fonds propres			
Capital-actions	10	75'000	75'000
Propres parts au capital de l'entité	23	-27'083	-15'760
Réserve provenant de primes d'émission		27'842	27'842
Réserve de réévaluation	22	609'163	841'878
Réserve provenant de bénéfices cumulés		1'459'595	1'383'802
Bénéfice de l'exercice		130'885	134'181
Parts des minoritaires		519	609
		2'275'921	2'447'553
Total du passif		8'681'576	8'876'109

*Voir page 78 et suivantes

Capitaux propres consolidés

(en milliers de CHF)

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021

Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)
Intégration dans le périmètre de consolidation
Variation de fonds propres dans les sociétés associées
Compensation du goodwill avec les fonds propres
Variation des parts des minoritaires
Bénéfice de l'exercice
Fluctuations de valeurs sur placements de capitaux

Capitaux propres au 31 décembre 2021

Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)
Variation de fonds propres dans les sociétés associées
Rachat de propres parts au capital de l'entité
Dividendes et autres contributions de sociétés consolidées par mise en équivalence
Compensation du goodwill avec les fonds propres
Variation des parts des minoritaires
Bénéfice de l'exercice
Fluctuations de valeurs sur placements de capitaux

Capitaux propres au 31 décembre 2022

1) Note 23

2) Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2022 à CHF 98,6 millions contre CHF 113,0 millions au 31 décembre 2021.

3) Note 22

Capital- actions	Propres parts au capital de l'entité ¹⁾	Réserve provenant de primes d'émission	Réserve provenant de bénéfices ²⁾	Réserve de réévaluation ³⁾	Total sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total y c. parts des minoritaires
75'000	-15'760	27'842	1'471'742	559'625	2'118'449	-	2'118'449
			-18'372		-18'372		-18'372
			-37'000		-37'000		-37'000
			-33		-33		-33
			-741		-741		-741
			-30'280		-30'280		-30'280
						613	613
			134'181		134'181	-4	134'177
			-1'513	282'253	280'740	-	280'740
75'000	-15'760	27'842	1'517'983	841'878	2'446'944	609	2'447'553
			-20'217		-20'217		-20'217
			-34'000		-34'000		-34'000
			-549		-549		-549
	-11'323				-11'323		-11'323
			842		842		842
			-1'212		-1'212		-1'212
						-13	-13
			130'885		130'885	-77	130'808
			-3'252	-232'716	-235'968		-235'968
75'000	-27'083	27'842	1'590'480	609'163	2'275'401	519	2'275'921

Tableau de financement

(en milliers de CHF)

Flux de fonds résultant de l'exploitation

	2022	2021
Bénéfice de l'exercice attribuable aux actionnaires	130'885	134'181
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	-77	-4
Quote-part du résultat des sociétés associées	-2'911	-4'220
Dividendes reçus des sociétés associées	2'558	220
Frais de financement	889	87
Gains (-)/pertes (+) réalisés sur placements de capitaux	-45'495	-44'017
Gains (-)/pertes (+) non réalisés et ajustements de valeurs reconnus au compte de résultat	55'335	-25'058
Achats et ventes de placements de capitaux		
Immeubles de rendement	45'375	19'982
Titres détenus à long terme	-11'774	-2'462
Titres à revenus fixes	-110'658	158'711
Prêts	16'657	27'434
Hypothèques	130'007	-129'522
Actions	-54'225	-69'837
Parts de fonds de placement	-21'350	49'985
Produits dérivés	-24'908	-58'310
Autres placements – Private Equity	68'513	43'053
Autres placements – Hedge Funds	-	1'498
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	-50'115	-2'072
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Immobilisations corporelles	6 670	7'272
Immobilisations incorporelles	10'530	19'804
Sources (+) et emplois (-) de fonds		
Provisions techniques	-117'230	-19'581
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers	57'012	-1'598
Part des réassureurs aux provisions techniques	17'965	2'296
Provisions financières	354	10'521
Fonds pour participations futures aux excédents	1'875	541
Créances résultant de l'activité d'assurance	-4'471	-7'027
Engagements résultant de l'activité d'assurance	308	26'510
Autres créances	-18'838	9'445
Autres engagements	-802	847
Actifs de régularisation	-5'928	588
Passifs de régularisation	-1'411	-862
Total	74'741	148'404

Flux de fonds liés aux investissements

	2022	2021
Acquisitions de participations dans des sociétés associées ou consolidées (déduction faite des liquidités)	-2'124	-36'239
Achats et ventes d'immobilisations corporelles	-6'366	-10'084
Achats et ventes d'immobilisations incorporelles	-12'761	-24'556
Achats et ventes de parts minoritaires	-	613
Total	-21'250	-70'266

Flux de fonds liés à des opérations financières

Augmentation des engagements financiers	123'156	5'000
Diminution des engagements financiers	-1'588	-
Ventes/acquisitions de propres actions	-11'323	-
Dividendes et autres distributions de l'exercice précédent	-54'217	-55'372
Frais de financement	-889	-87
Total	55'138	-50'459

Augmentation (+)/diminution (-) nette des liquidités

	108'629	27'680
Total des liquidités de l'année précédente	203'409	175'729
Variation des liquidités de l'année	108'629	27'680
Total des liquidités de l'année	312'038	203'409

Annexe aux comptes consolidés

(en milliers de CHF)

I – Périmètre de consolidation

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidés de Vaudoise Assurances Holding SA comprennent les différentes entités présentées dans le tableau ci-dessous.

Périmètre de consolidation

	Activité	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Méthode de consolidation
		2022	2021	2022	2021	
Participations						
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Autres	100	100	75'000	75'000	Intégration globale
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Non-vie	100	100	60'000	60'000	Intégration globale
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Vie	100	100	100'000	100'000	Intégration globale
Vaudoise Asset Management SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Berninvest AG, Berne	Autres	100	100	1'000	1'000	Intégration globale
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Pittet Associés SA, Lausanne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Vaudoise Services SA, Lausanne	Autres	100	100	2'250	2'250	Intégration globale
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne	Non-vie	92	90	3'861	3'035	Intégration globale
neocredit.ch AG, Berne	Autres	100	50	5'000	5'000	Intégration proportionnelle jusqu'au 30.06.2022 et intégration globale à partir du 01.07.2022
FimPlus SA, Lausanne	Autres	50	50	100	100	Intégration proportionnelle
FimPlus Management SA, Lausanne	Autres	50	50	100	100	Intégration proportionnelle
Credit Exchange SA, Zurich	Autres	25	25	100	100	Mise en équivalence
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	Autres	25	25	1'400	1'400	Mise en équivalence
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	Autres	22	22	3'000	3'000	Mise en équivalence
Procimmo Group SA, Zoug (anciennement SEG Suisse Estate Group SA)	Autres	20	20	2'988	2'988	Mise en équivalence
NewCo Switzerland SA, Lausanne	Autres	20	0	100	0	Mise en équivalence dès 2022

II – Principes de présentation des comptes

Les comptes ont été établis conformément à la loi suisse et aux «Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC» et respectent l'intégralité de ce référentiel.

Dès l'exercice 2021, les comptes consolidés du Groupe Vaudoise sont présentés conformément à la recommandation Swiss GAAP RPC 40 «Présentation des comptes des compagnies d'assurance», la précédente recommandation Swiss GAAP RPC 14 «Comptes consolidés des compagnies d'assurance» ayant été suspendue au 31.12.2020. Quelques adaptations de présentation ont été effectuées en 2022 dans un but de clarification. Les chiffres comparatifs ont été adaptés en conséquence.

- Dans le compte de profits et pertes en assurances vie, les éléments concernant les contrats d'assurances pour le compte et aux risques de tiers ont été extraits des lignes pour propre compte et présentés distinctement. Sont concernées par ce changement: les primes brutes émises, les variations de report de primes (brut) ainsi que les sinistres et prestations d'assurances payés (brut).
- Dans le compte de profits et pertes, des sous-totaux ont été introduits.
- Des parties de bilan (placements de capitaux et provisions techniques) ou de compte de profits et pertes (frais d'acquisition et d'administration) ont été résumées. Les informations détaillées se trouvent dans les notes à l'annexe. Les autres produits et charges techniques ont été reclassés dans les frais d'acquisition et d'administration.
- Les dettes d'impôts courants ont été reclassées depuis les provisions (financières) non techniques vers les autres engagements.

III – Méthode de consolidation

Pour les entités consolidées selon la méthode de l'intégration globale, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 100%. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés. Lorsque le pourcentage de détention se situe au-delà de 50% et au-dessous de 100%, la proportion des fonds propres et des bénéficiaires revenant à des parts minoritaires est présentée distinctement au bilan, respectivement au compte de profits et pertes.

Pour les entités consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 50%. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés en proportion.

Pour les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part des fonds propres et des résultats annuels respectifs a été prise en compte dans les proportions des participations.

IV – Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite de l'acquisition (purchase method). La valeur comptable de la participation acquise est compensée avec la quote-part des fonds propres au moment de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill d'acquisition est donc imputé immédiatement sur les fonds propres à la date de l'acquisition. En cas de badwill provenant d'une compensation du prix d'achat par un échange d'autres titres de participation, il est imputé immédiatement au compte de profits et pertes. En cas de cession d'activités, le goodwill imputé à une date antérieure est porté au compte de profits et pertes. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe.

V – Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères permanents, uniformes et conformément à la loi suisse et aux normes Swiss GAAP RPC et en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 40 dédiée aux compagnies d'assurance.

Placements de capitaux

- Les immeubles de rendement sont portés au bilan à leur valeur actuelle. Celle-ci est déterminée pour la moitié du parc, au minimum, par un expert indépendant et pour la partie restante par un expert interne. Toutefois, un immeuble n'est pas évalué deux années successives en interne. En 2022, les valeurs actuelles des immeubles ont toutes été déterminées par un expert indépendant. Une différence positive entre la valeur actuelle et le prix de revient amorti des immeubles est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) sous déduction des impôts différés. Une différence négative entre la valeur actuelle et le prix de revient amorti des immeubles affecte le compte de profits et pertes (sous pertes des placements de capitaux). Les immeubles dont les contrats de vente ont été signés avant la fin de l'exercice figurent à leur valeur de vente. Quant aux bâtiments en construction, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires impactant le compte de profits et pertes.
- Les titres détenus à long terme, les actions et les parts de fonds de placement sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Les placements en Hedge Funds et Private Equity non cotés sont évalués à leur dernière valeur nette d'inventaire connue. Une différence positive entre la valeur actuelle et le prix de revient est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) sous déduction des impôts différés. Une différence négative entre la valeur actuelle et le prix de revient affecte le compte de profits et pertes (présentation des dépréciations à l'annexe dans les pertes de cours non réalisées et présentation des reprises de dépréciations à l'annexe dans les gains de cours non réalisés). Les gains et pertes réalisés lors d'une vente sont comptabilisés par rapport au prix de revient.
- Les produits dérivés sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque. Les éventuelles positions négatives sont présentées au passif du bilan sous la position engagements financiers. Pour les opérations de couverture de change (currency overlays), les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif ou au passif à leur valeur de remplacement et impactent le compte de profits et pertes. Pour les futures sur actions, les opérations dénouées pendant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes; quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles donnent lieu à des ajustements quotidiens valorisant les futures à zéro. Ces contrats sont présentés dans l'annexe. Les options d'achat et de vente sont évaluées à la valeur de marché et impactent le compte de profits et pertes. Ces contrats sont présentés dans l'annexe.
- Les titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost) à l'exception des obligations zéro coupon qui sont valorisées selon la méthode de l'intérêt composé. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité en application des différents critères suivants: si la valeur de marché est inférieure à 80% de la valeur nominale et que l'analyse faite position par position, sous les angles techniques et de marché, relève un risque aggravé d'insolvabilité, il est procédé à des dépréciations adéquates impactant le compte de profits et pertes (présentation des dépréciations à l'annexe dans les pertes de cours non réalisées et présentation des reprises de dépréciations à l'annexe dans les gains de cours non réalisés).
- Les prêts et hypothèques sont portés à leur valeur de remboursement. Les postes menacés font l'objet de dépréciations appropriées impactant le compte de profits et pertes.

- Les placements pour le compte et aux risques de tiers d'assurances vie figurent au bilan à leur valeur actuelle. Les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et les capitaux propres car elles trouvent principalement leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.

Immobilisations

Immobilisations corporelles

Les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement.

Les immeubles d'exploitation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie, se situant entre cinq et vingt ans.

D'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés sur les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes.

Les immobilisations en cours de construction sont évaluées à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels et licences informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre quatre et cinq ans.

Provisions techniques Assurances non-vie

Les provisions techniques non-vie sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte des Circulaires FINMA 2008/42 «Provisions – assurance dommages», 2010/3 «Assurance-maladie selon la LCA» et 2011/3 «Provisions – réassurance». Elles sont déterminées chaque année selon des principes actuariels reconnus, appliqués de manière constante.

Leur valeur est au moins égale à la valeur proche du marché des engagements, qui est calculée comme la somme de la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque des provisions selon la meilleure estimation (Best Estimate) et tient compte d'une marge de sécurité (marge de risque) calculée selon le modèle SST.

L'évaluation des provisions techniques est réalisée par branche d'assurance. Afin d'obtenir des résultats robustes au niveau du provisionnement, une segmentation plus fine par catégories homogènes de prestations (segments homogènes) est utilisée.

Provisions pour report de primes

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture de risques des périodes suivantes et sont déterminées globalement par branche au prorata temporis et en tenant compte d'une marge incluant la provision pour débiteurs douteux.

Provisions mathématiques

Ces réserves concernent les assurances collectives de la branche accidents tant selon la LAA que selon la LCA. Elles ont pour but de garantir le versement des rentes fixées. Elles sont calculées avec les tables de capitalisation générationnelles (actuellement LAA 2011 G pour les cas de décès et pour les invalides) avec le logiciel SUVA DK.

Le taux technique d'actualisation est défini par la Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) et est de 1% dès le 01.01.2022 (1,5% auparavant).

Selon l'art. 90 al.3 LAA, les réserves mathématiques sont complétées par une provision pour le financement des réserves mathématiques lors de modification des normes comptables (bases techniques).

Provisions pour sinistres

Le montant des provisions pour sinistres en cours représente l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Les provisions sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Elles regroupent deux provisions:

- Les provisions analytiques qui représentent une évaluation du dommage au cas par cas;
- Les provisions IBNR (Incurred but not reported) qui constituent un complément aux provisions analytiques lorsque celles-ci s'avèrent insuffisantes ou pour les cas déclarés tardivement.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes, comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence-Sévérité, font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches mais, d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Un chargement est appliqué pour assurer le traitement de sinistres en cas de transfert du portefeuille ou en cas de cessation d'activité. Il s'agit des provisions ULAE (Unallocated loss adjustment expenses). Les frais considérés sont ceux ne pouvant être imputés directement à un dossier de sinistre.

Les provisions pour sinistres en cours n'englobent pas d'autre marge de sécurité que le chargement décrit ci-dessus.

Provisions pour participations futures aux excédents

Ces provisions ont pour but de couvrir les participations périodiques futures pour les contrats en cours et concernent toutes les branches d'assurances pour lesquelles une participation aux excédents peut être contractuellement prévue.

L'attribution annuelle est un pourcentage des primes acquises qui est adapté en fonction de l'évolution du portefeuille.

Autres provisions techniques

Les provisions de sécurité et de fluctuations s'imposent en raison de la complexité des engagements ainsi que des incertitudes inhérentes au calcul des provisions. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires (provisions pour fluctuations) ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc. (provisions de sécurité).

La provision pour fluctuations correspond à la différence entre l'Expected Shortfall de la distribution globale des réserves et la provision technique nécessaire pour les sinistres en cours. La provision fluctue chaque année selon le risque de provisionnement.

Les provisions de sécurité sont constituées pour faire face à des événements de nature catastrophique ainsi qu'à la volatilité des affaires, en tenant compte de la diversification, de l'importance et de la structure des portefeuilles d'assurances.

Les méthodes paramétriques telles que le modèle de Mack ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

Provisions techniques Assurances vie

Les provisions techniques vie sont constituées sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits. Leur détermination est au minimum annuelle.

Le niveau des provisions techniques doit être suffisant, ce qui signifie en particulier que les hypothèses et les méthodes retenues pour les déterminer garantissent durablement la capacité de remplir les engagements découlant des contrats d'assurances. L'analyse de la suffisance des provisions est effectuée annuellement par sous-portefeuille et repose sur des hypothèses et des méthodes prudentes actualisées.

Les méthodes de détermination de bases techniques prudentes et la subdivision du portefeuille de contrats en sous-portefeuilles reposent sur les principes de la circulaire FINMA 2008/43 et sur la directive de l'Association Suisse des Actuaire relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance vie.

Les principales hypothèses utilisées dans la détermination des provisions techniques vie sont les bases biométriques (mortalité pour les assurances de capitaux ou de rentes, probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité), les hypothèses économiques (rendements attendus des placements, renchérissement), les probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions) et les paramètres de frais. Des contrôles périodiques sont effectués pour déterminer si les hypothèses et paramètres retenus doivent être actualisés. Les incertitudes y relatives sont également régulièrement réévaluées.

Selon les produits, les bases des hypothèses sous-tendant les provisions mathématiques sont les prescriptions réglementaires (FINMA ou Association Suisse des Actuaire) ou l'expérience de la Compagnie. Une combinaison de données statistiques propres et d'informations statistiques de l'Association Suisse d'Assurances est à l'origine de ces hypothèses.

Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurance vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés. Pour les assurances de rentes, il est tenu compte en plus de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

Invalidité et retour en activité

Les probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Frais

Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrat. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration (et de règlement des sinistres) comptabilisés.

Renchérissement

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)

La Vaudoise a construit des fonctions de probabilités de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurance, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b), le type de primes et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement.

Les provisions suivantes sont déterminées au moins annuellement, sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits:

Provisions pour report de primes

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture des risques et des frais des périodes suivantes et est déterminée par contrat.

Provisions mathématiques

Les réserves mathématiques des contrats d'assurance vie sont calculées individuellement et actualisées annuellement. Les bases techniques (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais) utilisées pour leur calcul, à l'exception des réserves pour les cas d'invalidité en cours, sont celles utilisées pour la tarification d'origine des bases techniques plus prudentes. Le taux d'actualisation pondéré moyen est de 2,14 % (2,20 % au 31 décembre 2021). Lorsque les bases techniques d'origine ne sont plus suffisantes, des renforcements sont constitués et présentés dans les autres provisions techniques.

Autres provisions techniques

Les provisions forfaitaires suivantes sont déterminées à chaque bouclément:

- Le renforcement pour garantie de taux est constitué pour les cas où la provision calculée avec une courbe de taux d'intérêt prudents est supérieure à celle obtenue avec le taux d'intérêt technique. Il est calculé par tranche de portefeuille ayant les mêmes bases tarifaires d'origine (taux d'intérêt technique, bases biométriques).
- Le renforcement pour rentes viagères vise à compenser le fait que les réserves mathématiques calculées avec les tables de mortalité d'origine sont trop basses par rapport aux tables de mortalité actuelles. Ce renforcement est calculé par police.
- Le renforcement pour invalidité future vise à compenser l'absence de réserves mathématiques et les bases techniques insuffisantes des tarifs invalidité 1980 et antérieurs. Il est calculé par police.

- Le renforcement pour frais est constitué lorsque la valeur actuelle des frais effectifs futurs estimés prudemment est supérieure à celle des frais tarifaires et que les provisions constituées (réserves mathématiques + report de primes + autres renforcements) sont inférieures aux provisions suffisantes au sens de la directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Ce renforcement est calculé par sous-portefeuille.
- La provision IBNR pour cas d'invalidité complète les réserves mathématiques pour cas d'invalidité en cours pour tenir compte des cas qui n'ont pas encore été annoncés.
- La provision IBNR pour les risques liés au décès sert à compenser la charge des cas de décès non annoncés aux dates de bouclage. Cette provision est calculée en pour cent des primes de risque.
- La provision de fluctuations est destinée à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques biométriques. Cette provision est calculée en appliquant des limites minimales et maximales à la fluctuation du résultat sur les risques biométriques. Si le résultat de l'année dépasse la limite maximale du rendement attendu, la provision est augmentée par une certaine proportion du résultat excédentaire, sans qu'elle puisse dépasser un certain plafond. Si, inversement, le résultat de l'année n'atteint pas la limite minimale du résultat attendu, la provision est dissoute sans qu'elle puisse devenir négative.

Lorsque cela est pertinent, les renforcements tiennent compte prudemment du comportement des assurés. Des marges de sécurité sont intégrées à toutes les autres provisions techniques.

Le calcul des provisions forfaitaires fait l'objet d'un règlement annexé au plan d'exploitation. Il contient les règles de constitution et de dissolution des provisions.

Provisions pour sinistres

Il s'agit de provisions pour les prestations en attente de versement.

Provisions pour participations futures aux excédents

Ces provisions ont pour rôle de lisser à travers les années le prélèvement pour la participation aux excédents et de ne pas le faire fluctuer aussi fortement que les résultats annuels. Les attributions aux provisions pour participations futures aux excédents se font sur la base des excédents réalisés par la société.

Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés

Il s'agit de parts d'excédents accumulées par contrat à la date d'établissement des états financiers qui seront versées avec les prestations futures.

Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers

Les provisions techniques des contrats pour le compte et aux risques de tiers correspondent à la valeur du portefeuille d'actifs auquel le contrat est lié. Elles contiennent également les reports de primes y relatifs.

Fonds pour participations futures aux excédents

La Vaudoise redistribue également à ses clientes et clients non-vie une partie de ses bénéfices antérieurs sous la forme de réduction de primes lorsque les résultats du Groupe le permettent.

Engagements financiers

Ils contiennent les emprunts obligataires émis (hors agio, comptabilisé dans les passifs transitoires et amorti sur la durée de l'emprunt) et les emprunts envers des tiers ou envers des actionnaires qui sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent également les emprunts hypothécaires et les positions négatives des dérivés (se référer au paragraphe des placements de capitaux).

Liquidités

Elles contiennent les dépôts à terme et placements liquides similaires.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères

La conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats.

VI – Notes relatives au compte de profits et pertes

1. Primes brutes émises

1.1 Primes brutes par branches d'assurances

	2022	%	2021	%
Assurances non-vie				
Accidents	168'410	16,0	158'727	16,0
Maladie	247'292	23,5	229'331	23,0
Véhicules à moteur	368'824	35,1	360'528	36,2
Choses	178'594	17,0	154'970	15,6
Responsabilité civile	70'673	6,7	68'817	6,9
Divers	11'230	1,1	10'504	1,1
Total des primes sur affaires directes	1'045'023	99,5	982'877	98,8
Acceptations de réassurance	5'295	0,5	12'227	1,2
Total Assurances non-vie	1'050'318	100,0	995'105	100,0
Assurances vie				
Primes uniques	39'798	15,4	14'805	6,8
Primes périodiques	138'907	53,7	145'385	67,0
Total des primes sur affaires directes	178'705	69,1	160'190	73,9
Acceptations de réassurance	999	0,4	1'103	0,5
Total des primes pour risque en propre compte	179'704	69,5	161'292	74,4
Primes pour le compte et aux risques de tiers	78'979	30,5	55'580	25,6
Total Assurances vie	258'683	100,0	216'873	100,0
Total des primes brutes émises	1'309'001		1'211'977	

1.2 Primes brutes par régions géographiques

	2022	%	2021	%
Affaires directes				
Suisse romande	729'561	56,0	686'273	57,3
Suisse alémanique	499'546	38,3	442'178	36,9
Suisse italienne	70'505	5,4	67'046	5,6
Ensemble de la Suisse	1'299'612	99,8	1'195'497	99,7
Liechtenstein	3'095	0,2	3'150	0,3
Total des affaires directes	1'302'707	100,0	1'198'647	100,0
Affaires indirectes				
Suisse	1'295	20,6	7'828	58,7
Europe	4'999	79,4	5'502	41,3
Total des affaires indirectes	6'294	100,0	13'330	100,0
Total des primes brutes émises	1'309'001		1'211'977	

2. Sinistres et prestations d'assurances payés

	2022			2021		
	Brut	Réassurance cédée	Net	Brut	Réassurance cédée	Net
Assurances non-vie	769'069	-32'662	736'406	716'036	-33'745	682'291
Assurances vie pour risque en propre compte	194'524	-2'174	192'350	197'131	-1'337	195'794
Assurances vie pour le compte et aux risques de tiers	25'185	-	25'185	47'190	-	47'190
Total des sinistres et prestations d'assurances payés	988'778	-34'836	953'942	960'357	-35'083	925'275

3. Frais de fonctionnement nets de réassurance

	2022	2021
Assurances non-vie		
Frais d'administration (brut)	123'692	126'334
Frais d'acquisition (brut)	140'485	138'047
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances (brut)	264'177	264'381
Frais d'acquisition (part des réassureurs)	-4'986	-3'864
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances	-4'986	-3'864
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances nets Assurances non-vie	259'191	260'517
Assurances vie		
Frais d'administration (brut)	21'689	22'590
Frais d'acquisition (brut)	21'574	19'833
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances Assurances vie	43'263	42'423
Autres activités		
Frais d'administration	22'134	18'928
Total des frais d'administration Autres activités	22'134	18'928
Dont:		
- Charges de personnel	191'348	184'310
- Amortissements sur immobilisations	17'200	27'076
- Honoraires d'audit de l'organe de révision (HT)	684	664
- Honoraires pour travaux complémentaires de l'organe de révision (HT)	64	63
Frais de personnel du Groupe		
Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistres et les charges des placements	250'762	241'275

4. Produits des placements de capitaux

	Assurances non-vie	Assurances vie	2022 Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	2021 Autres activités
Immeubles de rendement	33'623	31'231	676	34'028	32'113	224
Titres détenus à long terme	-	-	559	-	-	1'062
Titres à revenus fixes	21'418	26'063	-	21'020	22'431	-
Prêts	856	6'166	-	839	6'257	88
Hypothèques	3'747	6'253	-	4'081	6'194	-
Actions	6'474	2'915	92	6'426	2'810	-
Parts de fonds de placement	6'237	5'768	-	4'886	5'238	-
Produits dérivés	-	-	-	214	-	-
Private Equity	4	98	-	-	116	-
Total des produits des placements de capitaux	72'358	78'494	1'326	71'494	75'159	1'374

5. Gains et pertes sur placements de capitaux

	Assurances non-vie	Assurances vie	2022 Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	2021 Autres activités
Gains et pertes de cours réalisés						
Immeubles de rendement	13'754	15'216	-	13'915	3'666	-
Participations dans des sociétés associées	-	-	-	-	-	2'473
Titres détenus à long terme	-	-	-	-	-	-674
Titres à revenus fixes	-14'707	-9'485	-	8'071	30'337	-
Prêts	-199	-	-	-	-	-
Hypothèques	-9	-19	-	-	-	-
Actions	1'024	-330	-193	-3'215	-668	335
Parts de fonds de placement	12'253	30'925	-	10'462	35'944	-
Produits dérivés	-12'857	-6'772	-	-23'423	-19'009	-
Private Equity	28'539	2'404	-	17'031	3'725	-
Hedge Funds	-	-	-	741	758	-
Total des gains et pertes de cours réalisés	27'798	31'939	-193	23'581	54'753	2'134

Gains de cours non réalisés

Immeubles de rendement	4'318	258	-	1'242	2'392	-
Titres détenus à long terme	-	-	-	-	-	609
Actions	645	811	-	3'294	3'394	-
Parts de fonds de placement	42	68	-	-	2	-
Produits dérivés	12'824	8'197	-	15'442	12'860	-
Private Equity	1'129	1'207	-	1'409	1'415	-
Total des gains de cours non réalisés	18'958	10'541	-	21'388	20'064	609

	Assurances non-vie	Assurances vie	2022 Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	2021 Autres activités
Pertes de cours non réalisées						
Immeubles de rendement	-726	-1'078	-	-282	818	-
Titres détenus à long terme	-	-	-1'970	-	-	-6'552
Titres à revenus fixes	-3'435	-2'399	-	-	-	-
Prêts	-28	-	-1'481	-	-	-325
Hypothèques	-	-72	-	-	-	-
Actions	-4'258	-8'657	-	-1'432	-584	-
Parts de fonds de placement	-11'466	-10'428	-	-42	-719	-
Produits dérivés	-8'056	-5'012	-	-13'077	-8'404	-
Private Equity	-298	-483	-	-750	-1'056	-
Total des pertes de cours non réalisées	-28'268	-28'130	-3'451	-15'583	-9'944	-6'877

Gains de change réalisés et non réalisés

Titres détenus à long terme	-	-	-	-	-	1
Titres à revenus fixes	5'167	2'411	-	14'782	5'406	-
Actions	-	-	-	112	72	-
Parts de fonds de placement	-	17	-	-	26	-
Produits dérivés	73'765	33'511	-	37'831	16'512	-
Private Equity	4'689	468	-	8'041	797	-
Hedge Funds	1'359	-	-	2'623	-	-
Total des gains de change réalisés et non réalisés	84'979	36'407	-	63'389	22'811	1

Pertes de change réalisées et non réalisées

Titres détenus à long terme	-	-	-790	-	-	-676
Titres à revenus fixes	-16'190	-12'678	-	-10'421	-6'950	-
Prêts	-	-	-73	-	-	-74
Actions	-	-	-	-112	-72	-
Parts de fonds de placement	-2	-	-	-	-	-
Produits dérivés	-85'316	-36'080	-	-54'117	-22'080	-
Private Equity	-998	-612	-	-2'473	-881	-
Hedge Funds	-	-	-	-	-	-
Total des pertes de change réalisées et non réalisées	-102'506	-49'369	-863	-67'124	-29'983	-750

Total général des gains et pertes sur placements de capitaux

	961	1'388	-4'507	25'651	57'701	-4'883
--	------------	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------

6. Résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers

	2022	2021
Produits	834	523
Gains et pertes de cours réalisés	4'686	1'203
Gains de cours non réalisés	1'197	17'722
Pertes de cours non réalisées	-49'088	-9'535
Gains réalisés et non réalisés de change	110	179
Pertes réalisées et non réalisées de change	-	-1
Total du résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	-42'261	10'091

7. Autres produits et autres charges

Il s'agit principalement des produits et charges relatifs aux liquidités (y compris gains et pertes de change).

8. Produits de prestations de services

Les produits de prestations de services des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG (gestion de fonds immobiliers pour des tiers), de la société Pittet Associés SA (conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances), des sociétés FimPlus SA et FimPlus Management SA (gestion et conseil immobilier) ainsi que de Vaudoise Services SA (services additionnels aux activités d'assurances) et neocredit.ch AG (plateforme de crowdlending pour PME).

9. Impôts courants

Il s'agit de la somme des impôts payés et/ou provisionnés sur le bénéfice des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. Le taux d'impôt moyen pondéré calculé sur la base des résultats ordinaires pour l'ensemble des sociétés du Groupe se situe à 9,3% en 2022, respectivement 6,2% en 2021.

10. Bénéfice annuel par action

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA de CHF 75 millions est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

	Nombre d'actions	Actions propres pondérées sur l'année ¹⁾	Nombre d'actions en circulation	Capital-action en circulation	Pourcentage de répartition du bénéfice	Bénéfice net (en milliers de CHF) ²⁾	Bénéfice par action en circulation (en CHF)
2021							
Actions nominatives A	10'000'000	-	10'000'000	50'000'000	68,4%	91'802	9,18
Actions nominatives B	1'000'000	76'725	923'275	23'081'875	31,6%	42'379	45,90
				73'081'875	100,0%	134'181	
2022							
Actions nominatives A	10'000'000	-	10'000'000	50'000'000	68,5%	89'648	8,96
Actions nominatives B	1'000'000	80'038	919'962	22'999'050	31,5%	41'236	44,82
				72'999'050	100,0%	130'885	

1) Selon note 23 de l'annexe

2) Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

Étant donné qu'il n'existe aucun effet potentiel de dilution sur le résultat, il a été renoncé à présenter un bénéfice par action dilué.

VII – Notes relatives au bilan

11. Placements de capitaux

11.1 Évaluation des placements de capitaux

31.12.2022	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			Total
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	
Placements de capitaux						
Immeubles de rendement	1'198'614	1'619'022	822'135	779'979	16'908	1'619'022
Participations dans des sociétés associées	43'300	*	-	-	21'892	21'892
Titres détenus à long terme	46'285	*	-	-	33'097	33'097
Titres à revenus fixes	3'364'277	2'786'149	1'127'072	2'151'366	-	3'278'437
Prêts	421'362	419'380	77'541	341'839	-	419'380
Hypothèques	640'704	640'632	247'437	393'194	-	640'632
Actions	329'117	344'583	224'741	117'577	2'265	344'583
Parts de fonds de placement	809'054	851'697	487'849	363'054	794	851'697
Produits dérivés	19'392	35'957	24'445	11'512	-	35'957
Private Equity	138'146	218'552	210'624	7'478	450	218'552
Hedge Funds	90'706	118'794	118'794	-	-	118'794
	7'100'956	*	3'340'638	4'165'999	75'406	7'582'044

Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers

Liquidités	34'384	34'384		34'384		34'384
Titres à revenus fixes	57'995	57'566		57'566		57'566
Parts de fonds de placement	251'997	236'496		236'496		236'496
Produits dérivés	1'435	617		617		617
	345'810	329'063	-	329'063	-	329'063

* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

Parmi les participations dans des sociétés associées, les titres ayant une cotation représentent 9'216 milliers de CHF au bilan selon mise en équivalence de la quote-part des fonds propres (avec une valeur de marché de 36'047 milliers de CHF selon cours boursier).

Parmi les titres détenus à long terme, les titres ayant une cotation représentent 5'575 milliers de CHF au bilan (valeur de marché).

31.12.2021	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			Total
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	
Placements de capitaux						
Immeubles de rendement	1'221'188	1'646'802	824'136	818'969	3'697	1'646'802
Participations dans des sociétés associées	41'768	*	-	-	21'080	21'080
Titres détenus à long terme	34'511	*	-	-	25'333	25'333
Titres à revenus fixes	3'286'441	3'334'909	1'071'282	2'155'494	-	3'226'776
Prêts	438'369	437'819	87'216	346'819	3'784	437'819
Hypothèques	770'739	770'739	320'073	450'666	-	770'739
Actions	274'193	354'498	263'216	88'716	2'565	354'498
Parts de fonds de placement	744'528	1'026'785	542'377	483'728	680	1'026'785
Produits dérivés	31'937	35'963	23'775	12'187	-	35'963
Private Equity	179'794	245'926	239'848	5'628	450	245'926
Hedge Funds	90'706	113'809	113'809	-	-	113'809
	7'114'174	*	3'485'733	4'362'207	57'590	7'905'530
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers						
Liquidités	35'539	35'539		35'539		35'539
Prêts	12'343	11'543		11'543		11'543
Titres à revenus fixes	57'221	66'301		66'301		66'301
Parts de fonds de placement	182'676	205'390		205'390		205'390
Produits dérivés	3'285	3'270		3'270		3'270
	291'064	322'044	-	322'044	-	322'044

* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

Parmi les participations dans des sociétés associées, les titres ayant une cotation représentaient 7'692 milliers de CHF au bilan selon mise en équivalence de la quote-part des fonds propres (avec une valeur de marché de 36'047 milliers de CHF selon cours boursier).

Parmi les titres détenus à long terme, les titres ayant une cotation représentent 6'825 milliers de CHF au bilan (valeur de marché).

11.2 Évolution des placements de capitaux

	31.12.2021	%	Quote-part sociétés associées 2022
Immeubles de rendement	1'646'802	20,8	-
Participations dans des sociétés associées	21'080	0,3	2'911
Titres détenus à long terme	25'333	0,3	-
Titres à revenus fixes	3'226'776	40,8	-
Prêts	437'819	5,5	-
Hypothèques	770'739	9,7	-
Actions	354'498	4,5	-
Parts de fonds de placement	1'026'785	13,0	-
Produits dérivés	35'963	0,5	-
Private Equity	245'926	3,1	-
Hedge Funds	113'809	1,4	-
Total des placements de capitaux	7'905'530	100,00	2'911
Placements pour le compte et aux risques de tiers	322'044		

11.3 Placements de capitaux par monnaies au 31 décembre 2022 (convertis en CHF)

	CHF	USD	EUR
Immeubles de rendement	1'619'022	-	-
Participations dans des sociétés associées	21'892	-	-
Titres détenus à long terme	10'548	-	22'550
Titres à revenus fixes	2'232'547	547'482	407'426
Prêts	419'380	-	-
Hypothèques	640'632	-	-
Actions	344'583	-	-
Parts de fonds de placement	850'116	1'233	317
Produits dérivés	31'920	4'038	-
Private Equity	7'706	208'413	372
Hedge Funds	-	118'794	-
Total des placements de capitaux	6'178'345	879'959	430'665
Placements pour le compte et aux risques de tiers	323'588	5'475	

Mouvements en 2022			Corrections de valeur par					
Entrées	Sorties	Gains et pertes réalisés	Différences de change	Profits et pertes (y.c. coût amorti)	Réserves de bénéfice / réévaluation	31.12.2022	%	
39'671	-85'046	28'970	-	2'772	-14'147	1'619'022	21,4	
816	-19	-	-	-2'558	-339	21'892	0,3	
11'774	-	-	-790	-1'970	-1'250	33'097	0,4	
769'278	-658'615	-24'192	-21'290	-13'520	-	3'278'437	43,2	
9'374	-26'032	-199	-73	-1'510	-	419'380	5,5	
78'104	-208'111	-28	-	-72	-	640'632	8,4	
68'194	-13'967	501	-	-11'458	-53'185	344'583	4,5	
193'061	-171'711	43'177	15	-21'784	-217'846	851'697	11,2	
124'747	-97'448	-20'416	-14'869	7'980	-	35'957	0,5	
2'810	-71'323	30'943	3'547	1'554	5'096	218'552	2,9	
-	-	-	1'359	-	3'626	118'794	1,6	
1'297'831	-1'332'272	58'757	-32'102	-40'567	-278'045	7'582'044	100,00	
74'349	-24'234	4'686	110	-47'892		329'063		

SEK	CAD	AUD	GBP	DKK	Divers	Total	%
-	-	-	-	-	-	1'619'022	21,4
-	-	-	-	-	-	21'892	0,3
-	-	-	-	-	-	33'097	0,4
6'674	24'486	10'581	35'607	6'261	7'373	3'278'437	43,2
-	-	-	-	-	-	419'380	5,5
-	-	-	-	-	-	640'632	8,4
-	-	-	-	-	-	344'583	4,5
-	-	-	-	-	32	851'697	11,2
-	-	-	-	-	-	35'957	0,5
-	-	-	-	-	2'061	218'552	2,9
-	-	-	-	-	-	118'794	1,6
6'674	24'486	10'581	35'607	6'261	9'466	7'582'044	100,0
						329'063	

12. Institutions de prévoyance

Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur

	Valeur nominale	Bilan 31.12.2022	Constitution 2021	Bilan 31.12.2021	Mouvement inclus dans les frais de personnel en 2022
Caisse de pension Vaudoise Assurances	96'567	96'567	-	96'567	-
Total	96'567	96'567	-	96'567	-

Avantages/engagements économiques et charges de prévoyance

	Excédent de couverture ou découvert (-)	Part économique de l'employeur		Variation avec incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel	
		31.12.2022	31.12.2021			2022	2021
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	66'598*	-	-	-	22'801	22'801	21'812
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	-	-	-	-	659	659	597
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	2'035	2'035	2'009
Total	-	-	-	-	25'495	25'495	24'419

* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2021 selon la norme Swiss GAAP RPC 26. À noter que malgré les fluctuations des marchés financiers durant l'année, les comptes provisoires au 31.12.2022 laissent toujours apparaître un excédent de couverture. Au 1^{er} janvier 2023, l'institution devient autonome pour la couverture des risques de placement et de longévité.

13. Immobilisations corporelles et incorporelles

Corporelles: équipements d'exploitation tels que mobilier, machines et installations informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2021	83'136	-64'795	18'342
Achats	8'399	-	8'399
Modification du périmètre de consolidation	43	-	43
Sorties	-60	60	-
Amortissements ordinaires	-	-5'996	-5'996
Dépréciations d'actifs ¹⁾	-	-419	-419
État au 31 décembre 2021	91'518	-71'150	20'368
Achats	6'227	-	6'227
Modification du périmètre de consolidation	3	-	3
Sorties	-204	191	-13
Amortissements ordinaires	-	-5'806	-5'806
État au 31 décembre 2022	97'545	-76'765	20'779

Corporelles: bâtiments d'exploitation

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2021	83'596	-15'640	67'956
Achats	1'600	-	1'600
Amortissements ordinaires	-	-857	-857
État au 31 décembre 2021	85'196	-16'497	68'699
Achats	106	-	106
Modification du périmètre de consolidation	-	-21	-21
Amortissements ordinaires	-	-864	-864
État au 31 décembre 2022	85'302	-17'382	67'920

Corporelles: immobilisations en cours de construction

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2021	740	-	740
Achats	42	-	42
État au 31 décembre 2021	782	-	782
Achats	66	-	66
État au 31 décembre 2022	849	-	849
Total immobilisations corporelles au 31 décembre 2022	183'696	-94'148	89'548

Incorporelles: goodwill de fusion, logiciels et licences informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2021	69'302	-49'573	19'730
Achats	23'327	-	23'327
Modification du périmètre de consolidation	1'241	-70	1'170
Amortissements ordinaires	-	-7'599	-7'599
Dépréciation d'actifs ¹⁾	-	-12'147	-12'147
État au 31 décembre 2021	93'870	-69'390	24'481
Achats	12'739	-	12'739
Modification du périmètre de consolidation	105	-	105
Amortissements ordinaires	-	-9'054	-9'054
Dépréciation d'actifs ¹⁾	-	-1'476	-1'476
État au 31 décembre 2022	106'715	-79'920	26'796
Total immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022	106'715	-79'920	26'796

Les amortissements ordinaires sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre trois et vingt ans. Les valeurs brutes sont cumulées depuis le 1^{er} janvier 2000. D'éventuelles différences d'évaluation par rapport aux valeurs inscrites dans les bilans des sociétés consolidées influencent le résultat.

1) Les dépréciations d'actifs représentent des amortissements extraordinaires d'investissements dans des projets de transformation digitale abandonnés.

Goodwill d'acquisition théorique des actifs immobilisés

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2021	52'931	-34'612	18 320
Achats	30'280	-	30'280
Amortissements ordinaires	-	-11'140	-11'140
État au 31 décembre 2021	83'211	-45'751	37'459
Achats	1'098	-	1'098
Amortissements ordinaires	-	-12'084	-12'084
État au 31 décembre 2022	84'309	-57'835	26'473

Le goodwill issu d'acquisitions est directement passé en déduction des fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition. L'activation théorique du goodwill aurait généré les effets suivants sur les comptes consolidés.

Effet sur le compte de profits et pertes

	2022	2021
Bénéfice de l'exercice	130'808	134'177
Amortissement du goodwill	-12'084	-11'140
Bénéfice de l'exercice théorique, y compris l'amortissement du goodwill	118'724	123'037

Effet sur le bilan

	31.12.2022	31.12.2021
Fonds propres consolidés selon bilan	2'275'921	2'447'553
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	26'473	37'459
Fonds propres théoriques, y compris valeur comptable nette du goodwill	2'302'394	2'485'012

14. Créances

	31.12.2022	31.12.2021
Créances résultant de l'activité d'assurance		
Dépôts pour réassurances acceptées	28'919	29'955
Avoirs auprès de preneurs d'assurances	9'527	5'327
Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires	990	1'334
Avoirs auprès des réassureurs	12'107	11'261
Avoirs auprès des compagnies d'assurances	5'002	4'197
	56'544	52'074
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	17'235	7'092
Créances diverses		
Annuités hypothécaires	3'055	3'593
Impôts anticipés	17'825	15'110
Décompte d'impôts en notre faveur	15'794	16'437
Transformation digitale en cours	-	31
Gérants d'immeubles	4'398	5'036
Autres	12'383	4'539
	53'455	44'746
Total des créances	127'234	103'912

15. Liquidités

	31.12.2022	31.12.2021
Avoirs en caisse	10	11
Avoirs en comptes bancaires	172'028	203'398
Dépôts à terme et placements liquides similaires	140'000	-
Total des liquidités	312'038	203'409

16. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation figurant à l'actif se composent du prorata d'intérêts et des commissions ou prestations payées d'avance.

Les comptes de régularisation au passif sont essentiellement composés de frais d'administration et d'acquisition à payer (tels que rémunérations variables ou divers fournisseurs), de provisions vacances et de loyers encaissés d'avance.

17. Provisions techniques d'assurances

Au bilan

	31.12.2022			31.12.2021		
	Brutes	Réassurances cédées	Nettes	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Provisions techniques Assurances non-vie						
Provisions pour report de primes	69'221	3'369	65'851	65'488	3'343	62'145
Provisions mathématiques	242'090	-	242'090	241'006	-	241'006
Provisions pour sinistres	1'162'382	67'238	1'095'144	1'242'979	84'611	1'158'368
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	51'395	-	51'395	50'083	-	50'083
Autres provisions techniques	489'958	-	489'958	481'536	-	481'536
Total Provisions techniques non-vie	2'015'046	70'607	1'944'439	2'081'092	87'954	1'993'137
Provisions techniques Assurances vie						
Provisions pour report de primes	37'492	739	36'752	39'210	915	38'296
Provisions mathématiques	2'533'802	3'257	2'530'545	2'546'178	3'819	2'542'359
Provisions pour sinistres	3'451	576	2'875	1'536	477	1'059
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	74'284	-	74'284	79'970	-	79'970
Provisions pour participations futures aux excédents	15'103	-	15'103	14'472	-	14'472
Autres provisions techniques	550'000	1'240	548'760	583'950	1'220	582'730
Total Provisions techniques vie	3'214'132	5'812	3'208'319	3'265'316	6'430	3'258'885
Total des provisions techniques d'assurances	5'229'178	76'420	5'152'758	5'346'407	94'385	5'252'022

Au compte de profits et pertes

	Assurances non-vie 2022	Assurances non-vie 2021	Assurances vie 2022	Assurances vie 2021
Variation du report de primes (brut)	-3'746	-1'750	1'709	1'546
Variation des provisions techniques (brut)				
Provisions mathématiques	-1'085	-10'913	12'292	21'127
Provisions pour sinistres	80'923	66'615	-1'915	-318
Provisions pour participations futures aux excédents	-1'312	-981	-632	-2'143
Autres provisions techniques	-4'832	-29'537	33'950	-16'400
Total Variation des provisions techniques (brut)	73'694	25'184	43'695	2'265

Les provisions de sécurité et de fluctuations sont présentées dans les autres provisions techniques.

En Assurance non-vie, elles sont passées de CHF 436,3 millions au 31.12.2021 à CHF 441,7 millions au 31.12.2022. Cette variation s'explique uniquement par la dotation de CHF 5,6 millions à la provision de fluctuations.

Durant l'exercice précédent, elles étaient passées de CHF 405,0 millions à CHF 436,3 millions en raison d'une dotation de CHF 50,7 millions à la provision pour fluctuations compensée en partie par l'utilisation de la provision risques catastrophes à hauteur de CHF 19,3 millions.

En Assurance vie, ces provisions sont passées de CHF 577,8 millions au 31.12.2021 à CHF 544,7 millions au 31.12.2022. Cette variation s'explique par la dissolution de CHF 30 millions du renforcement pour taux d'intérêt, la baisse de CHF 2,6 millions des autres renforcements ainsi que par la dissolution de CHF 0,5 million de la provision de fluctuations. Durant l'exercice précédent, elles étaient passées de CHF 561,2 millions à CHF 577,8 millions en raison du renforcement pour taux d'intérêt de CHF 20,6 millions et d'une baisse de CHF 3,6 millions du renforcement pour longévité. La provision pour fluctuation en vie n'a pas varié en 2021.

Historique des prestations d'assurances non-vie – Affaires directes

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Accidents	126'513	112'172	111'142	117'043	109'571	113'402	111'093	105'983	103'056	94'969
Maladie	203'250	184'709	185'121	178'332	160'404	159'458	151'893	145'184	123'016	107'000
Véhicules à moteur	282'892	274'830	219'262	226'120	217'270	213'486	201'146	202'709	194'617	207'516
Choses	108'300	84'490	78'443	71'346	68'166	68'308	64'659	58'155	60'421	67'252
Responsabilité civile	35'410	42'659	31'491	31'902	30'573	29'919	30'165	37'364	33'468	35'434
Divers	9'215	7'933	8'944	13'839	13'623	11'995	11'667	10'471	11'480	10'221
Total	765'580	706'792	634'404	638'582	599'607	596'568	570'623	559'866	526'058	522'392

Le résultat de liquidation des provisions pour sinistres se montent à CHF 62,1 millions (CHF 116,6 millions l'exercice précédent).

18. Provisions (financières) non techniques

	Provisions pour impôts différés*	Provisions pour coûts de restructuration**	Provisions pour litiges	Total
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2021	138'398	1'857	-	140'256
Utilisation	-	-332	-	-332
Dissolution	-	-542	-	-542
Constitution	53'343	-	1'175	54'518
Valeur comptable au 31 décembre 2021	191'741	984	1'175	193'900
Utilisation	-41'820	-318	-	-42'138
Dissolution	-	-666	-	-666
Constitution	-	-	790	790
Valeur comptable au 31 décembre 2022	149'922	-	1'965	151'887

* Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés au taux moyen, sur la base des sociétés opérationnelles, de 15,0% en 2022, taux identique en 2021.

** La dotation à cette provision a été décidée durant l'année 2015. Son objectif est de couvrir des coûts provenant d'adaptations structurelles en lien avec un projet d'optimisation de processus. À fin 2022, l'objectif a été atteint et le solde de cette provision a été entièrement dissous.

19. Fonds pour participations futures aux excédents

	Assurances non-vie
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2021	30'601
Dotation	37'000
Utilisation	-36'459
Valeur comptable au 31 décembre 2021	31'142
Dotation	34'000
Utilisation	-32'125
Valeur comptable au 31 décembre 2022	33'017

20. Engagements financiers

	31.12.2022	31.12.2021
Emprunt obligataire émis	120'000	-
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise	37'000	37'000
Emprunts hypothécaires	2'656	-
Autres emprunts	500	-
Dérivés négatifs	32'559	33'264
Total des engagements financiers	192'715	70'264

Informations sur l'emprunt obligataire émis

Année d'émission	Numéro de valeur / ISIN	Taux d'intérêt	Devise	Échéance	Valeur nominale (CHF)
2022	123 210 705 / CH1232107057	2,00%	CHF	08.12.2027	120'000'000

21. Autres engagements

	31.12.2022	31.12.2021
Engagements résultant de l'activité d'assurance		
Dépôts pour réassurances cédées	13'091	14'334
Engagements envers des preneurs d'assurances	387'310	387'036
Engagements envers des agents ou d'autres ayants droit	19'121	19'097
Engagements auprès des réassureurs	1'623	466
Engagements auprès des compagnies d'assurances	2'714	2'616
	423'858	423'550
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	58	3
Engagements divers		
Charges sociales	5'632	5'559
Taxes diverses	3'324	2'871
Impôts courants	17'196	16'718
Fournisseurs	13'843	12'397
Autres	144	3'472
	40'138	41'018
Total des Autres engagements	464'054	464'571

22. Réserve de réévaluation

	Immeubles de rendement	Participations dans des sociétés associées	Titres détenus à long terme
Réserve de réévaluation au 1^{er} janvier 2021	359'687	757	332
Variation valeur	81'316	617	1'175
Dissolution suite à des réalisations	-7'816	-	-
Impôts différés	-11'070	-93	-176
Réserve de réévaluation au 31 décembre 2021	422'118	1'282	1'331
Variation valeur	16'667	-632	-1'250
Dissolution suite à des réalisations	-27'562	-	-
Impôts différés	1'603	95	188
Réserve de réévaluation au 31 décembre 2022	412'825	745	269

Aucune déduction de réserve de réévaluation n'a été effectuée lors de la constitution de provisions pour participations futures aux excédents (les dispositions contractuelles des contrats d'assurance vie ne le prévoient pas).

Actions	Parts de fonds de placement	Private Equity	Hedge Funds	Total
26'798	130'553	24'476	17'022	559'625
54'842	159'909	71'454	5'915	375'228
-60	-30'620	-4'619	-	-43'114
-8'179	-19'430	-10'025	-887	-49'861
73'400	240'413	81'286	22'049	841'878
-51'043	-158'012	33'330	3'626	-157'313
-2'139	-59'834	-28'235	-	-117'770
7'962	32'663	401	-544	42'367
28'179	55'231	86'783	25'131	609'163

23. Propres parts au capital de l'entité

	Quantité	milliers de CHF
État au 1^{er} janvier 2021	76'725	15'760
Aucun mouvement en 2021	-	-
État au 31 décembre 2021	76'725	15'760
Transfert de Vaudoise Générale à Vaudoise Assurances Holding	-	-
Achat	28'125	11'323
État au 31 décembre 2022	104'850	27'083

Au 31 décembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA, détient 104'850 de ses propres actions nominatives B. Au 31 décembre 2021, 76'725 de ses propres actions étaient détenues par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne. La transaction interne au Groupe s'est réalisée le 30 mars 2022 sans incidence ni sur la valorisation des propres actions aux coûts d'acquisition, ni sur les comptes consolidés du Groupe. Puis le 18 novembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a racheté 28'125 de ses propres actions au prix de CHF 11'323'210.– selon un programme de rachat.

Les coûts d'acquisition s'élèvent au total à CHF 27'083'325 (CHF 15'760'114 au 31 décembre 2021) et sont mentionnés séparément dans le tableau des capitaux propres consolidés, conformément aux dispositions légales.

Calcul des actions propres au prorata de l'année

Date	Actions propres	Nombre de jours	Actions propres pondérées
1 ^{er} janvier 2022	76'725	322	67'686
18 novembre 2022	104'850	43	12'352
31 décembre 2022		365	80'038

Il n'existe pas d'engagement de remboursement ou d'autres engagements éventuels avec des propres actions.

Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10 millions d'actions nominatives A de CHF 5.– nominal et 26'780 actions nominatives B de CHF 25.– nominal. La Caisse de pension Vaudoise Assurances, Lausanne, détient 15'000 actions nominatives B de CHF 25.– nominal (20'000 en 2021; 5'000 actions ayant été rachetées par Vaudoise Assurances Holding SA lors du programme de rachat du 18 novembre 2022 mentionné plus haut).

Ces propres actions détenues par des entités proches de l'entreprise ne sont pas portées au bilan dans les présents comptes annuels.

VIII – Autres informations

Engagements conditionnels

	31.12.2022	31.12.2021
Engagements Private Equity	51'257	56'598
Prêts hypothécaires non libérés	24'289	50'636
Reconnaissances de dettes	41'631	70'000
Achats conditionnels d'immeubles	57'625	15'700
Contrats d'entreprise totale pour une construction immobilière	33'170	10'100

Engagements résultant de contrats de leasing

	Exigibles à moins d'un an	Exigibles à 1 - 5 ans	Exigibles à plus de 5 ans	Total
Leasing véhicule	-	12	-	12

Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice

	Type d'opérations	Valeurs nettes de remplacement			
		Actif 31.12.2022	Passif 31.12.2022	Actif 31.12.2021	Passif 31.12.2021
Ventes à terme – EUR	Couverture	-	-4'835	12'853	-
Ventes à terme – USD	Couverture	26'282	-773	9'234	-
Ventes à terme – AUD	Couverture	109	-	-	-133
Ventes à terme – CAD	Couverture	143	-	-	-27
Ventes à terme – DKK	Couverture	-	-33	37	-
Ventes à terme – GBP	Couverture	1'947	-	-	-772
Ventes à terme – JPY	Couverture	674	-	1'606	-
Ventes à terme – SEK	Couverture	206	-	133	-

Futures

	Volume des contrats		Valeurs de remplacement CHF		Valeur portée au bilan	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Futures SMI	320	512	-13	14	-	-

Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés

	31.12.2022	31.12.2021
Assurances non-vie	3'243'417	3'421'557
Assurances vie	4'449'857	4'488'014

Informations sur les rémunérations, prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration, de la Direction et du Comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches

Ces renseignements figurent dans le rapport de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA (voir pages 140 à 147).

La Direction bénéficie d'une partie de la rémunération variable qui est basée sur l'évolution du cours de l'action Vaudoise Assurances Holding SA. Vingt pourcents du montant cible défini dans le Long Term Incentive (LTI) plan est transformé en droits futurs suivant l'évolution de l'action. Le montant est toutefois versé en francs et non par une distribution de titres. La charge comptabilisée pour l'exercice 2022 est de CHF 890'640.-. La charge comptabilisée en 2021 était de CHF 786'157.-.

Événements postérieurs à la date de clôture des comptes

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration, soit le 21 mars 2023.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
Téléfax : +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes consolidés



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, le compte de profits et pertes, les capitaux propres consolidés et le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 68 à 105) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes consolidés de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces points. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes consolidés.

Évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie

Risque

Les provisions mathématiques d'assurance vie sont composées :

- ▶ Des réserves mathématiques tarifaires, qui sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine du contrat (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais).
- ▶ Des réserves mathématiques forfaitaires qui incluent notamment des renforcements pour garantie de taux, des renforcements pour invalidité future, des renforcements pour frais, des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés (IBNR) et des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés.

Conformément à la circulaire 2008/43 de la FINMA « Provisions – assurance sur la vie », les provisions mathématiques d'assurance vie doivent respecter la Directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Une faible variation de certaines hypothèses incluses dans les bases techniques utilisées peut avoir un impact significatif sur le niveau de provisionnement. De plus, la détermination de ces paramètres requiert un niveau de jugement de la part de la Direction. Pour ces raisons, nous avons considéré l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie comme un élément clé de notre audit.

Les informations concernant les provisions mathématiques d'assurance vie se trouvent aux chiffres V et VIII – 17 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos procédures d'audit

Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :

- ▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuaires (ASA).
- ▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.
- ▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.
- ▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.
- ▶ Nous avons revu les procédures d'évaluation des provisions techniques d'assurance vie.
- ▶ Nous avons testé les réserves mathématiques de certaines polices et les modèles de calcul utilisés.
- ▶ Nous avons apprécié les hypothèses retenues par la Direction et la sensibilité des modèles à ces hypothèses.
- ▶ Nous avons identifié et analysé les variations significatives inhabituelles et/ou inattendues.
- ▶ Nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.
- ▶ Enfin, nous avons apprécié la prise en considération de la hausse des taux d'intérêt dans l'évaluation des provisions techniques d'assurance vie.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie.

Évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie

Risque	<p>Les provisions pour sinistres d'assurance non-vie sont calculées en fonction du montant jugé nécessaire pour régler les sinistres. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés.</p> <p>La détermination de ces provisions résulte donc d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques (provisions analytiques) et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel au jugement d'experts pour estimer la charge à l'ultime (IBNR). L'évolution des hypothèses et des paramètres retenus sont de nature à affecter de manière sensible la valeur de ces provisions.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains paramètres et hypothèses pris en compte pour procéder aux estimations, nous avons considéré que l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie constituait un élément clé de l'audit.</p> <p>Les informations sur les provisions pour sinistres d'assurance non-vie se trouvent aux chiffres V et VIII - 17 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>
---------------	---

Nos procédures d'audit	<p>Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuariels (ASA).▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.▶ Nous avons analysé les évolutions significatives de l'exercice.▶ Nous avons examiné le dénouement des estimations comptables de l'exercice précédent et apprécié la fiabilité du processus de détermination des provisions pour les branches d'activités où l'estimation des provisions pour sinistres présente un risque plus élevé d'incertitude et de jugement.▶ Nous avons examiné la pertinence des méthodes et des paramètres actuariels utilisés ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable, des pratiques de marché, du contexte économique et financier propre au Groupe Vaudoise.▶ Nous avons procédé à notre propre calcul des provisions pour certaines branches d'activité et certaines catégories de risques d'assurance et nous avons apprécié l'estimation comptabilisée.▶ Nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.▶ Enfin, nous avons apprécié l'impact de l'inflation dans l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie. <p>Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie.</p>
---------------------------------------	--



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels, des paragraphes 5b. et 6b. dans le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé





Vaudoise Assurances Holding SA



Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Les états financiers 2022 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations.

Vaudoise Assurances Holding SA réalise en 2022 un bénéfice de CHF 39'559'344.–, contre CHF 88'730'114.– un an auparavant. Cette évolution résulte essentiellement de la diminution des dividendes distribués en 2022 par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, passant de CHF 92'000'000.– en 2021 à 42'000'000.– en 2022. En 2021, ce dividende comprenait un montant de CHF 50'000'000.– d'emploi des réserves facultatives issues du bénéfice.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 17'000'000.– aux réserves facultatives issues du bénéfice, de distribuer un dividende de CHF 0,30 par action nominative A et de CHF 20.– par action nominative B. Pour plus de détails, voir page 123.

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	Notes*	2022	2021
Produits des participations et autres titres détenus à long terme	3.13	44'067	94'132
Autres produits financiers	3.14	7'256	5'397
Total produits d'exploitation		51'322	99'530
Charges financières	3.15	-1'802	-1'170
Autres charges d'exploitation	3.16	-7'755	-4'858
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur		41'766	93'502
Corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé		-1'719	-4'255
Bénéfice avant impôts		40'047	89'247
Impôts directs		-487	-517
Bénéfice de l'exercice		39'559	88'730

* Voir page 118 et suivantes

Bilan avant répartition du bénéfice

(en milliers de CHF)

Actif

	Notes*	31.12.2022	31.12.2021
Actif circulant			
Trésorerie	3.1	3'728	3'352
Autres créances à court terme	3.2		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation		420'628	11'670
Prêts convertibles		-	1'554
Autres		666	227
		421'294	13'452
Actifs de régularisation	3.3		
Prorata d'intérêts		60	420
Dividendes à encaisser		42'000	92'000
		42'060	92'420
Total actif circulant		467'082	109'224
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2.1		
Autres titres détenus à long terme		32'781	23'767
Prêts convertibles		-	1'500
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	3.4	30'000	310'000
Créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	3.4	48'625	38'000
		111'406	373'267
Participations	3.5	233'148	231'217
Total de l'actif immobilisé		344'554	604'484
Total actif		811'636	713'708

* Voir page 118 et suivantes

Passif

	Notes*	31.12.2022	31.12.2021
Capitaux étrangers à court terme			
Autres dettes à court terme	3.6		
Envers des actionnaires		12'049	10'002
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		5'389	2'644
Autres		3'972	638
		21'411	13'283
Provisions à court terme			
Provisions financières	3.7	1'965	1'175
Passifs de régularisation	3.8	1'023	435
Total capitaux étrangers à court terme		24'398	14'893
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt	3.9		
Envers des actionnaires		25'000	27'000
Emprunt bancaire		-	3'325
Emprunt obligataire	3.10	120'000	-
		145'000	30'325
Total capitaux étrangers à long terme		145'000	30'325
Capitaux propres	3.11		
Capital-actions		75'000	75'000
Réserves légales issues du capital			
– Réserve issue de l'apport de capital		27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice			
– Réserve légale générale issue du bénéfice		22'158	6'398
– Réserve pour propres actions	3.12	-	15'760
Réserves facultatives issues du bénéfice		521'828	454'024
Propres actions	3.12	-45'997	-
Bénéfice au bilan			
– Solde reporté de l'exercice précédent		1'847	735
– Bénéfice de l'exercice		39'559	88'730
Total capitaux propres		642'237	668'490
Total passif		811'636	713'708

* Voir page 118 et suivantes

Annexe aux comptes annuels

(en milliers de CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Vaudoise Assurances Holding SA, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962).

La société Vaudoise Assurances Holding SA établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Principes d'évaluation

2.1 Immobilisations financières

Les autres titres détenus à long terme sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Les autres immobilisations financières, qui concernent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2 Participations

Les participations sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

2.3 Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

2.4 Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes de bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires.

3.2 Autres créances à court terme

	31.12.2022	31.12.2021
Prêt simple Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, échéance 29 décembre 2023	280'000	-
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, mandats de gestion	124'000	1'000
Vaudoise Asset Management SA, échéance 31 décembre 2023	15'000	-
FimPlus SA, échéance 30 décembre 2022	-	10'000
Comptes courants intercompagnies	1'628	670
Total des créances à court terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	420'628	11'670

Les autres créances comprennent notamment des excédents d'impôts courants, des montants d'impôts anticipés et de TVA à récupérer.

3.3 Actifs de régularisation

La société a enregistré dans l'exercice sous revue le dividende à recevoir de CHF 42 millions décidé par l'Assemblée générale du 21 mars 2023 de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que les intérêts courus sur les prêts subordonnés accordés à Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA.

3.4 Prêts à long terme

	31.12.2022	31.12.2021
Prêt subordonné Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, échéance indéterminée	-	90'000
Prêt subordonné Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, échéance indéterminée	30'000	220'000
Total des prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	30'000	310'000
Vaudoise Asset Management SA, échéance 15 décembre 2026	38'000	38'000
FimPlus SA, échéance 31 décembre 2025	10'000	-
Pittet Associés SA, échéance 16 décembre 2024	625	-
Total des créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	48'625	38'000

3.5 Participations

		31.12.2022		31.12.2021	
	Siège	Part du capital et des droits de vote en %	Capital-actions	Part du capital et des droits de vote en %	Capital-actions
Directes					
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	100	60'000	100	60'000
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	100	100'000	100	100'000
Vaudoise Services SA	Lausanne	100	2'250	100	2'250
Vaudoise Asset Management SA	Berne	100	100	100	100
Pittet Associés SA	Lausanne	100	100	100	100
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA	Lausanne	92	3'861	90	3'035
Europ Assistance (Suisse) Holding SA	Nyon	25	1'400	25	1'400
Orion Assurance de Protection Juridique SA	Bâle	22	3'000	22	3'000
NewCo Switzerland SA	Lausanne	20	100	-	-
Indirectes					
Détenues via Vaudoise Asset Management SA					
Berninvest AG	Berne	100	1'000	100	1'000
Vaudoise Investment Solutions SA	Berne	100	100	100	100
neocredit.ch AG	Berne	100	5'000	50	5'000
FimPlus SA	Lausanne	50	100	50	100
FimPlus Management SA	Lausanne	50	100	50	100
Credit Exchange SA	Zurich	25	100	25	100
Procimmo Group SA (anciennement SEG Suisse Estate Group SA)	Zoug	20	2'988	20	2'988

3.6 Autres dettes à court terme

	31.12.2022	31.12.2021
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,30%, échéance 13 juin 2023	12'000	-
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,30%, échéance 1 ^{er} juillet 2022	-	10'000
Comptes courants intercompagnies	5'438	2'646
Actionnaires non identifiés	113	97
Impôts anticipés sur rachat propres actions	3'711	-
Dettes pour impôts courants	45	247
Créanciers divers	104	293
Total des autres dettes à court terme	21'411	13'283

3.7 Provisions financières

Il s'agit d'une provision pour litige y compris frais juridiques.

3.8 Passifs de régularisation

Ils sont constitués de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, d'intérêts passifs courus et d'agios sur emprunt obligataire.

3.9 Dettes à long terme portant intérêt

	31.12.2022	31.12.2021
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,30%, échéance 13 juin 2023	-	12'000
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,00%, échéance 15 août 2026	15'000	15'000
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 2,05%, échéance 30 juin 2027	10'000	-
Emprunt bancaire, échéance 31 décembre 2023	-	3'325
Emprunt obligataire	120'000	-
Total des dettes à long terme portant intérêts	145'000	30'325

3.10 Emprunt obligataire

	31.12.2022	31.12.2021
Emprunt obligataire émis en 2022 au taux de 2% (valeur nominale CHF 120 millions, échéance 8 décembre 2027)	120'000	-

3.11 Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent CHF 642'236'753.– contre CHF 668'489'951.– en 2021, soit une diminution de 3,9%. Le capital-actions de CHF 75 millions est inchangé; il est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

En 2021, le goodwill généré par la fusion par absorption de Pittet Holding SA par Vaudoise Assurances Holding SA de CHF 2'975'657 a été imputé sur les réserves facultatives issues du bénéfice.

3.12 Propres actions

Au 31 décembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA, détient 104'850 de ses propres actions nominatives B.

Le 30 mars 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a racheté 76'725 de ses propres actions auprès de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA au prix de CHF 34'674'229.–. Puis le 18 novembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a racheté 28'125 de ses propres actions au prix de CHF 11'323'210.– dans le cadre d'un programme de rachat.

Au 31 décembre 2021, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, détenait 76'725 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA au prix de CHF 15'760'115.–.

3.13 Produits des participations et autres titres détenus à long terme

	2022	2021
Vaudoise Générale	42'000	92'000
Pittet Associés	550	850
Orion	858	220
Europ Assistance	100	-
Titres détenus à long terme	559	1'062
Total des produits des participations et autres titres détenus à long terme	44'067	94'132

3.14 Autres produits financiers

	2022	2021
Intérêts sur prêt subordonné à Vaudoise Vie	4'606	4'616
Intérêts sur placement auprès de Vaudoise Générale	2'437	588
Intérêts sur prêt à FimPlus SA	188	148
Intérêts sur placement auprès de Vaudoise Asset Management	-	19
Intérêts sur comptes divers	11	19
Gains de change	14	7
Total des autres produits financiers	7'256	5'397

3.15 Charges financières

	2022	2021
Frais et intérêts sur emprunt obligataire	582	-
Intérêts et charges bancaires	120	111
Impôt anticipé non récupérable	57	132
Intérêts sur les emprunts versés à des actionnaires	153	87
Pertes de cours réalisées sur vente de titres	-	65
Pertes de change	890	775
Total des charges financières	1'802	1'170

3.16 Autres charges d'exploitation

Ces frais regroupent principalement des coûts liés aux activités de gestion et d'acquisition de participations, des dotations aux provisions financières et des frais administratifs.

4. Informations complémentaires

4.1 Nombre de collaboratrices et collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise et de par son activité de holding, Vaudoise Assurances Holding SA n'a aucun employé.

4.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

4.3 Honoraires versés à l'organe de révision

	2022	2021
Prestations d'audit (hors TVA)	92	75
Prestations complémentaires (hors TVA)	27	36
	119	111

4.4 Actionnaires importants

Au 31 décembre, l'actionnaire important suivant détenait plus de 5% des droits de vote:

	31.12.2022	31.12.2021
Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne	Part du capital	67,6%
	Part des droits de vote	91,2%

4.5 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres non exécutifs du Conseil d'administration et leurs proches

	Fonction	31.12.2022		31.12.2021	
		Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Philippe Hebeisen	Président	310	131'130	300	133'500
Chantal Balet Emery	Vice-présidente	120	50'760	120	53'400
Martin Albers	Membre	100	42'300	100	44'500
Javier Fernandez-Cid	Membre	100	42'300	100	44'500
Eftychia Fischer	Membre	100	42'300	100	44'500
Peter Kofmel	Membre	200	84'600	200	89'000
Jean-Philippe Rochat	Membre	100	42'300	100	44'500
Cédric Moret	Membre	-	-	-	-
Total		1'030	435'690	1'020	453'900

4.6 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres de la Direction et leurs proches

	Fonction	31.12.2022		31.12.2021	
		Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO	200	84'600	200	89'000
Karim Abdelatif	Directeur, Dépt Ressources humaines	-	-	-	-
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, Secrétariat général, resp. Legal, Compliance et Communication institutionnelle	3	1'269	3	1'335
Grégoire Fracheboud	Directeur, Dépt Vente et Marketing	-	-	-	-
Reto Kuhn	Directeur, Dépt Asset Management, CIO	100	42'300	100	44'500
Christian Lagger	Directeur, Dépt Patrimoine	3	1'269	3	1'335
Jacques Marmier	Directeur, Dépt Assurances de personnes	3	1'269	3	1'335
Frédéric Traimond	Directeur, Dépt Actuariat & Réassurance, CRO	-	-	-	-
Stanislas Bressange	Directeur, Dépt Transformation digitale et Systèmes d'information, CTO	-	-	-	-
Christoph Borgmann	Directeur, Dépt Finances, CFO	150	63'450	75	33'375
Total		459	194'157	384	170'880

4.7 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 21 mars 2023.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

(en milliers de CHF)

	31.12.2022	31.12.2021
Bénéfice de l'exercice	39'559	88'730
Dividendes non distribués sur propres actions ¹⁾	1'381	-
Solde reporté de l'exercice précédent	466	735
Solde disponible	41'406	89'466
Proposition du Conseil d'administration		
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice ²⁾	17'000	68'000
Dividende		
- CHF 0,30 par action nominative A (CHF 0,30 en 2021)	3'000	3'000
- CHF 20,00 par action nominative B (CHF 18,00 en 2021) ³⁾	20'000	18'000
Solde à reporter	1'406	466
Total	41'406	89'466

1) Le montant de CHF 18'000'000.- de dividendes proposés pour 2021 a été réduit de CHF 1'381'050.- en raison des 76'725 propres actions détenues au moment du paiement du dividende.

2) Étant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

3) Aucun dividende n'est payé sur les propres actions.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
Téléfax : +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 115 à 123) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Eléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces points. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.

Evaluation des participations

Risque Les participations représentent 28.7%% du total du bilan de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA au 31 décembre 2022. Elles sont évaluées au maximum à leur prix d'acquisition. La valorisation des participations est revue annuellement afin de déterminer si d'éventuelles pertes de valeurs doivent être enregistrées. Ces tests de dépréciation peuvent être basés sur des hypothèses et des estimations, notamment pour les participations qui ont été évaluées en utilisant la méthode du Discounted Cash-Flow (DCF). Compte tenu des éléments précités et de l'environnement économique actuel qui pourrait avoir une influence sur les performances de certaines filiales, nous considérons l'évaluation des participations comme un élément clé de notre audit. Les informations sur l'évaluation des participations se trouvent aux chiffres 2.2 et 3.5 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :

- ▶ Nous avons apprécié les méthodes d'évaluation des participations, les hypothèses retenues ainsi que leur conformité avec la pratique et les normes applicables.
- ▶ Nous avons effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie.
- ▶ Nous avons évalué les hypothèses de projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier en les comparant avec des informations publiquement disponibles.
- ▶ Nous avons analysé les évolutions significatives de la valorisation des participations.
- ▶ Enfin, nous avons apprécié l'information communiquée en annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des participations.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés, des paragraphes 5b. et 6b. dans le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

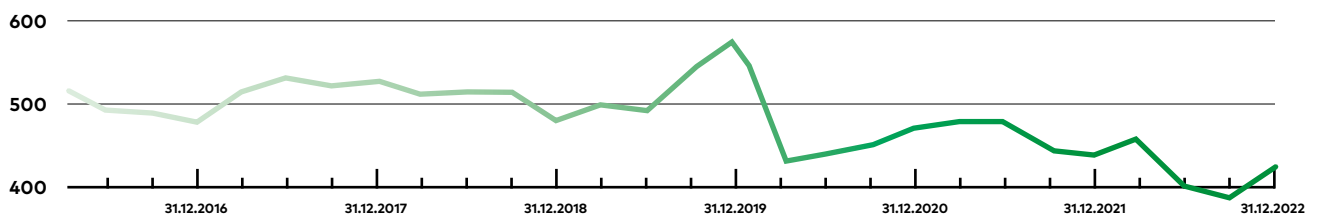
Statistique boursière

(en CHF)

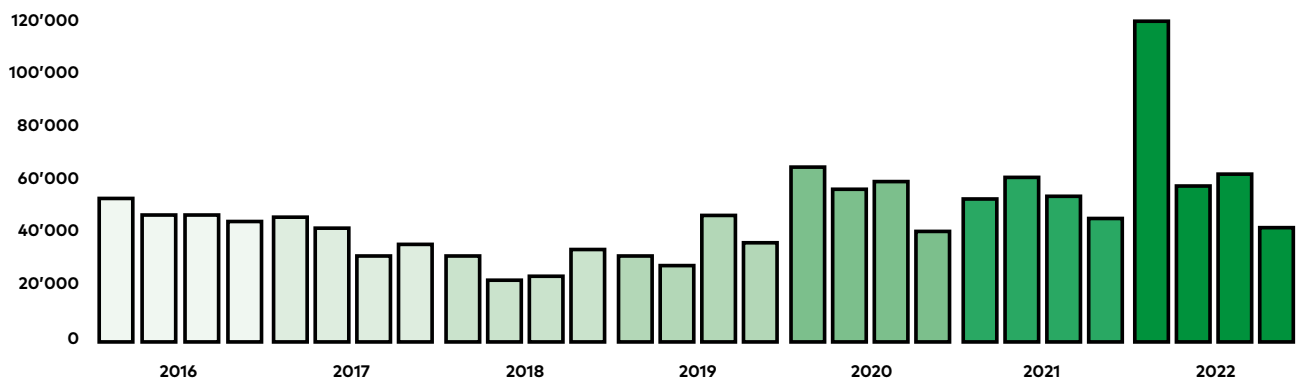
À la suite de la division par vingt de la valeur nominative des actions, tous les chiffres des années précédentes ont été retraités pour faciliter les comparaisons.

Données par action nominative B	Cours		Fonds propres consolidés		Dividende		Rendement
	ancien	nouveau	ancien	nouveau	ancien	nouveau	en %
31 décembre 1998	4'000	200,00	3'100	155,00	100,00	5,00	2,5
31 décembre 1999	3'270	163,50	3'780	189,00	100,00	5,00	3,1
31 décembre 2000	3'200	160,00	3'740	187,00	110,00	5,50	3,4
31 décembre 2001	3'000	150,00	2'410	120,50	110,00	5,50	3,7
31 décembre 2002	1'750	87,50	1'864	93,20	-	-	-
31 décembre 2003	1'650	82,50	2'100	105,00	50,00	2,50	3,0
31 décembre 2004	2'004	100,20	2'191	109,55	50,00	2,50	2,5
31 décembre 2005	-	136,20	-	130,15	-	3,00	2,2
31 décembre 2006	-	180,00	-	147,75	-	4,00	2,2
31 décembre 2007	-	176,40	-	176,85	-	5,00	2,8
31 décembre 2008	-	155,00	-	212,90	-	6,00	3,9
31 décembre 2009	-	190,00	-	253,50	-	6,00	3,2
31 décembre 2010	-	246,00	-	298,40	-	7,00	2,8
31 décembre 2011	-	264,00	-	336,05	-	9,00	3,4
31 décembre 2012	-	295,00	-	378,55	-	10,00	3,4
31 décembre 2013	-	382,00	-	431,25	-	11,00	2,9
31 décembre 2014	-	447,00	-	488,05	-	12,00	2,7
31 décembre 2015	-	519,00	-	513,05	-	12,00	2,3
31 décembre 2016	-	482,00	-	547,65	-	12,00	2,5
31 décembre 2017	-	528,50	-	578,20	-	12,00	2,3
31 décembre 2018	-	485,00	-	593,90	-	13,00	2,7
31 décembre 2019	-	572,00	-	670,30	-	15,00	2,6
31 décembre 2020	-	475,00	-	706,15	-	16,00	3,4
31 décembre 2021	-	445,00	-	815,85	-	18,00	4,0
31 décembre 2022	-	423,00	-	758,25	-	20,00	4,7
21 mars 2023	-	440,00	-	-	-	-	-

Observations trimestrielles du cours de l'action nominative B



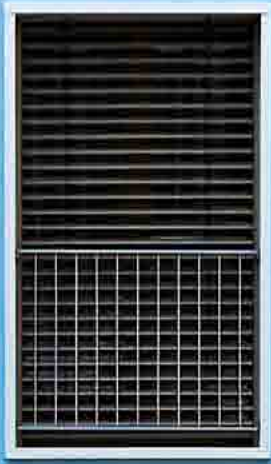
Nombre de titres traités





Mutuelle Vaudoise





Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Mutuelle Vaudoise est une société coopérative avec capital social fondée en 1895 à Lausanne. Elle a cessé d'exercer les activités propres à une société d'assurances en 1989, année de création de Vaudoise Assurances Holding SA. Son activité consiste à gérer des participations mobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire.

Les sociétaires bénéficient d'une rémunération intéressante sur leurs parts sociales. Ils peuvent participer personnellement à l'Assemblée générale et prendre ainsi part aux décisions concernant les sociétés du Groupe Vaudoise. Peuvent être sociétaires les personnes physiques ou morales domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein, titulaires d'un ou de plusieurs contrats d'assurances auprès de Vaudoise Générale ou de Vaudoise Vie et qui souscrivent une part sociale au moins (valeur nominale CHF 100.-).

Le présent rapport annuel fournit aux sociétaires une information détaillée sur les comptes consolidés du Groupe. Les renseignements relatifs aux participations figurent en page 38.

Les états financiers 2022 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations. Ce référentiel implique la mention d'informations complémentaires en annexe, laquelle comprend des commentaires relatifs aux éléments principaux de l'exercice.

L'article 962 du Code des obligations impose à Mutuelle Vaudoise de dresser des états financiers selon une norme reconnue. En respect de cette législation, la société a également établi des comptes annuels 2022 selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales. Ceux-ci ne sont pas reproduits dans ce document, car ils ne diffèrent que très peu des comptes présentés ci-après conformément au Code des obligations suisse. Ils ont toutefois été transmis aux sociétaires.

À fin 2022, Mutuelle Vaudoise présente un excédent d'actif de CHF 1'206'666.- contre CHF 1'369'604.- pour l'exercice précédent. Quant à son capital social, en légère baisse, il est de CHF 8'420'900.- (CHF 8'587'700.- à fin 2021). Le Conseil d'administration proposera de répartir l'excédent de l'exercice à raison de CHF 6.- par part sociale comme l'année dernière.

Gouvernance d'entreprise

Les renseignements en matière de gouvernance d'entreprise figurent en pages 36 à 64.

Excédent de l'exercice

Après impôts, il s'élève à CHF 1'206'666.- contre CHF 1'369'604.- un an plus tôt. Compte tenu du solde reporté de CHF 443'866.-, l'Assemblée générale disposera de CHF 1'650'532.-.

La proposition de répartition de l'excédent figure en page 138.

Remarque sur les comptes annuels

Les comptes annuels présentés ci-après sont identiques aux comptes audités et annexés au rapport de l'organe de révision. Celui-ci a été délivré sans réserve et a été remis à nos sociétaires.

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	Notes*	2022	2021
Produits des participations	3.7	3'482	3'428
Autres produits financiers	3.8	154	87
Total produits d'exploitation		3'636	3'515
Charges financières	3.9	-15	-35
Autres charges d'exploitation	3.10	-2'348	-2'045
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur		1'273	1'435
Excédent avant impôts		1'273	1'435
Impôts directs		-66	-66
Excédent de l'exercice		1'207	1'370

* Voir page 136 et suivantes

Bilan avant répartition de l'excédent d'actif

(en milliers de CHF)

Actif

	Notes*	31.12.2022	31.12.2021
Actif circulant			
Trésorerie	3.1	3'879	3'311
Autres créances à court terme	3.2		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		12'049	10'002
Autres		380	210
		12'429	10'211
Total actif circulant		16'308	13'522
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2.1		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		25'000	27'000
		25'000	27'000
Participations	3.3	52'849	52'849
Total actif immobilisé		77'849	79'849
Total actif		94'157	93'371

Passif

		31.12.2022	31.12.2021
Capitaux étrangers à court terme			
Autres dettes à court terme	3.4		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation indirecte		2'234	1'971
Autres		243	267
		2'477	2'238
Passifs de régularisation	3.5	108	91
Total capitaux étrangers à court terme		2'585	2'330
Capitaux propres	3.6		
Capital social		8'421	8'588
Réserves légales issues de l'excédent			
– Réserves générales issues de l'excédent		12'000	12'000
Réserves facultatives issues de l'excédent			
– Réserves libres et statutaires issues de l'excédent		69'500	68'500
Excédent d'actif au bilan			
– Solde reporté de l'exercice précédent		444	584
– Excédent de l'exercice		1'207	1'370
Total capitaux propres		91'572	91'042
Total du passif		94'157	93'371

* Voir page 136 et suivantes

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers de CHF)

	2022	2021
Excédent de l'exercice	1'207	1'370
Variation des autres créances à court terme	-218	-15
Variation des autres dettes à court terme	116	76
Variation des provisions à court terme	-	-6
Variation des passifs de régularisation	17	51
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-84	106
Investissement dans des immobilisations financières	-	-5'000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-5'000
Entrées de liquidités provenant de l'augmentation de capital	206	179
Sorties de liquidités provenant de la diminution de capital	-241	-334
Paiement de la participation des sociétaires à l'excédent	-519	-539
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-554	-695
Augmentation/diminution (-) nette des liquidités	568	-4'219
Total des liquidités de l'année précédente	3'311	7'530
Variation des liquidités de l'année	568	-4'219
Total des liquidités de l'année	3'879	3'311

Annexe aux comptes annuels

(en milliers de CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b).

Selon l'art. 963a CO, Mutuelle Vaudoise transfère l'obligation d'établir des comptes consolidés à Vaudoise Assurances Holding SA. Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Principes d'évaluation

2.1 Immobilisations financières

Les immobilisations financières, qui comprennent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale en compte. Les participations sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

2.2 Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements nécessaires.

3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires.

3.2 Autres créances à court terme

Les créances envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe comprennent les prêts à court terme et les comptes courants intercompagnies. Les autres créances comprennent des excédents d'impôts courants, des montants d'impôts anticipés et de TVA à récupérer.

3.3 Participations

	Siège	Capital-actions		Part du capital en %		Part des droits de vote en %	
		31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Directes							
Vaudoise Assurances Holding SA	Lausanne	75'000	75'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Indirectes (détenues via Vaudoise Assurances Holding SA)							
neocredit.ch AG	Berne	5'000	5'000	67,6	33,8	91,2	45,6
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA	Lausanne	3'861	3'035	62,3	60,8	84,0	82,1
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	60'000	60'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	100'000	100'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Services SA	Lausanne	2'250	2'250	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Asset Management SA	Berne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Berninvest AG	Berne	1'000	1'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Investment Solutions SA	Berne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Pittet Associés SA	Lausanne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
FimPlus SA	Lausanne	100	100	33,8	33,8	45,6	45,6
FimPlus Management SA	Lausanne	100	100	33,8	33,8	45,6	45,6
NewCo Switzerland SA	Lausanne	100	-	13,5	-	18,2	-
Credit Exchange SA	Zurich	100	100	16,9	16,9	22,8	22,8
Europ Assistance (Suisse) Holding SA	Nyon	1'400	1'400	16,9	16,9	22,8	22,8
Orion Assurance de Protection Juridique SA	Bâle	3'000	3'000	14,9	14,9	20,1	20,1
Procimmo Group SA (anciennement SEG Suisse Estate Group SA)	Zoug	2'988	2'988	13,5	13,5	18,2	18,2

3.4 Autres dettes à court terme

Il s'agit principalement du compte courant en faveur de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, pour CHF 2'233'904.– (CHF 1'970'849.– en 2021) et de parts sociales à rembourser pour CHF 212'000.– (CHF 225'400.– en 2021).

3.5 Passifs de régularisation

Ils sont constitués de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, dont les frais relatifs à la prochaine Assemblée générale.

3.6 Capitaux propres

Le total des capitaux propres, y compris l'excédent au bilan, atteint CHF 91'571'432.–, en augmentation de 0,6% par rapport à l'exercice précédent.

3.7 Produits des participations

À la suite de la décision prise en Assemblée générale ordinaire le 9 mai 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a versé des dividendes sur les actions nominatives A de CHF 0,30, de même montant par rapport à l'exercice précédent, et sur les actions nominatives B de CHF 18.–, en augmentation de CHF 2.–, représentant un produit de CHF 3'482'040.– contre CHF 3'428'480.– une année auparavant.

3.8 Autres produits financiers

Ils sont principalement constitués d'intérêts sur les prêts consentis à Vaudoise Assurances Holding SA.

3.9 Charges financières

Elles sont composées d'intérêts et de frais bancaires.

3.10 Autres charges d'exploitation

Il s'agit des frais liés à la gestion de la société et à la tenue du registre des sociétaires.

4. Informations complémentaires

4.1 Nombre de collaboratrices et collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

4.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

4.3 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires concernent des prestations en matière de révision pour CHF 19'373.– (19'800.– en 2021).

L'organe de révision n'a pas fourni d'autre prestation durant les deux exercices en question.

4.4 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 21 mars 2023.

Proposition de répartition de l'excédent d'actif

(en milliers de CHF)

	31.12.2022	31.12.2021
Excédent de l'exercice	1'207	1'370
Solde reporté de l'exercice précédent	444	584
Solde disponible	1'651	1'954
Proposition du Conseil d'administration		
Montant mis en réserve pour la participation des sociétaires à l'excédent de l'exercice ¹⁾	500	510
Attribution aux réserves libres et statutaires	1'000	1'000
Solde à reporter	151	444
Total	1'651	1'954

1) Ce montant est basé sur la proposition du Conseil d'administration d'une répartition de l'excédent d'exercice à raison de CHF 6.- par part sociale.

Étant donné que les réserves légales issues de l'excédent et du capital ont atteint 50% du capital social, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport annuel

Marche des affaires

Les produits des dividendes en légère hausse se montent à CHF 3,5 millions contre CHF 3,4 millions l'année précédente. Les autres charges d'exploitation ont augmenté, passant de CHF 2,0 millions en 2021 à CHF 2,3 millions en 2022, soit une augmentation de 14,8%. L'excédent avant impôts est en diminution de 11,3% à CHF 1,2 million contre 1,4 million en 2021.

Moyenne annuelle des emplois à plein-temps

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

Évaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration. Il a été approuvé en date du 13 décembre 2022. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques est en place dans le Groupe Vaudoise et un soutien est apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe Vaudoise est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par là même l'assise financière de la société.

État des commandes et des mandats

Étant donné son activité, Mutuelle Vaudoise n'a pas d'état de commande ou de mandat.

Activités de recherche et de développement

L'activité de Mutuelle Vaudoise consiste à gérer des participations mobilières et immobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA. Elle n'a pas d'activité en relation avec la recherche et le développement.

Événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel ne s'est produit durant l'exercice sous revue.

Perspectives de l'entreprise

Les perspectives de la société sont dépendantes de l'activité des participations qu'elle détient. Malgré une situation conjoncturelle incertaine, les perspectives demeurent pour l'heure positives.

Rapport sur les rémunérations





Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance de SIX Swiss Exchange du 29 juin 2022 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 ainsi que les art. 14 à 16 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb) du 20 novembre 2013. La réglementation de l'ORAb en matière de rémunération des sociétés cotées en bourse a été reprise dans le cadre de la révision du Code des obligations au 1^{er} janvier 2023 aux art. 732 ss CO, plus particulièrement aux art. 734 CO ss pour le rapport des rémunérations. Les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA seront modifiés et adaptés à la révision du Code des obligations dans le cadre de l'Assemblée générale 2023.

1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs communiqués à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

En 2018, la Vaudoise a été la première compagnie d'assurances privée à obtenir la certification Equal-Salary qui atteste de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Elle a renouvelé cette certification en 2019 et en 2020. Depuis 2021, elle applique les critères de la Loi fédérale sur l'égalité et a utilisé l'outil Logib mis à disposition par la Confédération. Elle a fait auditer les résultats par PwC qui n'a constaté aucune violation de la Loi sur l'égalité en matière de salaires.

Gouvernance

Conformément aux articles 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administratrices, des administrateurs et de la Direction. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration, de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du Conseil. La Direction veille au respect d'équité entre les différents départements et agences.

Modèle basé sur des fonctions

Les collaboratrices et collaborateurs internes et externes ont chacun une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche: un salaire de base inférieur à celui des collaboratrices et collaborateurs internes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et surobligatoire, ainsi que les prestations complémentaires.

a. Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction de la collaboratrice ou du collaborateur.

b. Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Elle contribue également à renforcer leur identification à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chaque personne une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaboratrices et collaborateurs du service interne (voir point 4.a ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

Aucune rémunération variable n'est versée si le niveau d'atteinte de chacun des objectifs est inférieur à 50%.

3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Lors de sa séance de décembre, le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe: la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP), ainsi que des objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ces derniers représentent le 50% des objectifs pour les membres de la Direction. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et des collaboratrices et collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

a. VOP

Le Vaudoise Operating Profit (VOP) est un indicateur interne destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Son modèle a évolué en 2019 afin de mieux refléter la situation économique du Groupe. Au résultat consolidé retraité, dont l'atteinte de l'objectif varie de 0 à 150%, s'ajoute une composante relative à la réserve de réévaluation qui peut, elle, varier de -50% à +50%. Le VOP peut donc atteindre 200% si la réserve de réévaluation est favorable. Cette composante introduit une plus grande volatilité qui correspond à la réalité économique sur les marchés. Au vu de la situation sur les marchés financiers en 2022, l'objectif de cette composante n'a pas du tout été atteint. Le VOP est examiné annuellement par le réviseur externe. Il constitue l'objectif commun d'une grande partie des collaboratrices et collaborateurs du Groupe à hauteur de 20%. Le VOP a été atteint à 100% en 2022.

b. Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2022, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie.

c. Objectifs personnels

Chaque collaboratrice, chaque collaborateur et chaque membre de la Direction reçoit également un ou plusieurs objectifs personnels qui peuvent être quantitatifs et/ou qualitatifs.

4. Rémunération des collaboratrices et collaborateurs

a. Service interne

La part variable constitue un montant de la rémunération découlant pour 20% de l'atteinte de l'indicateur interne VOP, puis pour 80% de l'atteinte d'objectifs collectifs quantitatifs liés aux unités organisationnelles de rattachement et d'objectifs personnels quantitatifs et/ou qualitatifs liés à la fonction.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100%. Cette rémunération cible se situe dans la fourchette Cepec correspondant à la fonction (benchmark indicatif).

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction de la collaboratrice ou du collaborateur. Le degré d'atteinte globale des objectifs varie entre 50 et 160%. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50%, 100% et 150% doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Évaluation Vaudoise Annuelle), signé par la collaboratrice ou le collaborateur, et son supérieur hiérarchique, ainsi que par le supérieur du supérieur.

Catégorie	Atteinte objectif 50%	100%	150%
Chef-fe-s de division	4%	8%	12%
Chef-fe-s de service	3%	6%	9%
Chef-fe-s de groupe	2%	5%	7%
Expert-e-s/Spécialistes	2%	4%	6%
Collaborateurs-trices gestionnaires	1%	2%	3%

Les collaboratrices et collaborateurs du service interne bénéficient d'un dispositif de rémunération variable additionnel construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaboratrices et collaborateurs concernés. À compter de l'exercice 2019, la participation au résultat est calculée au prorata du taux d'atteinte VOP entre 100% et 200% sur la base d'un montant de CHF 600.- pour un VOP à 100%. Les montants oscillent donc entre CHF 600.- et CHF 1200.-. Il se monte à CHF 600.- pour l'année 2022.

b. Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui s'éloigne de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente fixés par le département Vente et Marketing. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

5. Rémunération de la Direction

a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil et préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. Conformément à l'article 27 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, la rémunération des membres de la Direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable

définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous le point 3 et d'objectifs personnels. La rémunération variable annuelle combine des objectifs économiques quantitatifs collectifs et des objectifs personnels de nature quantitative et qualitative.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée baptisé Long Term Incentive (LTI), plan entré en vigueur en 2013.

Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, si besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour les membres de la Direction, le Conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en francs suisses pour une atteinte des objectifs à 100%. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères: la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires. Des critères liés à la durabilité et d'autres objectifs stratégiques 2025 ont été ajoutés à partir de 2023.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties: la première, représentant le 80% du montant cible dans le système actuel, demeure valorisée en francs; la seconde, représentant les 20% restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant cinq ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

La rémunération variable de la Direction répond à la pondération des critères de performance suivants:

Les critères de performance de la rémunération variable annuelle tiennent compte de 50% d'objectifs personnels quantitatifs (30%) et qualitatifs (20%) ainsi que de 50% d'objectifs quantitatifs collectifs, lesquels sont le VOP (20%), le développement des affaires (10%), le ratio de sinistres (7,5%), le ratio de frais (7,5%) et le rendement des placements (5%). Les critères de performance sur trois ans du LTI sont répartis de la manière suivante, soit le VOP (40%), la croissance de primes (30%) et le ratio combiné (30%).

L'article 28 des statuts prévoit que les prêts et crédits octroyés par la société à un membre de la Direction, les engagements dont la société pourrait se porter caution ainsi que toute autre forme de sûreté octroyée par la société en lien avec des engagements d'un membre de la Direction ne pourront excéder le montant de CHF 1,5 million.

Les prestations de prévoyance octroyées aux membres de la Direction en dehors de la prévoyance professionnelle ne pourront excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné de la Direction pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction

L'article 25 des statuts prévoit que l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA approuve annuellement les propositions du Conseil d'administration relatives au montant maximal de la rémunération fixe, et variable, le cas échéant, revenant globalement aux membres de la Direction pour l'exercice comptable suivant, additionné du montant nécessaire au paiement de la rémunération fixe des membres de la Direction pendant le délai de congé convenu avec eux, pour le cas où la prochaine Assemblée générale ne renouvellerait pas l'enveloppe suffisante à la reconduction des contrats de travail.

En 2021, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour les membres de la Direction de CHF 8'200'000.– pour l'année 2022. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 7'120'526.–.

Montant global des rémunérations accordées en 2022 aux membres de la Direction

	2022	2021
Rémunérations		
Fixe	3'380'684	3'362'560
Variable STI	1'469'629	1'563'209
Variable LTI*	920'278	934'039
Contributions patronales aux charges sociales	1'349'935	1'334'076
Total	7'120'526	7'193'884

*Le LTI mentionné correspond, dans les LTI triennaux (N-2/N; N-1/N+1 et N/N+2), aux parts octroyées au titre de l'année N, ici à 2022. Le LTI versé durant l'exercice écoulé comprend 80% du plan attribué trois ans auparavant et 20% du plan attribué cinq ans plus tôt.

Le montant du STI versé en 2022 aux membres de la Direction au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 2'027'587.– (y compris CHF 350'858.– de charges sociales) et diffère de CHF +169'745.– du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2022 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 667'981.– (y compris CHF 33'922.– de charges sociales) et diffère de CHF +34'648.– du montant estimé et provisionné à charge des exercices précédents. Ce LTI comprend 80% du plan attribué trois ans auparavant et 20% du plan attribué cinq ans auparavant.

Rémunération la plus élevée: Jean-Daniel Laffely, directeur général, CHF 1'297'271.– y compris contributions patronales aux charges sociales CHF 231'765.– (en 2021: CHF 1'187'323.– y compris CHF 222'471.–). La partie variable représente en 2022 CHF 554'906.– (en 2021: CHF 485'116.–).

Le montant du STI versé en 2022 à Jean-Daniel Laffely au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 415'586.– (y compris CHF 72'619.– de charges sociales) et diffère de CHF +58'543.– du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2022 à Jean-Daniel Laffely au titre des exercices précédents se monte à CHF 177'842.– (y compris CHF 9'031.– de charges sociales) et diffère de CHF +7'681.– du montant estimé et provisionné à charge des exercices précédents.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève à CHF 2'294'243,95 (CHF 2'264'364,65 en 2021). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

Le montant des crédits hypothécaires accordés par des sociétés du Groupe à Jean-Daniel Laffely, directeur général, se monte à CHF 560'000.– depuis 2015.

Montant global des rémunérations accordées en 2022 aux anciens membres de la Direction

En 2022, aucune rémunération n'a été accordée à d'anciens membres de la Direction.

6. Honoraires du Conseil d'administration

a. Principes

Le Conseil a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes définies par fonction: président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents comités: président de comité et membre d'un comité, sauf pour le président du Conseil qui est un invité permanent aux quatre comités du Conseil. Les membres du Conseil reçoivent en outre des frais de représentation conformes au marché. Conformément à l'article 25 des statuts, le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA.

En 2022, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour le Conseil d'administration de CHF 1'750'000.–

pour la période allant de l'Assemblée générale 2022 à l'Assemblée générale 2023. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 1'724'131.– (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

L'article 28 des statuts prévoit que les prestations de prévoyance octroyées aux membres du Conseil en dehors de la prévoyance professionnelle ne pourront excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné du Conseil pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

b. Honoraires et prêts au Conseil d'administration

Indemnités versées du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement	2022			2021		
	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
Philippe Hebeisen président	376'299	85'767*	462'066	249'855	55'920*	305'775
Paul-André Sanglard, président jusqu'au 31 mai 2021	-	-	-	185'223	10'324*	195'547
Chantal Balet Emery, vice-présidente	178'444	22'253*	200'696	153'235	33'079*	186'314
Martin Albers, membre	181'707	12'225	193'932	166'075	11'169	177'244
Javier Fernandez-Cid, membre	117'042	6'280	123'321	100'000	-	100'000
Eftychia Fischer, membre	141'873	9'869	151'742	144'970	10'052	155'023
Peter Kofmel, membre	178'803	9'311	188'113	165'510	10'601	176'110
Cédric Moret, membre	132'542	9'281	141'823	107'597	7'659	115'256
Jean-Philippe Rochat, membre	132'758	9'083	141'841	123'633	8'704	132'336
Total	1'439'466	164'069	1'603'535	1'396'097	147'508	1'543'605
* Montant englobant une contribution à un plan retraite.						
Conseil consultatif (Comité d'investissement)						
Eric Breval, membre externe	24'500	1'596	26'095	21'381	1'393	22'774
René Sieber, membre externe	23'263	350	23'613	20'181	183	20'364
Total	47'763	1'946	49'709	41'562	1'576	43'138

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces conseils. Enfin, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre en outre des conditions très favorables à ses collaboratrices et collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle: la Vaudoise prend à sa charge le 65% des primes-épargne LPP, dont le plan prévoit une part subobligatoire pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60% du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite; le taux de couverture de la caisse de pension était de 110,7% en 2020 et de 109,9% en 2021; en matière d'assurances Accidents et Maladie, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90% du salaire durant deux ans. À partir du 1^{er} janvier 2016, la caisse de pension a introduit un système de cotisations excédentaires sur l'épargne pour les assurées et assurés.

Dès le 1^{er} janvier 2023, la Caisse de pension a mis un terme au contrat de réassurance complète (longévité, invalidité et décès) qui la liait à SwissLife. Depuis cette date, elle est devenue autonome dans la gestion et l'appréciation de ses risques; particulièrement ceux concernant les risques financiers et de longévité.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

À l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2023

Rapport de l'organe de révision sur l'audit du rapport de rémunération



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA (la société) pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Notre audit s'est limité aux indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les art. 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) dans les paragraphes 5b. et 6b. du rapport de rémunération.

Selon notre appréciation, les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits dans le rapport de rémunération (pages 142 à 147) sont conformes à la loi suisse et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit du rapport de rémunération » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des paragraphes 5b. et 6b. dans le rapport de rémunération, des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion sur le rapport de rémunération ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux informations financières des paragraphes 5b. et 6b. dans le rapport de rémunération ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives au rapport de rémunération

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'un rapport de rémunération conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'un rapport de rémunération ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit du rapport de rémunération

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs du rapport de rémunération prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ Nous identifions et évaluons les risques que le rapport de rémunération comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- ▶ Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- ▶ Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous attestons avoir respecté les règles d'éthique pertinentes relatives à l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres éléments qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures visant à éliminer les menaces ou les mesures de protection prises.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

